



COMMISSION DE  
L'OcéAN INDIEN

Les mille visages de l'IndianOcéanie

Les mille visages  
de l'indian Océanie

ACTES DU COLLOQUE DE MAHÉBOURG



*Les mille visages  
de l'indian Océanie*

ACTES DU COLLOQUE DE MAHÉBOURG

## COORDINATION

Commission de l'océan Indien

## MAQUETTE & MISE EN PAGE

Evolution Ltd, Maurice

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Evelyne Combeau

Dr Marquise David

Laure Dutaur

Dr Corinne Forest

Jean-Paul Gaudechoux

Dr Kumari Issur

Dr Nathalie Noël-Cadet

Dr Ahmed Ouledi

Dr Bako Rasoarifetra

Gilles Ribouet

Dr Maya de Salle-Essoo

Cet ouvrage a été publié par la Commission de l'océan Indien suite à la tenue du colloque de Mahébourg à Maurice, les 6 et 7 juin 2013. La participation à ce colloque d'universitaires de la région et l'implication de représentants des mondes politique, économique et culturel ont permis de dégager une vision globale des questions posées. Les communications présentées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

La Commission de l'océan Indien tient à remercier ses partenaires financiers et techniques : Le Ministère français des affaires étrangères et l'Union européenne qui ont financé la tenue de ce colloque et cet ouvrage, ainsi que l'Université de La Réunion et son service des publications pour son appui logistique et technique à la réalisation de cet ouvrage.

## EN COLLABORATION AVEC :

Bureau Transversal des Colloques, de la Recherche et des Publications

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Université de La Réunion

## CRÉDITS PHOTOS :

p 35 : © F. Maingard

p 48 : © Vel Kadarasen, La Sentinelle

p 62 : © Romain Nativel

p 93 : © Maheshsingh Sharma Jhoomuck

p 94 : © Olivier Lalouette

p 95 : © Johnson Herve Rakotoniaina

p 96 : © L. Razafindrakoto

////////////////////////////////////  
Toute reproduction, intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit ne peut être effectuée sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause.

Toute mention d'un article de cette publication doit également indiquer la référence suivante : « Les mille visages de l'IndianOcéanie – Actes du colloque de la Commission de l'océan Indien – Mahébourg, 6 et 7 juin 2013. »  
////////////////////////////////////

---

# *Table des matières*

---

Préface	
Jean Claude de l'Estrac	4
Connexions des savoirs historiques et... perspectives	
Yvan Combeau	7
Emergence d'une identité indianocéanique, quels défis ?	
Thierry Malbert	15
Indianocéanie : espace interculturel, espace de paix ?	
Issa Asgarally	21
Retour sur une expérience : le Centre de recherche indianocéanique	
Raoul Lucas	30
Indianocéanie, alterocéanie	
Gilbert Ahnee	40
Dialogue et luttes communes entre les travailleurs salariés (1945-1960)	
Jeannot Rasoloarison	45
Innovation : Culture – Développement	
Gaetan Siew	54
L'indianocéanisme à travers ses sites à valeur identitaire, atouts touristiques	
Rafolo Andrianaivoarivony	58
Réalités et utopies d'un tourisme culturel	
Jean-Michel Jauze	65
Site de Rabai : exemple de tourisme culturel et de préservation du patrimoine	
Marie-Pierre Ballarin	74
Vers une démarche commune de gestion durable des écosystèmes et de leurs ressources	
Tojo Yharimanana Rakotomalala	82
Pour un environnementalisme indianocéanique	
Amenah Jahangeer Chojoo	88
Synthèse du colloque : que doit-on retenir ?	
Maya de Salle-Essoo	98



---

# Préface

---

Jean Claude de l'Estrac  
 Secrétaire général  
 Commission de l'océan Indien

A la Commission de l'océan Indien (COI) un leitmotiv résonne comme une profession de foi et anime chacune de nos actions : « l'Indianocéanie est le socle et le tremplin de notre devenir ».

C'est donc tout naturellement qu'il est devenu le thème du colloque scientifique, le premier du genre, que nous avons organisé les 6 et 7 juin 2013 à Mahébourg, un lieu symbolique chargé de l'histoire régionale. La forte mobilisation d'universitaires et professionnels de la région a montré, s'il en était besoin, combien il est pertinent de questionner ce que nous sommes et plus encore ce que nous ambitionnons de devenir.

Le mot-clé de ce colloque, et qui irrigue l'ensemble des communications ici réunies, est sans conteste « Indianocéanie ». Ce terme qui se diffuse dans les médias, voire dans le discours des décideurs politiques, est en passe d'être approprié par nos populations. C'est du moins l'objectif que nous nous sommes fixé car l'utilisation d'un mot est fortement porteuse de symboles. Ce faisant, nous nous signifiions à nous-mêmes d'abord, et au vaste monde ensuite.

*“L'Indianocéanie est le socle et le tremplin de notre devenir.”*

Soyons clairs : l'emploi et la promotion du mot « Indianocéanie » ne sont pas une coquetterie intellectuelle mais plutôt, de notre point de vue, l'expression d'une idée et d'un projet.

Le premier à formuler cette idée est l'écrivain mauricien Camille de Rauville. Au tout début des années soixante, à Antananarivo, il nomme ce qu'il considère être notre substrat commun, l'Indianocéanisme, « ce nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien », qui



est le produit de notre métissage psychique et biologique. C'est cette idée d'un « nouvel humanisme » que nous voulons faire surgir de l'inconscient collectif de nos peuples, de nos décideurs, et de toutes nos forces entreprenantes.

Cela étant, pour que ce terme soit pleinement approprié, il convient d'en définir les contours plus précisément. Pour ce faire, il nous faut appréhender autrement notre géographie, remonter le fil de nos histoires imbriquées, dire et valoriser ce terreau immatériel constitutif de nos sociétés insulaires et de nos identités.

*“Un pas vers l'émergence d'une identité indianocéanienne forte.”*

C'est justement ce à quoi s'attèlent nos chercheurs et universitaires. La communication du Pr Yvan Combeau, historien, a mis en lumière toute

la masse de connaissances disponibles, bien trop méconnues, et a témoigné de la volonté partagée de nos chercheurs de connaître et faire connaître nos spécificités historiques, sociétales, culturelles, économiques. Ainsi donc il existe une véritable communauté de chercheurs de l'Indianocéanie, une communauté qui se rencontre, débat, et coopère. A n'en pas douter, il s'agit d'un pas vers l'émergence d'une identité indianocéanienne forte d'un socle étudié, vulgarisé, connu et partagé.

Des questions se posent néanmoins. L'insularité, cette « propension qu'ont souvent les insulaires à cultiver parfois à l'excès leur spécificité »<sup>1</sup>, s'il devient un facteur d'exclusion mutuelle, ne fera que creuser un fossé entre nos peuples à l'histoire entremêlée.

Sous l'effet d'une situation de méconnaissance, d'oubli, et de dépendance à des centres éloignés, « des fossés entre peuples voisins se sont creusés, des distances se sont dilatées », écrit Stéphane Gombaud dans sa thèse de géographie quand il interprète le propos des auteurs de l'Atlas de Nouvelle-Calédonie<sup>2</sup>. Ce constat vaut pour nos îles. Or, en promouvant l'Indianocéanie, et en préférant cette dénomination à celle trop réductrice des « îles du sud-ouest de l'océan Indien », nous encourageons l'avènement d'une région-archipel, « où se comblent les écarts et où disparaissent les réflexes de mise à l'écart », poursuit le géographe dans son interprétation.

C'est cette barrière psychique qu'il faut dépasser pour « rendre possible » la création d'un espace solidaire, nous dit le Dr Thierry Malbert, anthropologue de l'Université de La Réunion. La communication est à ce titre essentielle, et celle-ci passe par un lexique partagé, la reconnaissance de ce que nous avons de commun, notre histoire, notre géographie insulaire et océanique, nos ambitions, nos défis, nos risques. L'éloignement n'est qu'artificiellement entretenu par la méconnaissance de nos origines communes, entre Afrique, Asie, Orient et Occident.

Pourtant, ces fidélités multiples qui fondent une symbiose unique font de notre région un territoire interculturel, rappelle le linguiste Dr Issa Asgarally. Cette interculturalité, qui n'est pas exempte de rapports de force, oblige néanmoins – et idéalement – à la solidarité, nous explique le Pr Michel Latchoumanin de l'Université de La Réunion.

Cette obligation de solidarité, inscrite dans les gènes de la COI, peut être utilement portée par les tech-

nologies de l'information et de la communication, relève, avec raison, le juriste et journaliste comorien Elhad Said Omar. Les moyens de communication disponibles aujourd'hui nous offrent effectivement une chance inédite : les frontières s'abaissent, les hommes et les femmes communiquent plus facilement, (ré)apprennent à se connaître, retrouvent des affinités communes, comprennent mieux la nécessité d'une démarche collective.

### ***“Créer les conditions du rapprochement effectif de nos peuples, de nos forces entrepreneuriales et créatives.”***

A ce titre, la jeunesse de l'Indianocéanie est certainement la clé d'une intégration aboutie, et donc réussie. Toutefois, préviennent les panélistes, il faut dès maintenant créer les conditions nécessaires au rapprochement effectif de nos peuples, de nos forces entrepreneuriales et créatives. C'est tout l'enjeu du projet de télévision régionale de la COI qui m'apparaît comme un outil essentiel de notre intégration régionale, par la connaissance de l'autre et de sa région.

D'autres actions concrètes sont à entreprendre. Et elles ne sont pas insurmontables : favoriser la mobilité régionale, soutenir la recherche indianocéanique, proposer des cursus centrés sur la région et ses défis, faciliter l'emploi et les stages à nos ressortissants dans chacune de nos îles, mobiliser nos savoir-faire et nos avantages comparatifs régionaux propose l'éditorialiste mauricien Gilbert Ahnee, et, à défaut d'instituer une université de l'Indianocéanie, mettre en place un programme d'échange universitaire comme le suggère le Dr Thierry Malbert.

Ne doutons pas de l'utilité de ce débat sur l'Indianocéanie, sur notre socle, car, même si nous n'avons pas pu arrêter une définition du mot, nous avons pu néanmoins prendre la mesure des questionnements, affiner nos réflexions, susciter l'intérêt, et passer du mot à la formulation d'actions concrètes.

L'idée que nous avons de l'Indianocéanie nourrit donc bel et bien des projets.

Le regretté Pierre Yin a été le premier à le faire. Dans sa thèse de doctorat d'avant-garde sur l'intégration régionale en 1980, il ajoute à l'Indianocéanisme de de Rauville une dimension plus pratique, celle du développement.

1. R. Brunet (dir.), 1993, Les mots de la géographie, La Documentation française.

2. S. Gombaud, 2007, *Îles, insularité et îléité – le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques*, thèse de doctorat de géographie, La Réunion.

C'est justement cette notion de développement durable et solidaire, au cœur des actions de la COI, qui a guidé les communications et débats de trois tables rondes focalisées sur le tourisme.

***“La richesse culturelle et environnementale de nos îles est une chance de se distinguer.”***

En effet, le tourisme, secteur économique majeur des économies mauricienne, seychelloise et réunionnaise, et prometteur aux Comores et à Madagascar, est sans aucun doute l'activité économique la plus capable de fédérer les décideurs de la région et de stimuler nos entrepreneurs et nos créateurs. Surtout la problématique touristique dans l'Indianocéanie recoupe celle de la préservation, ou plutôt de la gestion raisonnée, du capital naturel et patrimonial de nos îles.

La richesse culturelle et environnementale de nos îles est une chance qui permettrait à l'Indianocéanie de se distinguer dans un contexte de plus en plus concurrentiel. C'est la marque de l'Indianocéanie qu'il convient de créer et de s'approprier pour l'imposer sur la carte touristique mondiale. Le concept « Iles Vanille » oblige à une réflexion en amont. Il souligne indirectement la responsabilité qu'implique une gestion raisonnée de nos patrimoines culturels et naturels.

Dès lors, les propos de Frédéric Rabeary, planificateur principal au ministère malgache du Tourisme, viennent démontrer combien le tourisme responsable, qu'il appelle « géotourisme », contribue à l'installation d'une marque et à la consolidation d'une identité commune, comme tremplin de nos économies.

Des risques, explicités par le Pr. Jean-Michel Jauze, doyen de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de La Réunion, existent néanmoins. Il nous faut prendre garde à ne pas diluer ni folkloriser la plus-value qu'offre notre identité indianocéanienne ; il nous faut revoir les balises de nos parcours de développement afin que les impératifs économiques de court-terme n'hypothèquent pas la durabilité de nos milieux naturels et donc notre produit touristique. Après avoir posé une problématique complexe sur les réalités et utopies d'un tourisme culturel responsable en Indianocéanie, le Pr. Jauze propose une démarche complémentaire, allant du local au mondial, pour que l'ambition touristique reposant sur nos atouts naturels et patrimoniaux soit cohérente et plus encore acceptée par tous.

Si une attention particulière a été donnée au défi touristique, un secteur intimement lié à ce que nous sommes et à ce que nous voulons devenir, bien d'autres enjeux demandent réflexion. Quid de nos industries, d'un label indianocéanien pour nos produits ? Comment devrions-nous appréhender notre relation avec les autres îles de l'océan Indien, notre ouverture à l'Afrique orientale et australe, à l'Asie ? Hors tourisme, comment capitaliser sur notre plus-value environnementale et patrimoniale pour créer des emplois et générer des revenus ?

Ces questions, listées ici de façon non-exhaustive, suscitent l'intérêt de nos chercheurs, et nourrissent des ambitions légitimes. La somme de connaissances ici réunies démontre la nécessité d'un tel exercice. Nous envisageons déjà, à la COI, de renouveler l'expérience tant cette réflexion pluridisciplinaire contribue à faire de l'Indianocéanie une région conquérante, parce que fière de son identité et soucieuse de préserver ses atouts.

---

# *Connexions des savoirs historiques et... perspectives*

---

Pr Yvan COMBEAU

Historien

Centre de Recherches sur les Sociétés de l'océan Indien  
Université de La Réunion

## RÉSUMÉ

L'Indianocéanie est déjà un espace pour la recherche. Les connexions entre les îles de l'océan Indien existent. Les savoirs circulent et les partenariats se constituent depuis plus de dix ans. Le texte présente les productions dans le domaine des sciences historiques. L'histoire de l'océan Indien a été écrite et les recherches se prolongent jusqu'au temps présent, voire l'actualité politique. Pour les perspectives, il paraît intéressant de réaliser tous les cinq ans un bilan des travaux de la COI et de la situation géopolitique des îles de l'espace indianocéanique.

## MOTS-CLÉS

Indianocéanie ; savoirs historiques ; recherches ; site web ; projets

## ABSTRACT

*Indian-Oceania already constitutes a geographic space for research. The Indian Ocean islands are interconnected. Knowledge and partnerships have been built together for more than ten years. This text introduces the work results in the historical sciences field. Indian Ocean history has been written and the present time is still the scene of researches that address political events. In the future, it seems necessary to assess every five years the achievements of the COI and the geopolitical situation of the Indian Ocean islands.*

## KEYWORDS

*Indian-Oceania ; historical knowledge ; researches ; website ; projects*



L'Indianocéanie existe. Nous la rencontrons depuis plus d'une décennie. Et c'est un des paradoxes de ce colloque. Réunion exceptionnelle et ordinaire. L'exception vient de l'initiative de la COI. Organiser à Maurice un colloque sur la présente thématique constitue un moment fondateur. Et dans le même temps, nous nous retrouvons entre chercheurs en sciences humaines sans avoir l'impression de vivre un moment unique. Nous avons initié entre historiens, géographes, politistes, politologues des contacts réguliers. De manière fréquente, chaque année, nous avons des rendez-vous et de nombreuses occasions de communiquer et de construire ensemble. Et pourtant, la COI avec ces journées exprime une volonté, un point de départ pour que les dynamiques existantes puissent s'inscrire dans une toile de partenariats plus large. Il importe ici de communiquer sur ce que nous avons fait, faisons et surtout tracer des perspectives pour donner à voir l'Indianocéanie.

***“L'Indianocéanie existe.  
Nous la rencontrons  
depuis plus  
d'une décennie.”***

J'insiste en premier lieu sur ce réseau de chercheurs qui contribue à l'écriture de l'histoire de l'océan Indien. En rappelant tout d'abord, les héritages et le nom d'Auguste Toussaint<sup>1</sup>. L'océan Indien est son pays. Il l'examine depuis les terres de l'histoire maritime. Comme il le note à plusieurs reprises, « Dans la littérature océanique, l'océan Indien tient assez peu de place... ». Et dans le champ de l'histoire, « L'histoire maritime est une discipline récente... ». Où se situe donc notre historien ? Dans un espace peu étudié, il tente de redonner vie et force à l'histoire maritime d'un océan ; non des lettres de noblesse mais une connaissance. Et comme pour chaque élément de démonstration, il le rattache à une justification, celle de la preuve, rappelant alors la synthèse de Egmont Zechlin, *Maritime Weltgeschichte* parue en 1947. En histoire maritime, le rôle des idées et des croyances est essentiel, la mer « servant à les véhiculer ». Sur l'océan Indien, l'historien pourchasse aussi les corsaires. Sa biographie des frères Surcouf paraît en 1979. Le célèbre historien mauricien fonde en 1960, à Tananarive, avec plusieurs de ses collègues (historiens, archivistes) l'Association Historique Internationale de l'océan Indien. Il peut écrire au début de la décennie 80 :

Pour l'océan Indien, l'aspect historique des études sur l'Histoire maritime fut examiné pour la première fois lors d'une réunion à Madagascar dont il a été l'initiateur (historiens, archiviste) « il en sortit l'AHIOI qui a tenu à ce jour 1981 quatre colloques internationaux<sup>2</sup>.

Cette association vit toujours et se porte bien (présidée par Prosper Eve, professeur d'histoire moderne, Université de La Réunion). Elle organise chaque année des séminaires internationaux sur des problématiques historiques liées à l'espace indianocéanique. Ainsi, en 2012, nous étudions l'histoire du mouvement syndical. C'est dire si dans le domaine des sciences historiques, le socle indianocéanique existe. Les publications des historiens en témoignent. Les ouvrages d'un Auguste Toussaint le prouvent (*L'océan Indien au XVIIIe siècle*, Flammarion ou *Histoire de l'océan Indien*, collection « Que sais-je ? »). Il serait d'ailleurs bien judicieux de rééditer plusieurs de ses livres.



**UNITÉ DE RECHERCHES Océan Indien :  
ESPACES ET SOCIÉTÉS**

Dans la continuité de ce mouvement né dans les années 60, les chercheurs en histoire, et plus largement en sciences humaines, se sont inscrits sur cette

1. La publication de son *Histoire de l'océan Indien* aux Presses Universitaires de France en 1961 marque le début de ses recherches dans ce domaine.  
2. A. Toussaint, 1961, *L'histoire de l'océan Indien*, Paris : PUF, p. 7.

ligne de construction. Aujourd'hui, une unité de recherches (Océan Indien : espaces et sociétés) située à l'Université de La Réunion conduit des études sur les thématiques indianocéaniques. Deux axes sont privilégiés : Patrimoines, Tourismes, Territoires et Pouvoirs : espaces et sociétés. Les recherches sont essentiellement consacrées à l'Indianocéanie. Pour son dernier bilan (2008-2013), ce sont plus d'une centaine de productions (articles, ouvrages, communications...) qui ont été recensées. La mise en gerbe de cette documentation compose un corpus impressionnant pour la compréhension de notre monde insulaire.

Au moment où débute ce colloque, je souhaiterais présenter succinctement un état des recherches et des programmes (études, Master, ...) qui sont déjà en place. Une manière de faire connaître et d'assurer une valorisation de ces instruments qui participent à une meilleure connaissance de l'Indianocéanie. Ce pôle de recherches mène des travaux dans les champs de l'histoire et de la géographie. Il travaille en interdisciplinarité avec les ethnologues, anthropologues, sociologues. Dans les liens recherches-formation, il dirige plusieurs Master sur l'étude des espaces et des sociétés de l'Indianocéanie. Dans l'offre de formation, un axe domine avec l'existence d'un Master intitulé « Tourisme, Patrimoines, Territoires ». Parmi les temps forts de l'activité de cette équipe, signalons le « Grand Séminaire de l'océan Indien ». C'est un rendez-vous bi-annuel ouvert aux doctorants des universités indianocéaniques<sup>3</sup>.

Dans cette équipe de chercheurs, le CRESOI (Centre de recherches sur les sociétés de l'océan Indien) est le vecteur de l'histoire de l'Indianocéanie. Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien, fondé en 2001, il a pour objet d'études plusieurs champs historiques : colonisation/décolonisation, histoire de l'esclavage, histoire politique, histoire culturelle, histoire des sports et des pratiques corporelles, études historiques des patrimoines, des tourisme et des loisirs, histoire de l'archéologie... Les activités scientifiques sont menées dans le cadre d'un partenariat (chercheurs-associés et étudiants) avec plusieurs universités des pays du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, Mayotte...) et d'une coopération active au travers de programmes de recherches et de réguliers séminaires, colloques... Les publications se retrouvent chez plusieurs éditeurs et dans la collection Bibliothèque Universitaire Francophone-Océan Indien (Le Publieur). Le CRESOI co-dirige aussi la revue *Tsingy* (en direction des enseignants principalement) et *La Revue historique de l'océan Indien*

(qui a été créée par l'Association Historique Internationale de l'océan Indien - AHIOI). En 2010, cette revue qui portait initialement le titre de *Revue des Mascareignes* a exprimé ce mouvement de convergence vers l'existence indianocéanique. Nous reproduisons ici l'éditorial qui donnait naissance à une revue à l'échelle de l'Indianocéanie.

Sonnez trompettes, battez tambour, frappez djembé... *La Revue historique de l'océan Indien* ouvre une nouvelle phase de son histoire. Désormais, la revue prend le rythme d'une parution semestrielle. Un nouveau défi qui s'accompagne d'une consolidation avec l'entrée de partenaires dans la petite fabrique de l'histoire. Publiée par l'association historique de l'océan Indien, la revue associe dorénavant deux nouvelles institutions : le centre de recherches sur les sociétés de l'océan Indien et la Commission internationale des historiens de l'océan Indien du CISH. L'assise s'élargit et renforce les potentialités. Les objectifs demeurent ceux des fondateurs : développer la connaissance historique de, dans, tout l'océan Indien. Et en cette année anniversaire de la naissance de Auguste Toussaint, qui a créé l'association historique de l'océan Indien en 1961, ce développement donné à la revue est une belle manière de fêter l'événement et de rappeler le rôle essentiel de cet historien dans l'écriture de l'histoire de l'océan Indien. A nous de maintenir le cap. A nous d'assurer le mouvement et d'avancer en confortant le réseau des historien/ne/s entre l'Afrique et l'Australie. En fixant ces deux rendez-vous annuels, nous ambitionnons de mieux diffuser les études en langue française et anglaise. En même temps, le site internet ([www.centre-histoire-ocean-indien.fr](http://www.centre-histoire-ocean-indien.fr)) met l'histoire à l'ère des NTIC et assure une plus ample valorisation des travaux sur la toile. Et depuis trois années, l'organisation de la semaine de l'histoire (chaque dernière semaine de novembre) sur l'île de La Réunion s'installe comme un temps de rencontres, d'échanges, dans ce combat pour l'histoire. En faisant jouer les trompettes pour vous informer de nos évolutions éditoriales, ces quelques lignes d'introduction sont aussi une invitation à nous rejoindre, à s'abonner... à participer au rayonnement de la recherche historique dans l'océan Indien.

Le socle, et le tremplin, nous semblaient déjà présents dans les logiques de refondation de cette revue illustrant ainsi des dynamiques en marche. La création depuis trois années d'un site (histoire de l'océan Indien) vient renforcer les dispositifs. Il permet de diffuser nombre d'informations sur

3. Nous renvoyons à la publication des actes du premier Grand Séminaire : J.-M. Jauze, Y. Combeau (dir.), 2010, *Géographes et Historiens dans la compréhension et la gouvernance des espaces et sociétés de l'océan Indien*, coll. « Terres et sociétés indocéaniques », n°1, Université de La Réunion - Océan Editions, 424 p.

la toile. Ce site se veut un porte-voix pour les savoirs sur l'Indianocéanie. Dans son arborescence, les internautes peuvent se plonger dans le monde ancien (avant le XVI<sup>e</sup> siècle), découvrir les temps contemporains ou les pages de l'actualité avec des rubriques rédigés par des historiens malgaches, mauriciens, seychellois, comoriens, mahorais, réunionnais. Ce site élargit sa voilure et devient un lieu de références pour la connaissance historique indianocéanique.

### LE RÉSEAU HAPOI – HISTOIRE-ACTUALITÉS-POLITIQUES-OCÉAN INDIEN

Un partenariat sur l'histoire et l'actualité politiques s'est organisé depuis plus de dix ans. Un programme d'études a été élaboré. La première partie de ce programme porte sur l'histoire des temps présents des îles de l'Indianocéanie dans l'après deuxième guerre mondiale. Elle analyse la dernière phase de la période des colonisations et les formes des décolonisations (post-colonisation, post-indépendance, ...). En ce sens, cette part des recherches prolonge les conclusions d'un colloque organisé dès octobre 2006 par l'AHIOI (Association Historique Internationale de l'océan Indien), le Conseil général de La Réunion et le CRESOI sous l'intitulé : « *La Réunion et l'océan Indien : De la décolonisation au XXI<sup>e</sup> siècle* »<sup>4</sup>.

La seconde partie examine l'histoire politique dans son immédiateté. Le programme se centre sur les cinq dernières années de la vie politique de ces îles : pouvoir exécutif, personnel politique, situation institutionnelle, forces politiques, élections, rôle des associations, forces religieuses, presse... Cette actualité politique compose la principale thématique du premier séminaire du groupe de recherches (le 27 novembre 2008). Depuis, avec une régularité annuelle, des séminaires s'organisent. Les études sur la politique dans le monde insulaire se nourrissent aussi des travaux de doctorants. Les co-tutelles, les bourses de coopération régionale de la Région Réunion, les doctorales... consolident la dimension des échanges. Le dernier séminaire sur l'histoire et l'actualité politiques de l'océan Indien s'est tenu en novembre 2011 à l'Université de La Réunion. Dans le cadre des programmes de la Fédération de recherches Observatoire de l'océan Indien, six intervenants ont présenté la situation politique actuelle des îles du sud ouest de l'océan Indien. Sur le site ([www.cresoi.fr](http://www.cresoi.fr)), les communications des six intervenants ont été mises en ligne. Il s'agit de Jocelyn Chan-Low (Maurice), Denis Alexandre (Madagascar), Saïd Daniel (Mayotte), Mousshini

El Barwane (Les Comores), Jean Claude Mahoune (Seychelles), Yvan Combeau (La Réunion). Aujourd'hui, ce réseau se pérennise. En septembre 2013, un séminaire a été organisé sur le thème : « Michel Debré dans l'histoire de La Réunion et de l'océan Indien »<sup>5</sup>.

### LA COMMISSION INTERNATIONALE DES HISTORIENS DE L'OCÉAN INDIEN

Cette association est la plus récente dans l'ensemble des réseaux que les historiens et historiennes de l'océan Indien ont mis en place. Elle a été fondée en 2012 pour intégrer la toile mondiale constituée par le Comité International des Sciences Historiques (CISH). Le Comité international des Sciences Historiques a été fondé en 1926 à Genève. Association non gouvernementale, le CISH veut promouvoir les sciences historiques par la voie de la coopération internationale. Selon le premier article de ses statuts, le CISH « défend la liberté de pensée et d'expression dans le domaine de la recherche historique et veille au respect de la déontologie professionnelle de ses membres ». Avec la commission internationale des historiens, historiennes, de l'océan Indien (CIHOI), nous disposons au sein de l'organisation mondiale d'une place nous permettant de valoriser les études indianocéaniques et d'être présents lors des rencontres internationales qui ont lieu tous les cinq ans. Depuis le grand colloque de Sydney (2005), nous avons pu exposer les travaux sur l'océan Indien. Et la prochaine grande rencontre se déroulera en Chine (2015). Un panel a été sélectionné sur le thème « Ecrire l'histoire de l'océan Indien ». Mme Lucile Rabea-riamananana, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Tananarive, porte ce projet. Quant aux périodes intéressées par cette histoire, elles devraient englober l'ensemble des étapes de cette histoire, à commencer par le peuplement des îles et ne s'arrêtant qu'à l'histoire des temps présents, c'est-à-dire, selon les écoles historiques actuelles, comprenant la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle.

***“Pour l'histoire des relations inter-îles, il faut retenir la genèse du peuplement.”***

4. Y. Combeau (dir.), 2007, *La Réunion et l'océan Indien : De la décolonisation au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Indes Savantes, 260 p.

5. Les actes de ce séminaire seront prochainement publiés (voir le site [www.cresoi.fr](http://www.cresoi.fr)).

L'écriture de l'histoire de l'océan Indien est intéressée à la fois par celle des relations inter-îles et celle spécifique à chaque pays. Pour l'histoire des relations inter-îles, il faut retenir la genèse du peuplement de chacune d'elles, ce qu'elles doivent aux vagues d'immigrations à travers l'histoire : migrations à but commercial ou déplacements forcés, notamment à cause de la traite des esclaves. Quelles en sont les conséquences sur le plan économique, social et surtout sur la formation des identités culturelles de chaque population ou peuple ? De même, le rôle des missions religieuses dans la diffusion de la culture occidentale mérite de faire l'objet de recherche.

Enfin, quelle évolution enregistre-t-on dans ces relations inter-îles dans le temps ? Pour l'histoire spécifique de chaque pays, il importe d'en déceler l'évolution des structures socio-politiques et celle du vécu des populations, de leur représentation de la chose politique, tout en plaçant ce domaine dans le cadre plus vaste des relations internationales et géopolitiques, selon les périodes. En outre, l'évolution de la culture matérielle relève tout autant de l'histoire économique et sociale que de l'anthropologie, de l'archéologie et de la sociologie ainsi que d'autres sciences humaines, la pluridisciplinarité devant guider l'historien dans tous les pas de ses recherches.

Enfin, l'histoire et l'analyse des représentations et des mentalités devraient trouver leur place dans nos recherches : quelle image de l'Autre se répand dans chaque pays ? L'autre est défini comme provenant des autres îles ou d'« au-delà

des mers », des étrangers originaires des autres continents. Quelles raisons subjectives et objectives permettent d'expliquer ces images. En tout cas, l'histoire et mémoire ne peuvent être séparées dans ce cadre, domaine fécond et probablement encore peu exploité jusque-là. De manière plus précise, les papiers de chacun pourraient évoquer les mouvements de migrations et les vagues de peuplement des îles dans le temps et dans l'espace. Ceux-ci engendrent la formation d'une culture commune dans les îles, culture à multiples facettes, qui concernent des domaines aussi variés que les apports linguistiques, les chants et les danses, les apports architecturaux, les arts culinaires et... la liste n'est pas du tout exhaustive<sup>6</sup>.

### OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS DE L'OCÉAN INDIEN

L'Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien (OSOI) est une structure fédérative de recherche – au sein de l'Université de La Réunion. Depuis plus de deux décennies, l'Université de La Réunion développe des travaux sur des thématiques propres à La Réunion, à l'océan Indien et plus largement, aux relations que ces territoires entretiennent avec le reste du monde. L'Observatoire des sociétés de l'océan Indien est une fédération de recherches réunissant des chercheurs spécialistes de droit, économie, gestion, sciences humaines, sciences sociales, littérature... Créé en 2010, il regroupe six Unités de recherches, rassemble plus de 150 chercheurs et tisse un important réseau de partenariats internationaux. Trois axes (Risque et Développement/ Ter-



Les premiers pas de la coopération régionale sous l'égide de la Commission de l'océan Indien.

6. Sur ce projet, et l'appel à communications, nous renvoyons au site d'inscription : <http://www.cish.org>



ritoires et Mobilité/ Pouvoirs et Réseaux) organisent cette plate-forme de connaissances sur les sociétés indianocéaniques. Dans ce début du XXI<sup>e</sup> siècle quand s'affirment les dimensions et les connexions de l'Indianocéanie (politiques, culturelles, sociales, économiques, touristiques...), l'OSOI se veut un laboratoire d'idées et un pôle de réflexions (site internet, études, revues, publications, MOOC, colloques, ...) L'Observatoire entend ainsi prendre sa place au cœur des dynamiques actuelles et devenir un acteur incontournable dans le présent de l'océan Indien.

Les principaux objectifs de cet observatoire peuvent être ainsi répertoriés :

1. Inciter et soutenir des travaux pluridisciplinaires centrés sur les sociétés de l'espace indianocéanique. Faire émerger de nouveaux champs de recherche, par la définition et la mise en œuvre de programmes pluridisciplinaires novateurs menés par les équipes pluridisciplinaires issues des laboratoires fédérés dans le cadre de l'observatoire sur les thèmes définis par l'Observatoire.

2. Mettre en place un observatoire en Sciences humaines et sociales des sociétés de l'espace indianocéanique. Mettre en place un dispositif permanent et pérenne de production de données concernant les sociétés de l'océan Indien. En recensant, activant ou réactivant les dispositifs existants. En concevant un observatoire pluridisciplinaire capable de rendre

compte de l'état et des transformations des sociétés indianocéaniques.

3. Valoriser et diffuser les acquis de la recherche pluridisciplinaire en L-SHS. Valoriser et diffuser l'expertise acquise concernant les sociétés indianocéaniques par les équipes de recherches de l'Université de La Réunion. En procédant à un état des recherches à travers l'organisation d'une (ou plusieurs) manifestation(s) scientifique(s) à La Réunion. En rendant publics ces travaux par le développement d'un site web spécifique à l'observatoire.

4. Rendre compte des transformations des sociétés indianocéaniques et de leurs liens intra/extra territoriaux. La structure fédérative OSOI travaille essentiellement sur les problématiques de la zone océan Indien. D'un point de vue géographique, l'OSOI développe ses travaux en trois cercles concentriques centrés sur l'île de La Réunion. Le premier cercle correspond à la zone sud de l'océan Indien qui réunit l'archipel des Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Ces îles ont une histoire commune, un peuplement varié, une volonté de développement durable, la lutte contre la pauvreté et l'ouverture au monde. Ce cercle correspond aux pays de la Commission de l'océan Indien (COI). Le deuxième cercle comprend les « pays » bordiers de l'océan Indien. Sont particulièrement concernés les « pays » de la côte sud et est du continent africain (Afrique du Sud, Mozambique, Tanzanie et Zanzibar), l'Inde et le Sri Lanka.



Le 10 et 11 avril 1989, signature du protocole additionnel à Mahé à l'occasion de la 7<sup>e</sup> session du Conseil des ministres.



De ces pays sont parties les vagues d'immigration qui ont peuplé l'île de La Réunion et l'île Maurice, contribuant ainsi à l'histoire et à la constitution du caractère multiculturel de ces sociétés insulaires. Ce cercle englobe pour partie les Etats participant de l'« Indian Ocean Rim-Association for Regional Cooperation » (IOR-ARC). Les îles dispersées dans l'Océan Indien (Diego Garcia, Maldives, Chagos...), ainsi que les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF - Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie, les îles éparses) entrent également dans ce deuxième cercle. Le troisième cercle s'élargit au reste du monde, mais plus particulièrement aux pays liés à l'Océan Indien et à La Réunion par l'histoire (les anciennes métropoles, la Chine, qui a fourni un lot important d'immigrants) et par les nouvelles migrations que l'on peut observer aujourd'hui vers les pays d'Europe, le Canada et sa province du Québec, et l'Australie.

Il s'agit avec ce court état des lieux, qui ne prétend surtout pas être exhaustif, communiquer entre nous. Faire circuler l'information, et plus encore dans le prolongement de cette diffusion, de cette meilleure connaissance créer dans les prochains mois des synergies afin d'étoffer les dispositifs existants et de densifier les réseaux et les partenariats.

La COI est donc attendue pour être aussi un relais et un accélérateur de projets. En ce sens, le réseau des chercheurs en sciences humaines propose à l'exécutif COI, et à son secrétaire général, deux projets sur les deux prochaines années. Il s'agit pour les porteurs de projets de mettre en avant les cohérences dans l'espace indianocéanique. La présente rencontre constitue un temps fort qu'il faut prolonger. Comme les réseaux des chercheurs en sciences humaines le font depuis des années, il nous importe ici de fixer des prochaines étapes. Le pire serait de ne fonctionner qu'avec des conditionnels. La COI ne peut se contenter de fixer des lignes directrices, des perspectives en termes de programmes culturels, de recherches sans dégager des priorités et des calendriers. Lister des dizaines de possibles, reprendre un long inventaire de préconisations et nous voilà noyés dans le fleuve des recommandations. Nous préférons essayer de déterminer deux prochains chantiers. Ils se veulent ceux d'une cohérence visant à donner force à l'espace de la recherche en sciences humaines, mais pas seulement. Nous voulons dépasser le cercle restreint d'un petit groupe ou même d'un large réseau pour valoriser des savoirs et les diffuser vers un plus large public.

Deux projets ont été définis pour réussir cette ambition. Le premier porte sur les patrimoines de l'Indianocéanie. Il s'agit de réunir pour la première fois dans une publication la description et l'analyse des patrimoines (culturels, naturels, religieux, historiques, matériels/immatériels) dans chacun des territoires. Au-delà d'une collecte, nous ambitionnons de mettre en valeur les cohérences (géographiques, historiques, culturelles...) de l'espace indianocéanique. Le second projet veut combler une lacune en réalisant le premier ouvrage présentant la situation géopolitique de l'espace indianocéanique dans l'ensemble monde. Se présentant comme un « état des lieux », ce document a vocation à s'actualiser tous les cinq ans afin d'analyser l'actualité et les évolutions géopolitiques. Pour le dire simplement, construire ensemble une publication indispensable pour comprendre l'Indianocéanie.

### *“Il nous faut interroger l'histoire de l'océan Indien.”*

Je reprendrai ici les ambitions du projet 2 que je conduis. Un des paradoxes de la situation du monde insulaire indianocéanique réside dans un mouvement d'attrait, d'observations et dans le même temps les marques d'une forte méconnaissance de l'histoire et des situations, des évolutions, présentes. Afin de casser ce paradoxe, nous pensons qu'il faut mettre en synergie toutes les forces qui travaillent à une meilleure connaissance de l'espace Océan Indien. En premier lieu, il nous faut interroger l'histoire de l'océan Indien, revenir aux pères fondateurs, à l'écriture d'une histoire où se retrouvent le rôle, et la plume d'Auguste Toussaint.

Un second point retient notre attention, c'est précisément la Commission de l'océan Indien. L'équation avec l'Indianocéanie n'est pas encore pleinement réussie.

L'institution demeure une instance méconnue, mais plus encore elle n'a pas forgé les moyens d'être, de devenir, un lieu partagé où les pouvoirs des îles sont représentés. Il faut engager une révolution copernicienne pour une représentation c'est-à-dire une présence des terres indianocéaniques dans un exécutif à la hauteur des défis. Osons écrire qu'il faut envisager de revoir la gouvernance et la participation citoyenne au sein de la COI pour passer d'un stade de cooptation à celui d'élections.

A notre place, nous proposons d'écrire cette histoire de la Commission de l'océan Indien. Pas seule-

ment le canevas chronologique mais les réalités des contextes de la guerre froide à ses premières années du XXI<sup>e</sup> siècle. L'annonce d'un classement des archives constitue un appel à réaliser un dépouillement des documents afin d'entreprendre pour le moins un premier bilan d'étape sur depuis la fin de la décennie 70 avec les initiatives fondatrices venues de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Dans ce projet, et c'est la troisième part, la plus conséquente, doit prendre place le travail de synthèses et d'analyses des équipes formées dans chaque pays membre de la COI. Sur deux années, pour une production fin 2015, nous pouvons avec des rencontres régulières (dès la fin 2013, et sur l'année 2014) esquisser une construction éditoriale, puis l'étayer et la finaliser en abordant les réalités démographiques, économiques, sociales, politiques, culturelles de chaque territoire.

*“Le chemin a été tracé, il nous faut le prolonger, et si possible élargir le trait.”*

Dans le temps de la conclusion, il nous importe de souligner combien le socle des connaissances historiques sur l'Indianocéanie est riche des contributions publiées depuis des décennies. Le chemin a été tracé, il nous faut le prolonger, et si possible élargir le trait et multiplier les productions. En ce sens, se prépare un ouvrage d'histoire sur les temps présents (depuis 1945) dans les îles de Madagascar, Maurice et La Réunion. Un des défis consiste bien maintenant à augmenter la voilure de notre démarche et à élargir notre communication vers un plus large public. Les cercles des savoirs n'ont pas vocation à fonctionner dans un « entre nous » mais à communiquer. Faire savoir à ceux qui dirigent, et parfois ignorent les livres édités et les travaux qui pourraient être des ressources dans la construction indianocéanique. Faire savoir dans les établissements scolaires, dans les pages des journaux, alimenter les émissions d'une télévision à l'échelle de l'Indianocéanie, ... Ce sont ces nouvelles frontières qui doivent être nos horizons.

## BIBLIOGRAPHIE

COMBEAU Y. (dir.), 2007, La Réunion et l'océan Indien : De la décolonisation au XXI<sup>e</sup> siècle, Paris : Indes Savantes, 260 p.

JAUZE J.M., COMBEAU Y. (dir.), 2010, Géographes et Historiens dans la compréhension et la gouvernance des espaces et sociétés de l'océan Indien, coll. « Terres et sociétés indocéaniques », n°1, Université de La Réunion - Océan Editions, 424 p.

TOUSSAINT A., 1961, L'histoire de l'océan Indien, Paris : PUF.

---

# *Emergence d'une identité indianocéanique, quels défis ?*

---

Thierry MALBERT

Docteur en Anthropologie  
Maître de Conférences en Sciences de l'éducation  
Laboratoire LCF-ICARE  
Université de La Réunion

## RÉSUMÉ

Quels sont les défis à relever dans l'objectif de faire émerger une identité indianocéanique nécessaire au développement d'une appartenance régionale commune et d'une meilleure visibilité de cette région à l'international ?

L'Océan Indien constitue un espace culturel d'une grande intensité dont le potentiel de créativité s'exprimera avec d'autant plus de force qu'il sera l'objet d'une reconnaissance et d'un enrichissement mutuel. Les logiques de rencontres interculturelles posent la question de l'identité comme première, celle-ci est perçue dans une dynamique construite sur la valorisation des spécificités et leur partage. L'objectif est de susciter la création pour la rendre visible et utile, en interne au sein des populations des cinq Etats membres de la COI, comme au niveau international. Une meilleure visibilité permettra de montrer au reste du monde les spécificités de cet espace et donc de l'ouvrir sur des marchés mondiaux en pérennisant ainsi son développement sur des perspectives plus longues. Le renforcement de l'axe culture et développement, construit à partir d'une politique s'appuyant sur une stratégie régionale culturelle en lien avec l'économie, devrait permettre d'articuler les leviers promotionnels de cette unité régionale indianocéanique émergente.

## MOTS-CLÉS

Interculturalité ; identité ; culture ; médiation ; paix.

## ABSTRACT

*What are the challenges in the goal of an indianocéanique identity needed to develop a common regional identity and visibility in this area internationally emerge?*

*The Indian Ocean is a cultural center of great intensity that the creative potential will be expressed with all the more force it will be a recognition and mutual enrichment. The logic of intercultural encounters, raise the question of identity as the first, it is seen in a dynamic built on the development of specific and sharing. The objective is to encourage the creation to make it visible and useful internally within populations of the five IOC Member States as well as internationally. Visibility will show to the world the characteristics of this area and thus open global markets thus perpetuating its development over longer perspectives. Strengthening cultural axis and development, built from a policy based on a regional cultural strategy linked with the economy expected to articulate the promotional techniques of this emerging indianocéanique regional unit.*

## KEYWORDS

*Interculturality; identity; culture; mediation; peace.*



L'Indianocéanie : une diversité culturelle, mélange de couleurs et de saveurs.

La diversité culturelle de cette partie occidentale de l'océan Indien est très large. Cette région offre des spécificités culturelles diverses, certaines y sont ancestrales, d'autres beaucoup plus récentes. Elles ont pour point commun des apports divers marquant ainsi à leur paroxysme les identités culturelles des sociétés créoles (Seychelles, Maurice, Réunion). Cet océan est un *carrefour de civilisations*, matérialisé par l'existence de ce que l'anthropologue Paul Ottino (1974) a appelé les *civilisations de frange*, qui se sont épanouies dans différents archipels et îles, notion à laquelle fait écho celle de *zone de contact* (Pratt M.-L., 1991). Il s'agit d'une interface marquée à la fois par un continuum culturel mais également par des spécificités locales, elles mêmes renforcées par l'insularité. Si depuis 5 000 ans les navigations et échanges font de l'océan Indien l'espace maritime historiquement le plus anciennement occupé, il n'en reste pas moins que les cultures en contact n'ont pas toujours eu des relations égalitaires entre elles. Dans ce contexte, le défi majeur à relever est de faire émerger une identité indianocéanique.

#### L'OCÉAN INDIEN CONSTITUE UN ESPACE MILLÉNAIRE D'ÉCHANGES ET DE CONTACTS CULTURELS

Ces dernières années, les échanges transnationaux, transcontinentaux ont connu un renouveau. De nouveaux itinéraires existent, l'émergence de nouvelles villes mondialisées (Dubai, Johannesburg,

Singapour, ...) fait apparaître de nouvelles zones de contact culturel. La spécificité indianocéanique dans la mondialisation ouvre de nouvelles perspectives à l'étude de la diversité culturelle et du vivre ensemble car elle remet en question le récit d'une modernité et d'une globalisation induite essentiellement par l'Occident. Se pose alors la question de l'évolution identitaire de cet espace.

Si chaque île de cette partie du monde connaît une culture spécifique et identifiable, il est important de relever les différents apports réciproques. Ceux-ci permettent aux populations d'apprécier leurs héritages à la fois communs et spécifiques. Cette pluralité culturelle et de sens nous amène à nous poser la question de l'existence d'une identité commune pour cet espace indianocéanique.

***“L'océan Indien est une aire de contact maritime ancienne, un espace culturel de rencontres et d'échanges.”***

Avons-nous une culture indianocéanique identifiée et repérable ? Existerait-il des leviers favorables à l'émergence d'une identité régionale dans cette partie du bassin de l'océan Indien ? Quels sont les défis à relever dans l'objectif de faire

émerger une identité indianocéanique nécessaire au développement d'une appartenance régionale commune et d'une meilleure visibilité de la région à l'international ?

Dans l'océan Indien occidental, des liens économiques, culturels, et familiaux existent. L'océan Indien est une aire de contact maritime ancienne, où s'est construit depuis 5 000 ans un espace culturel de rencontres et d'échanges entre les civilisations africaines, arabes, indiennes, européennes, asiatiques et australes. Les artères commerciales le long des côtes et des îles, établies sur base de la connaissance des vents dominants de ce vaste océan, les déplacements des personnes lors de l'esclavagisme, l'engagisme et des colonies, ont favorisé la mise en lien des populations diverses de cette aire géographique si riche. Or, aujourd'hui, ces liens ne sont que très peu visibles et très peu mis en valeur. Il manque en effet la connaissance générale des origines partagées, des héritages communs et des liens culturels historiques et contemporains. Il manque donc une identité régionale culturelle indianocéanique ressentie en interne comme à l'international.

Reconnaître ce manque et vouloir le combler, c'est reconnaître ce défi culturel et identitaire qui impacte, non seulement les relations politiques et sociales, mais aussi économiques du développement régional en général. Le défi est de reconnaître la place essentielle que peut jouer la culture, le patrimoine et le réseau identitaire de ces peuples dans le développement durable des îles.

Les défis à relever portent sur :

- La reconnaissance des spécificités de chaque île
- La question de la promotion de l'identité et de la démocratisation de la culture
- La préservation du patrimoine matériel et immatériel
- Le développement d'une coopération entre les pays
- La protection de l'environnement
- La promotion des artistes
- La co-création culturelle
- L'archivage et la collecte

L'objectif est la création à long terme, à travers les échanges, d'une culture de l'océan Indien, un genre d'Indianocéanie ou bien une culture indianocéanique.

Une identité régionale participe au développement régional durable, elle renforce la lutte contre la pauvreté et elle développe les solidarités et la paix.

### **QUEL SONT LES LEVIERS POUR RELEVER CE DÉFI ?**

Tout d'abord un tel grand projet englobe les dimensions anthropologiques, patrimoniales (matérielles et immatérielles) et artistiques comme fondement structurant à un développement durable, organisé et cohérent dans l'espace indianocéanique.

Les îles membres de la Commission de l'océan Indien (COI) se trouvent dans des situations politiques et économiques différentes ; or, les défis liés à la condition des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) sont importants. Ceci inclut le changement climatique, l'éloignement, voire l'isolement, les problèmes de mobilité et de communication, les dépendances économiques et touristiques, les capacités humaines et institutionnelles limitées, les ressources naturelles restreintes, et le manque d'opportunités pour les jeunes. Ces situations spécifiques ne se limitent néanmoins pas aux défis. Les qualités, notamment liées à l'extraordinaire diversité naturelle et culturelle, apparaissent comme une source d'opportunités propres aux îles de l'océan Indien.

***“Établir une meilleure coopération, coordination et communication pour approcher les défis du secteur culturel à l'international.”***

S'orienter sur une nouvelle réflexion basée sur une approche du développement conjoint du secteur créatif et des industries culturelles, une approche du tourisme régional, et un programme de collaboration pour les événements culturels régionaux est un défi à relever. Dans ce cadre, établir une meilleure coopération, coordination et communication pour approcher les défis du secteur culturel à l'international et au niveau des pays membres, semble une nécessité.



Dans ce contexte, il apparaît important de sensibiliser les pays membres de la COI aux conventions culturelles internationales et de favoriser la mise en place de normes pour promouvoir la diversité culturelle, renforcer une économie culturelle, et établir la meilleure protection du patrimoine. Ceci peut passer par une télévision de l'océan Indien, un site web culture, une radio de l'océan Indien, des plateformes multimédias ouvertes sur la région et le monde.

S'orienter sur une nouvelle réflexion basée sur une approche du développement conjoint du secteur créatif et des industries culturelles ; une approche du tourisme régional ; et un programme de collaboration pour les événements culturels régionaux, est un défi à relever.

La mobilité et l'échange des acteurs culturels, la co-crédation artistique et artisanale sont aussi importants que le renforcement des capacités institutionnelles et la recherche de synergies pour créer des labels commerciaux et touristiques en commun.

Les défis à relever pour renforcer l'émergence d'une identité culturelle régionale sont donc multiples. Ils incluent, par exemple, la collaboration pour la protection et la gestion du patrimoine régional ; la création d'un cadre régional de formation et de

recherche pour la protection, la conservation et la promotion du patrimoine matériel et immatériel ; et l'initiative pour un cadre régional pour le partage des compétences, des savoirs, des techniques, et des ressources humaines. Une collaboration plus forte avec les centres culturels et les universités de la région pour la formation aux métiers culturels, renforcer et animer le réseau de coopération au niveau national, régional et international par le biais associatif, institutionnel et étatique.

Les recherches universitaires qui se mettent en place, notamment sur le plan des politiques d'échange entre étudiants, comme sur la formation aux valeurs et à la paix dans l'océan Indien (CERVOI : Centre d'Enseignement et de Recherche des Valeurs dans l'océan Indien) doivent être prises en compte.

Le renforcement de l'identité culturelle régionale comprend aussi une nouvelle approche aidant à mieux établir le rôle de la culture pour la stabilité régionale et le développement de la culture de la paix. En particulier, devraient être développées, une sensibilisation à une identité régionale dans la diversité des cultures nationales, une plate-forme régionale d'échange, des activités en commun, une collaboration dans les arts, les événements culturels et une nouvelle ouverture à



Un des leviers majeurs est de rapprocher la jeunesse actuelle mais aussi les générations qui ont vécu et qui nous ont quittées.

partager des ressources et à découvrir des synergies existantes et potentielles.

A l'île de La Réunion certaines structures, à visées culturelles, tissent déjà des liens avec d'autres îles de l'océan Indien :

- Le Marché des Musiques Actuelles de l'océan Indien (IOMA), préserve et archive les musiques qui tendent à disparaître dans la région.
- L'Iconothèque de l'océan Indien archive toutes les sources iconographiques de l'océan Indien, des accords sont en cours avec les Seychelles et Maurice.
- Le Festival d'Afrique et des îles, présent à La Réunion, vient d'être réalisé aux Comores, et bientôt à Maurice.

L'axe valorisation de l'histoire des migrations des peuples de l'océan Indien doit être également développé en articulant différentes activités et supports. Les liens entre les îles furent par le passé nombreux et divers, mais trop souvent ignorés. Le but est de travailler avec la jeunesse sur leurs propres représentations des peuples et sociétés de cette région du monde. Un des leviers majeurs est de rapprocher la jeunesse actuelle mais aussi les générations qui ont vécu et qui nous ont quittées.

***“Le défi principal est donc de nous connaître davantage pour mieux partager et ainsi construire ensemble.”***

Un projet facilitant les recherches sur les généalogies de l'océan Indien (échange de banques de données, archivage des états-civils) devrait permettre aussi à nos populations de se sentir beaucoup plus proches par la diversité de leurs origines renvoyant à la diversité des migrations qu'a connu et que connaît encore cette région du monde.

Les logiques de rencontres basées sur l'interculturalité, conjuguant à la fois le respect des identités et leur partage, devraient être privilégiées. Le défi principal est donc de nous connaître davantage pour mieux partager et ainsi construire ensemble.

Il est important de constater qu'un des leviers majeurs est de mettre en valeur le rôle important que peuvent jouer les jeunes populations urbaines et rurales des pays de la COI. L'intégration de la jeunesse à une démarche participative en lien avec l'éducation devrait participer à l'émergence d'une identité indianocéanique. Celle-ci peut être directement déclenchée et instruite au travers des manuels scolaires des îles, élaborés en collaboration réciproque entre les acteurs de l'éducation.

L'enjeu repose sur les principes de l'unité et du dialogue culturel inclusif dans la diversité. Il s'agit de développer une synergie qui tienne compte à la fois des complémentarités et des différences culturelles des pays, tout en favorisant l'émergence d'une identité régionale reconnue, acceptée et valorisée par tous.

L'océan Indien constitue un espace culturel d'une grande intensité dont le potentiel de créativité s'exprimera avec d'autant plus de force qu'il sera l'objet d'une reconnaissance et d'un enrichissement mutuel. Les logiques de rencontres interculturelles posent la question de l'identité comme première, celle-ci est perçue dans une dynamique construite sur la valorisation des spécificités et leur partage.

Cette indianocéanité à laquelle nous aspirons contribuera à développer et à faire émerger une zone de contact dynamique et prospère, bâtie sur des identités non figées mais toujours en mouvement. La nouvelle dynamique instaurée devrait toucher en son sein toutes les populations des cinq Etats membres de la COI. L'émergence de cette identité devrait transparaître par le développement de la création pour la rendre visible et utile en interne comme à l'international. Une meilleure visibilité permettra de montrer au reste du monde les spécificités de cet espace et donc de l'ouvrir sur des marchés mondiaux en pérennisant ainsi son développement sur une perspective plus longue.

Le renforcement de l'axe culture et développement, construit à partir d'une politique s'appuyant sur la stratégie régionale culturelle de la COI réalisée en 2012, à partir d'une consultation auprès des acteurs de la culture (privés et publics) des Etats membres de la COI, et en partenariat avec l'UNESCO, devrait faciliter et permettre aux instances régionales d'articuler les leviers promotionnels de cette unité régionale indianocéanique émergente.

**BIBLIOGRAPHIE**

- MALBERT, T., 2003, « Cartographie d'une zone de contact de l'océan Indien », *Les économies réelles en Afrique*, Dakar : CODESRIA, p. 129-203.
- MALBERT, T., 2005 « Hérité, enjeux identitaires à La Réunion », *Identité et société Réunionnaise. Nouvelle Perspectives, Nouvelles Approches*, Paris : Karthala, p. 109-126.
- MALBERT, T., 2008, « Le rôle des représentations de l'hérité dans la structuration des filiations », *Famille et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité*, sous la direction de M. Latchoumanin et de T. Malbert, Paris : L'Harmattan, 353 p.
- MALBERT, T., 2010, « Généalogie et représentation de l'hérité dans les familles réunionnaises », *Chronique d'une autre France : La Réunion. Genres de vie et Intimités créoles*, Didier le Gall et Nicolas Roinsard, L'Harmattan, 250 p.
- MALBERT, T., 2010, « Le rôle et la place de l'éducation interculturelle dans le développement durable des îles de l'océan indien », *Graines de lumière, héritages du Cheikh Alâwi*, Albouraq, 538 p.
- MALBERT, T., 2010, « Réseaux de parenté et quête des héritages, de l'Inde du Sud à l'île de La Réunion », *La diaspora indienne dans l'histoire des îles et pays de L'Océan indien*, sous la direction de S. Fuma et de S. Pannirselvame, Pondichéry, Chaire UNESCO de l'Université de La Réunion, Université de La Réunion - Université de Pondichéry, p. 139-153.
- MALBERT, T., BOLOMEY N., 2011, « Vers une stratégie culturelle de la COI » *Patrimoine de l'océan Indien*, Direction des Affaires Culturelles océan Indien, UNESCO, Réunion.
- MALBERT, T., 2012, « La réforme de l'Etat civil à Mayotte », *Ancrages identitaires dans l'océan Indien : La Réunion, Les Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte*, Alain Coïaniz, Paul Fioux, L'Harmattan, 305 p.
- MALBERT, T., 2013, *Les sociétés et communautés musulmanes de l'océan Indien*, ISESCO-AMR, Karthala, 368 p.
- OTTINO, P., 1974, « L'océan Indien comme domaine de recherche », *L'Homme, revue française d'anthropologie*, vol. 14, n°3-4, 1974, p. 143-151.
- PRATT, M.-L., 1991, « Arts of the Contact Zone », *Profession 91*, New York : MLA, p. 33-40.
- SHERIFF, A., 2012, « Dhow Culture Longue Duree Dialogue between Civilisations in the Indian Ocean », *Zanzibar Indian Ocean Research Institute (ZIORI)*, Oxford.

---

# *Indianocéanie : espace interculturel, espace de paix ?*

---

Dr Issa ASGARALLY  
Linguiste et écrivain

## Résumé

Pour faire de l'Indianocéanie un espace interculturel, il est essentiel de promouvoir des rencontres réelles entre les peuples, car c'est seulement à travers ces rencontres que les cultures entrent en contact et qu'ont lieu des interactions fructueuses. Nous ne commençons pas à zéro puisque de petites passerelles existent (ou ont existé) : il s'agit de les mettre au jour, de les reconstruire s'il y a lieu, de les développer. Pour ne prendre que quelques exemples, nous pourrions faire revivre l'Université de la Communication de l'océan Indien et promouvoir l'échange de programmes de radio ou de télé en attendant une chaîne commune de télé, accroître les débats entre les intellectuels qui ont un regard critique sur les principaux enjeux de la société, publier et diffuser les livres sur l'histoire globale de la région et ses langues, organiser des expositions itinérantes dans les îles et encourager les musiciens à créer ensemble. Et pour faire de l'Indianocéanie un espace de paix, nous devons dénoncer d'abord, comme l'a fait J.M.G. Le Clézio récemment, l'escalade militaire de plusieurs pays étrangers dans l'océan Indien, principalement à Diego Garcia, une base majeure (des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne) pour des actions militaires et un site de stockage des armes nucléaires. Grâce à la promotion des interactions entre les peuples et les cultures de l'Indianocéanie, l'interculturel pourrait être extrêmement utile dans cette lutte cruciale pour la paix.

## MOTS-CLÉS

Interculturel ; paix ; espace

## ABSTRACT

*To make of "Indianocéanie" an intercultural space, it is essential to foster real encounters between its peoples for it is only through them that cultures come into contact and influence each other. We do not start from scratch as some bridges have existed (or exist) and need to be rebuilt if necessary, developed or extended. To take a few examples, we could revive the Université de la Communication de l'océan Indien and promote the exchange of radio or TV programs in the hope of a common TV channel, increase debates between intellectuals who have a critical stand on the main issues of society, publish and disseminate books on the global history of the region and on its languages, organize itinerant art exhibitions in the islands and encourage musicians to create together. And to make of "Indianocéanie" a space for peace, we must first denounce, as J.M.G. Le Clézio did recently, the military build-up of foreign countries in the Indian Ocean, mainly in Diego Garcia, a major US-UK base for military actions and a storage site for nuclear weapons. By promoting interactions between the peoples and cultures of "Indianocéanie", interculturality could help in this crucial struggle for peace.*

## KEYWORDS

Interculturality; peace; space

## INTRODUCTION

Je connais un peu les îles de l'océan Indien : j'y ai vécu.

De quelques semaines à six mois. Par exemple, aux Seychelles, où j'ai travaillé à l'Institut Pédagogique National en 1985. Ou à l'île de La Réunion, où j'ai fréquenté ce qui était alors le Centre Universitaire. Ou encore à Rodrigues, pour des séjours professionnels en vue de la formation ou du recyclage des enseignants de français...

Chaque île a un paysage qui lui est propre. La longue taille des cocotiers aux Seychelles, sans doute due à l'absence de cyclones que l'on connaît dans les autres îles. L'arrière-pays escarpé de La Réunion, les fameux « hauts » qui font de sa voisine, Maurice, une terre plutôt plate ! Rodrigues, que JMG Le Clézio décrit avec raison, dans *Voyage à Rodrigues*, comme « un radeau perdu au milieu de l'océan, balayée par les intempéries, incendiée, lavée »<sup>1</sup>. Tananarive, ville à étages, selon l'image que j'en conserve dans ma mémoire...

Il n'y a pas que les paysages. Il y a surtout les habitants de ces îles : je les ai rencontrés. Ainsi, même si je n'ai jamais été aux Comores, j'ai rencontré des Comoriens à l'île de La Réunion, lors de l'Université de la Communication organisée pendant de longues années par mon ami Roger Ramchetty. Ces multiples rencontres avec les hommes et les femmes de ces îles ont tissé des liens d'amitié qui durent, même si on ne se voit plus...

Pour avoir été dans les îles, pour avoir rencontré et vécu avec leurs habitants, je sais qu'ils ne se connaissent pas. Je l'avais dit un jour à Marie-Thérèse Humbert, l'auteur de *A l'autre bout de moi*<sup>2</sup>. Elle m'avait répondu : « S'est-on jamais connu ? »

Pour se connaître, il faut des rencontres. Elles sont rares. Et sans rencontre, sans la connaissance réciproque, pas d'interculturel. J'ai écrit dans l'essai *L'interculturel ou la guerre*<sup>3</sup> :

Personne n'a jamais vu deux cultures se rencontrer ! Ce sont bien sûr des hommes qui se rencontrent depuis des millénaires et, à travers eux, les cultures dont ils sont porteurs. Toutes les cultures ont été influencées à un moment ou un autre, parfois lors de leur constitution, par d'autres cultures.

Ces influences passent évidemment par des hommes et des femmes.

## UN ESPACE INTERCULTUREL ?

L'Indianocéanie est constituée d'espaces culturels disjoints. Je m'excuse de me citer de nouveau. Dans un article, *Et l'océan Indien des cultures ?*<sup>4</sup>, j'écrivais ce qui suit en guise de conclusion :

Il importe de réfléchir et d'agir dès maintenant dans le domaine des cultures pour que l'océan Indien, s'il devient demain une entité englobant d'abord les îles et ensuite les pays riverains, ne soit pas uniquement celui des marchands.

Je faisais référence à Jean Monnet, père de l'Europe, qui aurait déclaré avec regret au soir de sa vie : « si c'était à refaire, je commencerais par la culture ». Ce qui avait poussé André Fontaine, rédacteur en chef du *Monde*, à écrire le 12 avril 1989 : « une entreprise qui marche, aujourd'hui, a besoin d'une culture et d'une ambition. C'est vrai de l'entreprise Europe comme des autres ».

Il nous reste à faire de l'Indianocéanie un espace interculturel, à créer une « Indianocéanie des cultures ».

Mais qu'on se rassure : on ne commence pas à zéro. De petites passerelles existent ou ont existé : il s'agit de les mettre au jour, de les reconstruire s'il y a lieu, de les développer, de les étendre.

Dans le domaine littéraire, par exemple, on sait que le mythe de la Lémurie a pris naissance à La Réunion dans *Les Révélations du Grand Océan*<sup>5</sup> de Jules Hermann et a été repris à Maurice par Robert-Edward Hart et surtout Malcolm de Chazal qui en fera la pierre angulaire de *Petrusmok*<sup>6</sup>. C'est peut-être une des raisons qui ont poussé le critique littéraire Camille de Rauville à forger le concept d'« indianocéanisme ». Par ailleurs, le Prix Jean-Fanchette de la Mairie de Beau-Bassin/Rose-Hill, qui existe depuis 1992, est ouvert aux écrivains de Maurice, de Rodrigues, de La Réunion, de Madagascar, des Comores et des Seychelles : il a déjà accueilli Axel Gauvin, Emmanuel Genvrin et Philippe Pelen (de La Réunion) comme membres du jury. Je vous rappelle que le Prix des Mascareignes et le Prix Vanille de « La Réunion des livres » sont également ouverts aux écrivains de la région. Et il est dommage que le Prix Grand Océan, animé par le Dr Jean-François Reverzy, ait disparu.

Dans le domaine de l'audiovisuel, l'Université de la Communication de l'océan Indien – j'y reviens –, organisée à La Réunion, a été longtemps le lieu de rencontre annuelle de tous les acteurs des médias

1. J.M.G. Le Clézio, 1986, *Voyage à Rodrigues*, Paris : Gallimard.

2. M.-T. Humbert, 1980, *A l'autre bout de moi*, Paris : Stock.

3. I. Asgarally, 2005, *L'interculturel ou la guerre*, Port-Louis : MSM Ltd.

4. I. Asgarally, 1993, « Et l'océan Indien des cultures ? », *Le Mauricien*, samedi 21 juillet.

5. J. Hermann, 1927, *Les Révélations du Grand Océan*, Ile de La Réunion.

6. M. De Chazal, 1979, *Petrusmok*, Editions La Table Ovale.



de la région et d'ailleurs. Ils ont participé à des expositions, des débats, des lancements de livre et des signatures de protocole.

### “La créolité entre la mondialisation et l’interculturel.”

Dans le domaine universitaire, dans les années 90, l'Université de La Réunion, en collaboration avec le Mauritius Institute of Education (MIE), offrait des cours menant à la Licence à des étudiants mauriciens. J'ai assuré moi-même quelques-uns de ces cours avec les linguistes Vinesh Hookoomsing et Didier de Robillard, entre autres. Toujours dans le domaine universitaire, des colloques ou des séminaires à Maurice, à La Réunion, et un peu plus rarement à Madagascar et aux Seychelles, ont réuni des chercheurs de la région et d'ailleurs. Pour ne citer que cinq auxquels j'ai eu l'honneur de participer : *Slavery in the South-West Indian Ocean* au Mahatmah Gandhi Institute (MGI) de Maurice, *Vivre et penser l'interculturel aujourd'hui* au MIE, *L'enseignement du et en français : une stratégie du multilinguisme à Madagascar*, *La créolité entre la mondialisation et l'interculturel* au Festival Kreol des Seychelles, *L'éducation interculturelle* à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de La Réunion.

Il existe évidemment des groupes de recherche comme le Centre de recherches sur les sociétés de l'océan Indien (CRESOI), le Centre interdisciplinaire de recherches sur la construction identitaire (CIRCI) et l'Observatoire des sociétés de l'océan Indien (OSOI) que le Pr. Combeau vient de mentionner dans sa communication.

Dans le domaine des arts du spectacle, des musiciens et des chanteurs de Maurice et de La Réunion se déplacent entre ces deux îles bien que les tournées de ceux des Comores ou des Seychelles soient plutôt rares. Dominique Barret était récemment à Maurice alors que Cassiya et Alain Ramanisum sont des familiers de la scène réunionnaise. Pour le dernier Divali, le MGI a accueilli des chanteurs, des musiciens et des danseuses de La Réunion. Et le concert organisé ici même, à Mahébourg, dans le cadre de ce colloque scientifique, témoigne de la circulation des artistes dans la région. En ce qu'il s'agit du théâtre à proprement parler, je rappelle que le roman de Carl de Souza *La maison qui marchait vers le large*<sup>7</sup> a été adapté pour la scène à La Réunion par Vincent Collin et joué au Théâtre du Grand Marché de Saint-Denis avant de l'être à Vincennes, en France...

#### UN ESPACE DE PAIX ?

L'océan Indien est loin d'être un espace de paix. Il faudrait faire preuve d'une naïveté à toute épreuve pour affirmer le contraire !



Une équipe régionale de surveillance maritime : tous embarqués sur le même bateau.

7. C. De Souza, 1996, *La Maison qui marchait vers le large*, Paris : Editions Le Serpent à Plumes.

Pas plus tard que le 2 mai 2013, J.M.G. Le Clézio s'indignait en ces termes, dans un article paru dans *Libération*<sup>8</sup> :

Ainsi la boucle est bouclée, et l'archipel des Chagos continuera sans doute, sauf élément imprévisible actuellement, à être le porte-avions de l'Armée américaine au Proche et Moyen Orient. (...) La Cour européenne des droits de l'homme a rendu sa décision, dans l'indifférence des puissants de ce monde. Qu'importe une poignée d'îlois, petits agriculteurs, pêcheurs à la ligne dans leur lagon, quand les intérêts stratégiques et militaires sont en jeu, et que ces îles lointaines, perdues au milieu de l'océan Indien, peuvent être transformées à vil prix en une des bases les plus opérationnelles du monde -- comme elle le fut pour les bombardiers de la guerre du Golfe ?

Noam Chomsky écrit dans *Hopes and Prospects* :

Sans doute la violation la plus flagrante du projet d'une Zone Dénucléarisée (Nuclear Weapons Free Zone, NWFZ) concerne l'île de Diego Garcia, une base majeure des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne pour des opérations militaires au Moyen Orient et en Asie Centrale, et un site de stockage des armes nucléaires pour des actions futures. L'île, d'où la population fut expulsée brutalement et illégalement par ses suzerains britanniques pour construire la base militaire, est revendiquée par Maurice, une signataire du NWFZ africain. En théorie, la plus grande partie de l'hémisphère Sud est protégée par de telles zones, mais si les grandes puissances ne les respectent pas, elles ne peuvent que « nous consoler des dures réalités nucléaires mais pas des périls de la guerre nucléaire », comme l'écrit l'analyste stratégique indien, Brahma Chellaney<sup>9</sup>.

Les Etats-Unis et leur « intermédiaire », la Grande-Bretagne, ne sont pas les seuls à militariser l'océan Indien malgré la résolution 2832 de l'ONU, présentée par les pays non-alignés, qui est restée lettre morte comme de nombreuses autres résolutions onusiennes. La France le fait aussi. La Chine et l'Inde y ont également des velléités d'extension de leur influence. Comme l'a dit Amita Agarwal à la Conférence internationale organisée en décembre 2012 par la Fondation pour l'Interculturel et la Paix (FIP) & le Mahatma Gandhi Institute (MGI) :

La guerre, le commerce et la piraterie ont toujours été considérés comme la Trinité de la mer. En ce qui concerne la guerre, les armes nucléaires déployées

dans l'océan Indien par les puissances étrangères et développées ou acquises par les pays augmentent le risque d'un conflit local se transformant en guerre, et menacent la paix dans la région. D'où la nécessité d'établir une zone de paix dans l'océan Indien. (...) Les bases navales et militaires des puissances étrangères sont bien enracinées dans la région. Les demandes des petits pays pour les démanteler ne sont pas prises en compte par les grandes puissances. Qui plus est, la rivalité et la méfiance entre les pays de la région sont en train d'y attirer de nouvelles bases. La Chine participe à l'installation de bases navales au Pakistan, au Sri Lanka, à Myanmar et au Bangladesh. Avec de tels développements, la tâche déjà difficile de créer une zone de paix dans l'océan Indien est en passe de devenir impossible.

En ce qui concerne l'Inde, il paraît qu'elle lorgne du côté d'Agaléga, au point qu'un éditorialiste a écrit, j'espère ironiquement, « Prend nu Agaléga ! »

## **“Le chantier de la construction culturelle pour faire de l'Indianocéanie un espace interculturel est immense.”**

### **QUE FAIRE ?**

#### **Pour un espace interculturel**

Ce colloque de la COI n'est pas la fin d'un chemin : ce n'est que le début. Il faut déjà vous féliciter Monsieur le Président de séance et Secrétaire général de la COI de l'avoir organisé avec la collaboration d'une équipe dynamique. Le chantier de la construction culturelle pour faire de l'Indianocéanie un espace interculturel est immense.

Dans le domaine éducatif, nos manuels scolaires ne pourraient-ils pas s'ouvrir davantage sur la région afin que l'histoire, la géographie et les littératures des îles indianocéaniques n'y pénètrent pas comme par effraction ? Cette ouverture est indispensable si l'on veut sérieusement que l'Indianocéanie ne reste pas un thème pour un colloque, mais s'enracine très tôt dans l'esprit des jeunes...

Dans le domaine de l'histoire (des orateurs précédents l'ont évoqué) n'est-il pas temps de mettre en chantier une Histoire de l'Indianocéanie à la manière de Fer-

8. J.M.G. Le Clézio, 2013, « Les îlois des Chagos contre le Royaume Uni, suite et fin ? », *Libération*, 3 mai 2013.

9. N. Chomsky, 2010, *Hopes and Prospects*, Hamish Hamilton, Penguin Group, p. 168.

nand Braudel à propos de la Méditerranée (Ecrits sur l'histoire<sup>10</sup>) ? Ici encore, on ne part pas de zéro, car si je ne me trompe pas, Auguste Toussaint a déjà écrit un petit livre, Histoire de l'océan Indien<sup>11</sup>.

### “L’interculturel consiste à repenser et à reformuler les expériences historiques.”

Mais puisqu’il est question d’espace interculturel, il faudrait en même temps s’inspirer de Amiel Alcalay (*After Arabs and Jews : Remaking Levantine Culture*<sup>12</sup>), car dans le domaine de l’histoire, l’interculturel consiste à repenser et à reformuler les expériences historiques qui ont été autrefois fondées sur la séparation géographique des peuples et des cultures. Par exemple, sous la plume d’Amiel Alcalay, le Levant, qui a été longtemps représenté comme un champ de bataille entre Arabes et Juifs, devient une aire de culture méditerranéenne commune aux deux peuples. Des domaines dont on croyait qu’ils ne concernaient qu’un peuple, un sexe, une ethnie ou une classe sont ainsi soumis à un nouvel examen qui montre que d’autres sont impliqués. Je souligne que l’approche interculturelle en matière d’histoire consiste aussi à opposer une vision différente à celle jusqu’ici dominante dans les sociétés. Je pense ici à la vision des Croisades qui est eurocentrée, biaisée et au livre d’Amin Maalouf, *Les Croisades vues par les Arabes*<sup>13</sup>.

Dans le domaine audiovisuel, ne faudrait-il pas reprendre l’Université de la Communication en l’organisant, à tour de rôle, dans les îles constituant l’Indianocéanie ? Ne pourrait-on pas également, en attendant la chaîne télévisuelle régionale annoncée par la Commission de l’océan Indien, procéder à des échanges réguliers de programmes télévisés dans des domaines précis (musique, littérature, santé, etc.) avant d’envisager des programmes en direct grâce aux satellites de communication ? Pour ne prendre qu’un exemple me concernant : je fais depuis de nombreuses années un magazine télévisé des livres, *Passerelles*. Il est diffusé à Maurice avant de l’être à Rodrigues. Mais il ne l’a jamais été à La Réunion – où il n’y a pas de magazine télévisé des livres –, à Madagascar ou aux Seychelles. Il l’a été sur France 5 ! J’ai même l’impression que nous avons régressé dans le domaine audiovisuel malgré l’apport des nouvelles technologies, car des téléspectateurs se souviennent encore des nombreux duplex entre Maurice et La Réunion !

Je m’empresse d’ajouter qu’il ne s’agit pas de créer aujourd’hui une chaîne de plus ou de procéder à un simple échange de programmes télévisés pour promouvoir l’interculturel. Je ne cesse de dire que dans une perspective interculturelle, il est possible – et souhaitable – de privilégier à la fois l’information et la communication : fournir la description d’un fait, d’un événement aussi bien que des paramètres contextuels pour le comprendre, tout en étant attentif aux conditions de la réception du message qui peut varier selon les individus et les groupes sociaux. Il est indispensable que ceux-ci revoient l’information morcelée, fragmentée et parfois viciée qu’on leur présente par un nécessaire travail de recherche et de documentation. Il convient de s’efforcer de connaître les faits, puis d’en savoir les causes, non comme des événements isolés mais comme parties prenantes du large cours de l’histoire. Et, surtout, ne pas perdre de vue que ce ne sont pas les différentes identités des récepteurs dans le monde qui posent problème, mais les « identités meurtrières ». Et pour que celles-ci ne se développent pas, il importe de s’assurer de la représentativité des sons, des images et des produits qui sont portés par la mondialisation.

Dans le domaine linguistique, il y a également du pain sur la planche, car dans l’échange véritable entre les cultures, les langues sont les premières concernées. Si le français est la seule langue officielle de la COI, ne faudrait-il pas promouvoir en Indianocéanie d’autres langues qui y sont parlées, le swahili aux Comores, le malgache à Madagascar, l’hindi à Maurice ? Sans compter les différents créoles à base lexicale française. Je pense que la traduction a un rôle crucial à jouer dans la réalisation de cette tâche. En effet, la traduction remplit pleinement sa fonction de passerelle entre les hommes et les cultures lorsqu’on traduit certains types de texte d’une langue à l’autre. Traduire en arabe un texte de Primo Levi, écrivain interné dans un camp de concentration nazi, ou en hébreu un poème de Mahmoud Darwich, écrivain de la Palestine, contribue à enrichir culturellement des lecteurs et à œuvrer pour la paix entre les peuples.

Toujours dans le domaine linguistique, l’absence d’un livre sur les français de l’Indianocéanie – ou sur les créoles – ne doit-elle pas nous inciter à commencer une telle étude en mettant l’accent sur leurs influences réciproques ? En effet, l’une des caractéristiques communes des langues, c’est la perméabilité, comme le montre leur histoire. La forme actuelle des langues ne permet plus de reconnaître les éléments étrangers qui se sont in-

10. F. Braudel, 1977, *Ecrits sur l’histoire*, Paris : Editions Flammarion.

11. A. Toussaint, 1981, *Histoire de l’océan Indien*, Paris : PUF, collection « Que sais-je ? », 127 p.

12. A. Alcalay, 1992, *After Arabs and Jews: Remaking Levantine Culture*, Minneapolis : University of Minnesota Press.

13. A. Maalouf, 1983, *Les Croisades vues par les Arabes*, Paris : Editions Jean-Claude Lattès.

troducts dans chacune d'elles, et parfois depuis si longtemps. Chacune a pris et chacune a donné, et l'entrelacement de ces emprunts et de ces dons a pris de telles proportions qu'il devient impossible, dans certains cas, de savoir qui a donné à l'autre.

**“Une langue qui vit est une langue qui donne et qui reçoit.”**

Parfois, ces entrelacements concernent plusieurs langues à la fois. Les langues sont en quelque sorte des lieux de passage. Il ne faudrait pas oublier qu'un emprunt, tout comme une création constitue toujours un enrichissement et un renouvellement des possibilités d'expression. Tant qu'il y aura des langues, rappelle Henriette Walter, elles continueront à échanger leurs mots sans craindre de perdre leur âme, car une langue qui vit est une langue qui donne et qui reçoit. En s'inspirant de tels propos, des linguistes pourraient mettre au jour ces entrelacements et contribuer à désamorcer ce qu'on appelle « la guerre des langues ».

Dans le domaine de l'édition, ne faudrait-il pas créer ou développer des liens entre les éditeurs et diffu-

seurs de la région afin que des livres publiés à Maurice puissent se trouver sur les rayons des librairies à La Réunion et vice versa ? Si vous avez été dans les librairies des îles, vous savez bien que c'est loin d'être le cas en ce moment. Puisqu'il est ici question de publication, ne faudrait-il pas une publication régulière à caractère culturel qui circulerait entre les îles, à la fois sur le support papier et sur le Web ? Il est dommage qu'*Ambario* (revue de l'Académie Malgache) et *Le Magazine de l'océan Indien* n'aient pas survécu pour devenir cet instrument-là...

Dans le domaine strictement intellectuel – et pas nécessairement universitaire –, il faudrait multiplier les échanges entre ceux et celles qui interviennent dans les débats de société. Je garde un souvenir mémorable d'une aimable invitation de la Mairie de Saint-Paul (en décembre 2011) à débattre avec Gilbert Aubry autour du thème *Interculturel et créolisé : Quelles passerelles ?*

Je ne pourrais pas examiner ici les domaines multiples de la culture par rapport au thème de ma communication. Mais je m'en voudrais de ne pas revenir sur les arts du spectacle. Que reste-t-il à faire ici ? Il nous reste à réunir non seulement des musiciens de l'Indianocéanie, mais à les faire jouer, créer



Les musiciens de l'Indianocéanie lors du concert Vibrasyon Dezil à Mahébourg, le 7 juin 2013.



ensemble. Il faut se garder de leur dire de jouer d'abord à tour de rôle et de jouer finalement ensemble dans une véritable cacophonie ! Yehudi Menuhin et Ravi Shankar jouent ensemble. Et les sons du violon et du sitar se mêlent harmonieusement pour produire une œuvre artistique. De même, Richard Clayderman et Rahul Sharma mêlent harmonieusement les sons du piano et du santoor. Par ailleurs, Olivier Messiaen, Toru Takemitsu et Prem Joshua s'inspirent de différentes musiques dans la construction de leurs œuvres musicales. C'est dans cet esprit que la FIP a réalisé le clip *Hum prem ki panchi hein*, où Sarojini Bissessur-Asgarally réunit le cinéaste Wassim Sookia, le chanteur et guitariste Eric Triton, la chanteuse Neetusha Ramprogus, le compositeur et musicien Nand Ramdin, les écrivains Cassam Heerah et Sedley Assonne et des enfants de Bambous.

De même, pour ce qui est de la danse, il faudrait peut-être s'inspirer d'un Maurice Béjart, danseur et chorégraphe, et de son *Ballet du XXe siècle*, où il accueillait des danseurs de haut niveau, de toutes nationalités. Adeptes d'un spectacle total, il mêlait les univers musicaux, lyriques, théâtraux et chorégraphiques, mettant en valeur les qualités individuelles de ses solistes, tout en étant très exigeant pour les mouvements d'ensemble. Les thématiques qu'il abordait sont souvent universelles et il n'hésitait pas à mettre en scène les grandes questions de l'actualité.

Il existe un autre domaine de l'interculturel, où l'Indianocéanie pourrait s'illustrer après l'expérience de *La maison qui marchait vers le large* : le regard porté sur une œuvre littéraire, par exemple des pièces de théâtre, à partir d'une autre culture. Peter Brook l'a fait en mettant en scène le *Mahabharata*, le grand texte de l'hindouisme, et *La Conférence des Oiseaux*, le récit théâtral de Jean-Claude Carrière inspiré par *Mantic Uttair*, le poème de l'auteur soufi Farid Uddin Attar, qui vécut au douzième siècle de notre ère en Perse, à Neshapur, la ville d'Omar Khayyâm. Pour avoir vu *La Conférence des Oiseaux* au Théâtre des Bouffes du Nord, à Paris, j'en garde un souvenir impérissable.

Un mot sur les arts plastiques. Il faudrait que les expositions se déplacent dans les îles et que les plasticiens soient parfois invités à travailler sur un thème particulier. Je ne peux ne pas mentionner ici *Guernica* de Pablo Picasso, la représentation du bombardement de la ville de Guernica en 1937, lors de la guerre d'Espagne, qui est la dénonciation pour tous les temps de l'horreur de la

guerre en général. C'est *Guernica* qui m'a donné l'idée de solliciter le Département des Arts plastiques du MGI pour organiser l'exposition *Des artistes pour la paix* à l'occasion de la Conférence internationale de la FIP/MGI, *Diversité culturelle et interculturel : Quelles assises pour la paix ?*<sup>14</sup>

## POUR UN ESPACE DE PAIX

Je cite encore une fois Amita Agarwal :

Une zone de paix peut être définie comme une « étendue géographique, où le danger de guerre est éliminé par la résolution des tensions ». Cela peut être réalisé par la promotion de relations cordiales entre les nations régionales, sans tenir compte de leur puissance et de leur influence, en tant que partenaires égaux, et par l'élimination de toute présence militaire extérieure de la région. Une zone de paix exige le démantèlement de toutes les bases existantes dans la région, et l'absence de toute menace de la part des puissances extérieures sur l'indépendance, la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale des Etats côtiers et ceux se trouvant dans l'arrière-pays.

Les graines de la paix doivent être semées dans l'esprit des jeunes. La méconnaissance des peuples et des cultures nourrit la suspicion, celle-ci provoque à son tour les conflits. Si les rencontres entre les peuples se déroulent sous le signe



Pour une zone de paix : des liens forts basés sur le vivre-ensemble et la connaissances des autres.

14. Collectif, 2013, *Diversité culturelle et interculturel : Quelles assises pour la paix ?*, Actes de la Conférence internationale de la FIP/MGI, du 3 au 5 décembre 2012, Moka : Presses du MGI, 202 p.



de l'amitié et tissent des liens forts basés sur le vivre-ensemble et la connaissance des autres, les conflits seront en baisse et on pourrait trouver une solution aux problèmes. Pour établir la paix dans la région, il nous faudrait prendre conscience que nous sommes tous embarqués sur le même vaisseau dans l'espace et que nous survivrons ou périrons ensemble, que nous devons faire preuve d'empathie envers les autres, que nous créons ensemble le monde dans lequel nous vivons. Comme le disait Gandhi : « Soyez le changement que vous voulez apporter ! »

## CONCLUSION

Pour conclure, permettez-moi de vous lire ce petit texte que j'ai écrit pour souligner le rapport dialectique entre l'interculturel et la paix :

*Since wars begin in the minds of men, it is in the minds of men that the defences of peace must be constructed.*

Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.

Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes :

Lorsqu'ils divisent l'humanité en races, puis considèrent la leur comme étant supérieure aux autres et finalement dominant, exploitent ou, parfois, détruisent celles-ci.

Lorsque certains refusent aux autres le droit d'avoir un pays, un toit, de travailler et de terminer leur cycle de vie.

Lorsqu'ils défendent, sauvegardent et s'identifient uniquement à ce qu'ils considèrent leur patrimoine à cause de leur origine.

Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes lorsqu'ils opposent les langues qu'ils parlent, lorsqu'ils affirment que la leur est la plus « ancienne » ou la plus « belle », lorsqu'ils dénigrent celles des autres et les interdisent ou font disparaître ceux qui les parlent.

Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes lorsqu'ils vivent dans l'ignorance que les objets les plus familiers qu'ils utilisent sont le fruit des efforts inlassables, à travers le temps, de tous les hommes.

Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes lorsqu'ils s'enferment et créent des murs, réels ou imaginaires, autour d'eux.

***“La littérature, les arts,  
ne sont d'aucune propriété.  
Ils nous font croire  
à un rêve universel.”***

Pour élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes, il faut donc commencer par combattre au moins ces six idées que je viens de mentionner.

Pour élever ces défenses, il faut combattre le racisme et ses formes nouvelles, rappeler cette donnée fondamentale de la science qu'il n'y a pas plusieurs races parmi les hommes, mais une seule, la race humaine.

Pour élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes, il est essentiel qu'on leur rappelle que toutes les langues empruntent les unes aux autres pour s'enrichir.

Pour élever les défenses de la paix, il est temps de leur faire savoir que les objets de leur vie quotidienne portent souvent la marque de l'humanité, que le livre, par exemple, qu'ils tiennent en main, existe parce que l'écriture a vu le jour en Mésopotamie, que le papier a été fabriqué en Chine et les caractères typographiques en Corée, que la diffusion a été assurée en Europe par des commerçants venus des pays arabes, que l'imprimerie a été inventée en Allemagne, développée en France et en Amérique.

Pour élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes, il importe de leur faire comprendre que le patrimoine, décrété « mondial » par l'UNESCO, appartient à eux tous, et non pas à un seul pays ou à un seul groupe social.

Pour élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes, il est crucial d'assurer à chaque être humain ce qu'on appelle « fairness », c'est-à-dire le droit à l'égalité, la justice et l'équité.

Pour élever les défenses de la paix, il faut souligner sans cesse que la littérature, la musique et les arts plastiques dépassent toutes les frontières, que les cultures ne sont pas des commodités que l'on peut posséder comme des voitures ou des chaussures, qu'elles sont en état de développement continu et de changement

dynamique tout en maintenant entre elles des interactions constantes, bref que ce sont des configurations multipolaires aux frontières mouvantes.

Elever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes pour que les guerres n'y prennent pas naissance, c'est ce que fait la *Fondation pour l'Interculturel et la Paix* (FIP)<sup>15</sup> que Jean-Marie Le Clézio et moi avons eu l'idée de créer lors de notre rencontre, à Paris, le vendredi 10 octobre 2008, le lendemain même de son obtention du prix Nobel de littérature.

Je viens de mentionner – pour la troisième fois – JMG Le Clézio. Je vous livre ses fortes paroles sus-

ceptibles de nous inspirer dans la tâche qui nous incombe pour faire de l'Indianocéanie un espace interculturel, un espace de paix :

La littérature, les arts, ne sont d'aucune propriété. Ils transgressent les frontières, ils nous font croire à la beauté, à la liberté comme à un rêve universel. Ils sont les véritables richesses, les seuls monuments que laisse la race humaine. Ils sont fragiles aussi, parce qu'ils ne peuvent survivre que dans notre regard et notre mémoire, et que la tyrannie et les préjugés peuvent facilement les étouffer.

## BIBLIOGRAPHIE

AGARWAL A., 2013, « Indian Ocean : From a Zone of Conflict to a Zone of Peace », *Diversité culturelle et interculturel : Quelles assises pour la paix ?* Actes de la Conférence Internationale de la FIP / MGI, du 3 au 5 décembre 2012, Moka : Presses du MGI.

ALCALAY A., 1992, *After Arabs and Jews: Remaking Levantine Culture*, Minneapolis: University of Minnesota Press.

ASGARALLY I., 1993, « Et l'océan Indien des cultures ? », *Le Mauricien*, samedi 21 juillet.

ASGARALLY I., 2005 : *L'interculturel ou la guerre*, Port-Louis : MSM Ltd.

BRAUDEL F., 1977, *Ecrits sur l'histoire*, Paris : Editions Flammarion.

CHOMSKY N., 2010, *Hopes and Prospects*, Hamish Hamilton, Penguin Group.

COLLECTIF, 2013, *Diversité culturelle et interculturel : Quelles assises pour la paix ?*, Actes de la Conférence Internationale de la FIP / MGI, du 3-5 décembre 2012, Moka : Presses du MGI, 202 p.

DE CHAZAL M., 1979, *Petrusmok*, Editions La Table Ovale.

DE SOUZA C., 1996, *La Maison qui marchait vers le large*, Paris : Editions Le Serpent à Plumes.

HERMANN J., 1927, *Les Révélations du Grand Océan*, Ile de La Réunion.

HUMBERT M.-T., 1980, *A l'autre bout de moi*, Paris : Editions Stock.

LE CLEZIO J.M.G., 1986, *Voyage à Rodrigues*, Paris : Editions Gallimard.

LE CLEZIO J.M.G., 2013, « Les îlois des Chagos contre le Royaume Uni, suite et fin ? », *Libération*, 3 mai 2013.

MAALOUF A., 1983, *Les Croisades vues par les Arabes*, Paris : Editions Jean-Claude Lattès.

Site de la FIP: [www.fipinterculturel.com](http://www.fipinterculturel.com)

TOUSSAINT A., 1981, *Histoire de l'océan Indien*, Paris : PUF, Collection « Que sais-je ? », 127 p.

15. Site de la FIP: [www.fipinterculturel.com](http://www.fipinterculturel.com)

---

# *Retour sur une expérience : le Centre de recherche indianocéanique*

---

Raoul LUCAS  
Laboratoire ORACLE  
Université de La Réunion

## RÉSUMÉ

L'Indianocéanie est constitutive des sociétés de l'océan Indien, elle emprunte dans le temps long à une histoire de cet océan qui, depuis des périodes reculées, est soumis à l'influence des foyers de civilisation prestigieux. Les travaux de Camille de Rauville nous offrent une clé de lecture majeure pour saisir à la fois la construction des sociétés issues de ces mouvements et celles de l'espace à l'intérieur duquel ces sociétés sont reliées.

En revenant sur un projet porté à sa fondation par des chercheurs, des journalistes et des acteurs institutionnels et politiques, issus des différentes îles composant l'Indianocéanie, et qui a débouché sur la création du CRI (1983-1998), nous proposons de questionner l'hypothèse qui était, et reste, la nôtre : échanges de bien, le commerce implique aussi celui des savoirs, des croyances et des valeurs.

## MOTS-CLÉS

Indianocéanie ; *area studies* ; communauté ; histoire globale ; identité.

## ABSTRACT

*Indianocaniam is an aggregative concept in area studies, underlining a common identity shared by the insular society of the south western part of the Indian Ocean. The term is derived from the history of this ocean, which from remote periods was overshadowed by prestigious civilizations.*

*The works of Camille de Rauville give us the key to the edification of local communities and of the geographical territories in which these societies have evolved.*

*Going back on an experimental scheme which was upheld, since its inception, by researchers, journalists, institutional actors and political personnel from the various societies and which led to the creation of the Centre de Recherche Indianocéanique (1983-1998) we propose to question the original hypothesis: commercial links imply trading not only in goods and products but generate also a social intercourse in creeds, vernacular knowhow and ethical values.*

## KEYWORDS

*Indianoceanism; area studies; local communities; global history; identity.*



L'Indianocéanie : un lieu d'échange de savoirs (La Réunion).

Dans les pages qui suivent nous ne sommes pas neutres. Acteur de la coopération, depuis de nombreuses années, nous avons participé à la création de plusieurs instances associatives œuvrant dans ce champ<sup>1</sup>. C'est à l'une d'entre elles, le Centre de Recherche Indianocéanique (CRI) que notre présent travail est consacré. Un travail qui n'entend pas se placer sous le prisme de la nostalgie et encore moins de nous offrir l'opportunité d'un étalage narcissique privilégiant le projet que nous nous proposons de revisiter parce qu'il a été le nôtre. Bien au contraire, ce que nous chercherons à montrer, c'est à partir de quel lieu, de quels présupposés, de quels objectifs, de quelle démarche et pour quel contenu nous avons pu faire vivre de 1985 à 1998 le CRI. Avec un souci et un espoir. Le souci, c'est de montrer que nous ne parlons pas de haut sur la coopération indianocéanique : nous en sommes. L'espoir serait qu'à partir de ce projet revisité, on pourrait peut-être avec ses résultats, mais aussi ses échecs et ses déraillements, contribuer à la place qui est la nôtre, à la réussite à venir de l'Indianocéanie.

### L'INVENTION DE L'INDIANOCÉANIE

L'Indianocéanie, comme tout discours, est dépendant des individus et des conditions dans lesquelles il a été élaboré. Il émerge à la charnière des décennies 1950/1960 où on assiste à la fois à d'importantes mutations politiques et scientifiques. Politiques avec l'ère de la décolonisation et ses in-

dépendances, scientifiques avec un développement de nouvelles logiques autour de la notion « *d'area studies* »<sup>2</sup>. Ces logiques, dont les fondations sont à chercher du côté des universités américaines, amènent la création de nombreux centres de recherches spécialisés qui ont pour objectif d'étudier le monde contemporain en faisant le choix d'un découpage par grandes aires et en privilégiant une démarche pluridisciplinaire.

***“L’océan Indien n’est pas à l’écart des mutations qui sont en train de se produire à l’échelle du monde.”***

Conséquence de ces choix, notamment en histoire, les problématiques dominantes de l'histoire coloniale classique, comme de l'histoire de l'expansion européenne, font l'objet d'importantes remises en cause. C'est un contexte scientifique nouveau qui prend forme autour d'enjeux épistémologiques, méthodologiques, institutionnels et également politiques<sup>3</sup>. De multiples manifestations voient le jour, des générations nouvelles d'intellectuels et de chercheurs émergent, des stratégies s'élaborent, des réseaux se tissent et des positions se conquièrent. Ce mouvement de fond qui s'opère n'est bien évidemment pas dissociable de la vague de décolonisation

1. Signalons notamment l'Association Réunion-Seychelles-Terres-Créoles (ARSTC) mentionnée supra et l'Université des Mascareignes.
2. Voir notamment : C. Choquet, O. Dollfus et al., 1993, *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris : Karthala.
3. Voir N. Lazarus, 2006, *Penser le Postcolonial. Une introduction critique*, Paris : Editions Amsterdam.



qui transforme le monde. Suivre pas à pas ce mouvement, dans le cadre de ce travail, n'est ni dans nos ambitions, ni dans nos moyens. Par contre, ce sur quoi il convient d'insister, pour la suite de notre propos, c'est que l'océan Indien n'est absolument pas à l'écart des mutations politiques, intellectuelles, culturelles et scientifiques qui sont en train de se produire à l'échelle du monde. C'est ainsi qu'en 1951 est créée, à l'université de Perth, en Australie occidentale, le *Pan Indian Ocean Scientific Association* (P.I.O.S.A.). Son but est, en prenant en compte de nouveaux cadres spatio-temporels et la longue durée, chers aux « *area studies* »,

de discuter et promouvoir des actions communes pour la solution des problèmes scientifiques, particulièrement de ceux qui sont liés au bien-être des populations et au progrès des pays de l'océan Indien<sup>4</sup>.

En 1954, un deuxième congrès est organisé toujours à l'université de Perth puis un troisième en 1957, mais cette fois à Tananarive (Madagascar). Dans un travail antérieur, nous avons évoqué ce troisième congrès qui a accueilli pendant dix jours onze pays participants et 168 communications, ainsi que les principales idées-forces qui s'en sont dégagées. Il y a eu d'abord les progrès accomplis depuis la création de la P.I.O.S.A. sur la notion d'unité de l'océan Indien. En deuxième point, on a relevé la volonté affirmée de mettre en commun, à l'échelle de l'océan Indien, d'importants moyens d'investigation et de diffusions de connaissances. Et enfin, il y a eu la volonté de faire œuvre durable<sup>5</sup>.

L'autre événement qui marque cette dynamique, à laquelle l'océan Indien n'entend pas rester en marge, c'est le premier congrès des Archivistes et Historiens de l'océan Indien qui se tient également à Tananarive. Prévu initialement en 1959, suite aux inondations cycloniques que subit la Grande Ile, le congrès est reporté l'année suivante et a lieu du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai<sup>6</sup>. Cette manifestation par les soutiens qu'elle mobilise, tant sur le plan international qu'à Madagascar, aussi bien de la communauté scientifique que des autorités gouvernementales, par la symbolique du calendrier finalement retenu, par l'éminence de ses participants, par la qualité de ses travaux et l'importance de ses résultats est un événement dont le véritable homme-clé est l'archiviste et historien mauricien Auguste Toussaint. Par sa double culture, sa familiarité des réseaux scienti-

fiques internationaux et sa connaissance des configurations nouvelles dans le domaine scientifique, Auguste Toussaint contribue de façon décisive à la réussite de l'événement. Présidant le Congrès, il place ses travaux en résonance avec les débats qui rythment l'actualité scientifique. Au centre de ces débats, il y a la discipline historique et ses enjeux.

D'entrée, Toussaint récusé dans son intervention introductive ce qu'on appelle « l'antithèse Orient-Occident » qui théorise la division de l'océan Indien<sup>7</sup>. Pour l'auteur,

ces divisions sont en réalité inspirées beaucoup plus par des considérations stratégiques que par des faits d'histoire et de géographie. Une « antithèse » qui de surcroît, selon l'auteur, constitue « la marque d'un phénomène relativement récent dans l'histoire océanique puisqu'il ne remonte guère au-delà du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup> ».

Toussaint propose aux congressistes de rompre avec cette théorie qui « pèse lourdement aujourd'hui sur le monde de l'océan Indien » et de rejeter « ces divisions artificielles pour une étude historique sérieuse<sup>9</sup> ». C'est à une véritable rupture épistémologique à laquelle Toussaint convie les congressistes présents à Tananarive. Pour lui « l'histoire plus que toute autre discipline tend à améliorer les relations entre les peuples<sup>10</sup> ». Mais poursuit Toussaint « s'il n'en est pas toujours ainsi dans la pratique, s'il arrive même, quelque fois, qu'elle devienne un véritable brandon de discorde », le Président du congrès appelle alors les historiens à leurs responsabilités [car], « la faute en est non pas à l'histoire elle-même mais bien plutôt aux imperfections des historiens<sup>11</sup> ».

### *“L'histoire au service de la réalisation d'une véritable communauté du monde océanique.”*

Aux charnières des indépendances, le projet proposé par Toussaint est de mettre l'histoire « à la réalisation d'une véritable communauté du monde océanique<sup>12</sup> ». Mais au moment où des Empires se délitent, il serait erroné de penser que ce projet n'est mû que par les mutations politiques en cours. C'est également une reconfiguration des problé-

4. *Bulletin de Madagascar*, n°138, 1957, p. 960-962.

5. R. Lucas (dir.), 2003, *Sociétés plurielles dans l'océan Indien. Enjeux culturels et scientifiques*, Paris : Karthala.

6. *Bulletin de Madagascar*, n°170, 1960, p. 579.

7. *Ibid.*, p. 588.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 589.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

matiques, des méthodes, des pratiques et des objets que développe Toussaint pour cette histoire de l'océan Indien qu'il envisage sur la longue durée et plus sur le phénomène colonial lui-même et en se fondant sur une base pluridisciplinaire.

Rien, déclare Toussaint, n'est plus funeste au progrès de l'esprit humain que le compartimentage des disciplines intellectuelles et leur séparation par des cloisons étanches. C'est incontestablement à l'unité du savoir qu'il faut viser et non au morcellement et à la division<sup>13</sup>.

C'est la logique des *area studies*, dont l'empreinte est déterminante. Deux grands inscrits au congrès, mais finalement excusés, Fernand Braudel, avec l'Ecole des Annales, et Hubert Deschamps, en lien étroit depuis longtemps avec les milieux de l'africanisme français et anglais, vont apporter leur contribution. L'un et l'autre, par leur rayonnement, sur des trajectoires certes différentes, viennent, avec leur participation à distance, conforter les perspectives exposées au Congrès de Tananarive<sup>14</sup>. Sont également absents de Tananarive, mais pour des raisons matérielles, des historiens et archivistes de l'Afrique de l'Est, de l'Inde, de Ceylan, de Malaisie et d'Australie qui ont néanmoins fait parvenir des messages ou des communications.

Du côté des participants, on en dénombre 32, le plus gros contingent étant de Madagascar (22), puis il y a ceux venant d'Europe (6) et deux de La Réunion. Enfin, Auguste Toussaint compte également un compatriote parmi les participants. Il s'agit de Camille de Rauville. Dans une très grande majorité, les participants appartiennent à des Institutions d'Enseignement Supérieur et de la Recherche et à des Directions d'Archives, présentes à Madagascar ou étrangères ou à l'Académie Malgache. Mais on compte également quelques enseignants du secondaire presque toujours agrégés. Quand les domaines de spécialisation des participants sont mentionnés, ce qui n'est pas toujours le cas, ce qui apparaît, bien plus que le nombre d'archivistes et historiens présents, c'est surtout la large palette des sciences sociales qui est représentée<sup>15</sup>. Des interventions qui ont lieu, et des réflexions qui sont menées, ce qui frappe c'est d'abord la place et le rôle que Madagascar ambitionne d'occuper dans ce qui se déploie. En effet, les élites malgaches, politiques, savantes et culturelles, ne font pas qu'accueillir la manifestation et la soutenir. Elles

font bien plus. Elles œuvrent de concert pour faire de Madagascar le centre barycentrique de l'effervescence intellectuelle et politique qui, dans l'euphorie des décolonisations, prépare l'ère nouvelle. Ce sont les membres de l'Académie malgache qui sont inscrits en grand nombre. C'est le Palais de l'Assemblée nationale à Tsimbazaza qui accueille le congrès. C'est le Président de l'Académie, le Docteur Radaody Ralarosy qui prononce le discours de bienvenue. Quant au discours d'ouverture, c'est le Président de la République, Philibert Tsiranana, qui le prononce. Et c'est au ministre des Affaires Etrangères, Louis Rakotomalala, que revient de clôturer les travaux du Congrès. Et enfin, dans l'attente de la publication des Actes, c'est le *Bulletin de Madagascar*, qui est une parution mensuelle du service général de l'Information auprès du gouvernement, qui fait paraître une première synthèse des travaux et des résultats du congrès<sup>16</sup>. Le deuxième point saillant, c'est l'ouverture à de nouveaux horizons scientifiques avec une nouvelle donne historiographique afin de produire, avec les méthodes critiques qui conviennent, un savoir décolonisé à partir des apports des sources écrites classiquement coloniales mais aussi en intégrant les sources écrites « indigènes », comme les sources orales laissées en friche et enfin le potentiel archéologique important mais peu sollicité. Le dernier point qui apparaît également central, c'est l'élaboration d'une stratégie d'action avec la création de l'Association Historique de l'océan Indien, pensée comme outil novateur au service de la constitution d'un champ scientifique à la fois nécessaire, utile et dynamique<sup>17</sup>.

### *“L'océan Indien a toujours été un espace d'échanges.”*

C'est présenté comme « Homme de lettres » que Camille de Rauville participe au Congrès. Auteur de deux anthologies, la première parue en 1947, consacrée à la poésie française à Madagascar, la seconde, une décennie plus tard, se rapportant à l'océan Indien, Camille de Rauville présente au Congrès une étude consacrée aux « Sources de l'histoire littéraire dans l'océan Indien<sup>18</sup> ». De nombreux échanges et débats occasionnés par le Congrès, où il prend toute sa part, Camille de Rauville retire en partage avec l'ensemble des participants trois grandes convictions. La première, c'est que l'océan Indien a toujours été un espace

13. *Ibid.*, p. 587.

14. Sur l'Ecole des Annales, voir notamment G. Bourde et H. Martin, 1997, *Les écoles historiques*, Paris : Editions du Seuil ; sur Hubert Deschamps, voir notamment S. Dulucq, 2009, *Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe, XXe siècles)*, Paris : Karthala.

15. *Bulletin de Madagascar*, op. cit., 1960, p. 581-584.

16. *Ibid.*, p. 577-631.

17. Pour de plus longs développements, voir les pages que nous lui avons consacrées in R. Lucas, 2003, op. cit.

18. *Bulletin de Madagascar*, op. cit., p. 583.



d'échanges parcouru très tôt par des hommes et des peuples marins. La deuxième conviction porte sur l'existence d'une « communauté » des îles australes de l'océan Indien. La troisième se rapporte à l'idée que la connaissance de chacune des îles ne peut être qu'éclairée par celle des autres. C'est une année après le Congrès de Tananarive que Camille de Rauville forge son néologisme : « Indianocéanie ». Mais pourquoi une telle nécessité ? S'expliquant sur son invention après avoir rappelé que si « un néologisme vient souvent sous la plume [d'un auteur] sous la chaleur de la rédaction [il] ne correspond pas toujours à une idée et une conception inconnue jusque là », Camille de Rauville la justifie en la rapportant aux conclusions des travaux du congrès de Tananarive et aux conséquences qu'il en a tirées<sup>19</sup>.

Après avoir rappelé qu'au Congrès les débats ont permis d'établir que « le nom de notre océan n'impliquait pas l'indianisme prépondérant sur les cultures et les territoires de son aire », Camille de Rauville explique que « c'est pourquoi nous avons préféré mettre l'accent sur *océan* plus que sur *indien* et choisi *indianocéanisme* plutôt qu'*océanindianisme* »<sup>20</sup>.

C'est en 1961, dans le numéro 2 des *Cahiers littéraires de l'océan Indien*, revue établie à Ma-

agascar, et dont Camille de Rauville est un des animateurs, que pour la première fois le terme « d'indianocéanisme » paraît. Dans un article qui a pour titre « Sur un Indianocéanisme », Camille de Rauville s'efforce de fournir la généalogie de sa notion. Il évoque « plusieurs versants » qui permettent de « rendre compte de ses caractéristiques » : le « versant asiatique » et plus précisément « hindou », celui de « la Lémurie » et de « la nature enivrante » et également l'héritage de plusieurs auteurs, essentiellement des poètes et écrivains : Baudelaire, Leconte de Lisle, Hart, Chazal, mais également les travaux de Jules Hermann et d'Octave Manonni<sup>21</sup>. Il tente ensuite une première définition, en attendant, précise-t-il, que « des études personnelles et autres, en établissent tous les éléments, d'une manière critique et plus complètement articulée<sup>22</sup> ».

L'indianocéanisme est alors ainsi défini :

Quelque chose comme un climat qui refléterait la croyance en des normes de vie, des tendances de pensée qui ne coïncident pas avec ce qu'on peut appeler les tendances européennes ou plutôt ses croyances dans « le progrès », dans la domestication matérielle des forces de la nature comme base d'élevation sinon de libération de l'homme<sup>23</sup>.

19. *Cahiers littéraires de l'océan Indien*, n°2, 1961, p. 7.

20. *Ibid.* l'italique est de l'auteur.

21. *Ibid.*, p. 9-10.

22. *Ibid.*, p. 11

23. *Ibid.*, p. 11

En 1967 l'article consacré à l'indianocéanisme paru dans les « Cahiers » est repris dans un court essai qui paraît cette fois à Port-Louis aux éditions « Le livre Mauricien ». Avec cet essai intitulé « Indianocéanisme, humanisme et négritude », Camille de Rauville se propose de « rouvrir le dossier de l'indianocéanisme en vue d'un nouvel examen (...) car il touche aux données propres de notre humanisme austral »<sup>24</sup>. Au texte repris in-extenso, qui devient le chapitre I de l'essai, s'ajoutent deux autres chapitres. Dans le chapitre II, qui a pour titre « De l'indianocéanisme à l'humanisme mauricien », l'auteur insiste désormais, à partir de l'analyse de la situation mauricienne et de ses caractères propres, sur « le métissage psychique » qui est constitutif de l'indianocéanisme et qui ouvre, aux sociétés indianocéaniques, « les voies de l'humanisme »<sup>25</sup>. Le chapitre III, dont le titre est explicite : « Notre indianocéanisme n'est pas la négritude » Camille de Rauville met l'accent sur ce qui distingue les deux notions. En exergue de ce chapitre, il emprunte à Bernardin de Saint-Pierre cette citation, tirée de *Paul et Virginie* : « Nous ne devons point chercher hors de nous ce que nous pouvons trouver chez nous »<sup>26</sup>. La thèse de l'essai se fait alors explicite, les sociétés indianocéaniques n'ont

[ni] à s'eupéaniser, [ni] à s'asiatiser, [ni] à s'africaniser (...) [mais] à établir les données éthiques et esthétiques de [leur] humanisme propre, qui ne doivent plus être copiées servilement – d'une manière quasi infantile – sur les apports extérieurs. Retenant ce que ceux-ci nous fournissent de nourrissants nous établirons nos constituantes personnelles, qui seules répondront à nos problèmes individuels ou collectifs<sup>27</sup>.

En 1968, toujours au « Livre Mauricien », Camille de Rauville publie un nouvel ouvrage qui contient des textes de différents statuts ramenés de ses rencontres à diverses manifestations savantes. C'est cette publication, intitulée *Un indianocéaniste du Québec à Port-Louis*, qui contient la définition de l'indianocéanisme, que de Rauville soumet à la Biennale du Français universel qui se tient à Québec dans le cadre des travaux du « Dictionnaire du français universel<sup>28</sup> ». C'est cette définition qui s'impose et c'est celle que nous reprendrons tous. Mais nous concernant, les circonstances ont été pour beaucoup dans la mobilisation de cette notion et pour la voie, que chemin faisant, nous avons fini par tracer.

## LE CENTRE DE RECHERCHE INDIANOCEANIQUE : GENÈSE ET STRATÉGIE

Au départ, il y a une problématique, des rencontres, une actualité et un moment. La problématique est professionnelle et se rapporte au travail que nous menons auprès de formateurs d'adultes en formation dans un cadre pluri-institutionnel<sup>29</sup>. Ce travail a nécessité des recherches qui nous ont permis d'accumuler de nombreux documents qui vont alimenter les cours dont nous avons la charge et offrir matière à de nombreux dossiers pédagogiques. Cette démarche, qui n'a rien d'originale, a été rendue d'autant plus exigeante que l'offre existante localement, tant du côté des ressources que des outils pédagogiques, est alors des plus réduites et que les connaissances des formateurs en formation, bien que recrutés en principe avec une deuxième année d'université et/ou une expérience professionnelle, est des plus lacunaires. Les notions de base empruntées à la sociologie, à la psycho-sociologie et à l'anthropologie, pour ne citer que des disciplines des sciences sociales, et dont la maîtrise était pour nous indispensable dans l'appréhension de l'acte de formation et des réalités le constituant, étaient totalement ignorées des formateurs en formation. Mais il est vrai que hors l'anthropologie balbutiante, il n'y avait pas d'enseignements de sociologie, de psychologie ou de psycho-sociologie au Centre universitaire de La Réunion, unique établissement fréquenté par des formateurs ayant entamé un cursus universitaire. Bien plus surprenant encore a été l'autre constat que nous avons pu établir. Les formateurs, y compris ceux titulaires d'un diplôme de deuxième année en histoire ou géographie, avaient une connaissance quasi-inexistante de l'histoire de leur île, pour ne rien dire de celle de sa région environnante. Des constats qui renvoyaient à la « question du savoir », de la nature de ces savoirs, de leurs niveaux, de leur sens, de leur place dans la société et leur transmission.

Quels savoirs utiles pour penser et porter nos politiques mais également pour permettre notre inscription dans l'espace de la Cité, de son imaginaire, de ses mythes, de ses volontés ? Notre idée était alors de produire des ouvrages didactiques, visant le public des formateurs, avec comme objectif de participer à leur professionnalisation par l'amélioration de leurs connaissances et de leur qualification. Cet effort de transmission des savoirs tirés de nos recherches empiriques et des pratiques était pour nous essentiel et complémentaire de notre travail

24. C. de Rauville, 1967, *Indianocéanisme, humanisme et négritude*, Port-Louis : Le Livre Mauricien.

25. *Ibid.*, p. 9-16.

26. *Ibid.*, p. 17-20.

27. *Ibid.*, p. 19.

28. C. de Rauville, 1968, *Un indianocéaniste du Québec à Port-Louis*, Port-Louis : Le Livre Mauricien.

29. Nous dirigeons alors le service de Formation de formateurs de l'Association Réunionnaise de Cours pour Adultes (ARCA), 1981-1985.



d'enseignement auprès des adultes. Il convenait de diffuser ce savoir et de le faire partager, en un mot de le « vulgariser ».

Ce sont les discussions avec Mario Serviabile, conseiller technique à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports et chargé de cours en géographie au Centre universitaire, à qui nous avons fait appel comme intervenant dans des formations de formateurs, qui ont fait évoluer notre réflexion en lui offrant des perspectives stimulantes.

Né à l'île Maurice où il effectue ses études primaires et secondaires, Mario Serviabile rejoint ensuite La Réunion pour entamer des études universitaires qu'il acheva à Paris. Ses activités professionnelles le conduisent d'abord aux Seychelles, puis à La Réunion de nouveau. C'est au cours du travail mené en commun que nous découvrons notre intérêt partagé pour les archipels du Sud-Ouest de l'océan Indien : les sociétés, l'histoire, la culture. Nous découvrirons également que nous partageons dans plusieurs de ces îles de nombreuses connaissances communes tant dans le monde de la presse que dans celui de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'importance de cette rencontre, et ce qui justifie que nous la rapportons comme fait méritant de l'être, c'est qu'elle nous permet de renouer avec les différents acteurs des îles indianocéaniques que notre travail antérieur dans le cadre des *Cahiers de La Réunion et de l'océan Indien* nous avait permis d'établir<sup>30</sup>. L'actualité, c'est l'échec de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle française de mai 1981 qui crée les conditions d'une nouvelle donne dans les relations entre les Seychelles et la France. Depuis le début de la décennie 1980, les relations entre les deux pays étaient devenues quasi inexistantes après la tentative avortée d'un coup d'Etat où les autorités seychelloises ont vu « la main » de la France. Une situation qui désespérait les élites francophones et francophiles des Seychelles.

Cet espace du possible qui amène la victoire de la gauche à la présidentielle de 1981 en France trouve également sa traduction dans ses lointains territoires qu'on appelle « les départements d'outre-mer », avec la mise en place des lois de décentralisation et l'avènement d'une politique culturelle plus soucieuses de l'expression des cultures locales. A la faveur donc de la mise en place des institutions décentralisées, les cultures locales, jusque-là plutôt chassées de la mouvance autonomiste, font l'objet d'intenses investissements dans la quasi-totalité des secteurs d'opinion.

C'est donc à la conjoncture de tous ces éléments qu'à l'initiative de Mario Serviabile nous créons avec nos amis Seychellois l'Association Réunion-Seychelles Terres Créoles (ARSTC) avec comme objectif de développer une connaissance réciproque de nos deux sociétés.

Plusieurs programmes seront ainsi mis en œuvre, combinant manifestations grand public et érudites comme ces recueils de documents historiques que nous avons décidé d'éditer avec comme ambition d'introduire le lecteur dans ce que nous appelons « l'intimité du passé [commun] ». La dynamique ainsi enclenchée nous amène, avec le concours de Mario Serviabile, à reconsidérer le projet initial de vulgarisation des savoirs constitués dans le cadre de la formation de formateurs. Ce n'est donc plus le seul public spécialisé des formateurs qui est recherché, mais un lectorat bien plus large allant au-delà des limites de ce groupe professionnel et également du territoire réunionnais. Nous décidons alors de repenser notre projet en l'inscrivant dans la perspective de ravaillienne. Nous considérons en effet que circonscrire notre espace à la seule unité de La Réunion serait l'amputer. Un choix qui n'est ni celui du repli, ni de l'isolement et encore moins de la séparation. Bien au contraire, c'est celui de rétablir l'île en son unité et dans ses liaisons multiples : naturelles et institutionnelles, proches et lointaines, ponctuelles et continues. C'est donc à l'échelle indianocéanique que notre projet est redéfini.

### *“L'Indianocéanie comme expérience au présent et comme futur en gestation.”*

Mais ce projet que nous réélaborerons ne nous fait pas que changer d'échelle. Il interroge différemment notre relation au savoir et avec ses sous-basements. Si nous savons des choses c'est un savoir néanmoins limité qui est le nôtre, un savoir fragmentaire qu'il nous faut continuer à chercher, non plus pour le « vulgariser » mais pour contribuer à le diffuser. La diffusion de ce savoir n'est donc pas qu'une question pédagogique mais fondamentalement une question de culture. Et on ne peut pas parler de culture sans attitude active, sans échange, sans pratique sociale. C'est ainsi que naît le Centre de Recherche Indianocéanique (CRI), structure associative comprenant des membres de différentes îles venant du journalisme, de la formation, et de diverses instances de recherche académiques, de

30. Les *Cahiers de La Réunion et de l'océan Indien* ont été fondés par Antoine Minatchy. C'est dans le cadre de la préparation de dossiers pour plusieurs numéros de la revue que nous avons pu établir de nombreux contacts dans les îles indianocéaniques.

structures culturelles ou d'agences œuvrant dans le social et le développement<sup>31</sup>.

Partageant une conviction commune : l'Indianocéanie comme expérience au présent et comme futur en gestation, le CRI se donnait comme objectif d'œuvrer pour une meilleure connaissance sociologique et historique du monde indianocéanique. Nous n'avions pas un sou en poche. Notre seul capital : une perspective théorique et pratique, un certain savoir-faire et une méthodologie en voie d'amélioration. Au berceau de l'association, il y a deux bonnes fées : une entreprise privée et une collectivité. L'entreprise privée, c'est Graphica et la rencontre déterminante avec Ivrin Sinimalé, jeune imprimeur venant de se lancer à son propre compte. Il nous a fait confiance dès le début et a publié nos premiers travaux. La collectivité, c'est celle de Saint-Pierre (La Réunion) qui soutiendra nos manifestations en leur apportant des contributions financières, en les accueillant et en nous faisant bénéficier de ses accords de coopération particulièrement avec son homologue la municipalité mauricienne de Beau-Bassin-Rose-Hill. Ces deux rapports nous ont aidés à vivre, à continuer et à prendre corps peu à peu en tant qu'association. De ce mouvement progressif, nous voudrions retenir trois réalisations s'inscrivant dans des registres différents pour leurs enjeux respectifs mais également les limites de leurs résultats.

La première, c'est le travail que nous nous proposons de mener sur l'engagisme dont nous postulions qu'il s'agissait d'un phénomène social majeur concernant l'ensemble des sociétés indianocéaniques. Notre objectif était d'étudier ses différentes composantes, ses formes, ses modalités et ses temporalités dans une perspective large et comparative. Mais sans doute trop ambitieux, ce travail rencontra de nombreuses difficultés et ne déboucha que sur deux productions. La première a trait à l'engagisme indien à La Réunion et a donné lieu à un numéro des *Cahiers du CRI*<sup>32</sup>. La seconde a porté sur le dernier contingent des engagés à La Réunion : les Rodriguais. Ils vont être plus de 350 à s'engager en 1933 mais inadaptés au travail de la canne, Rodrigues n'étant pas une île à sucre, leur séjour va être marqué par de nombreuses contestations et plaintes. Ne constatant guère d'amélioration de leur situation, les engagés rodriguais vont manifester collectivement leur mécontentement en marchant sur le siège du gouvernement de la colonie. Cette initiative inédite de manifestation, dans une période fertile en événements sociaux, leur vaudra d'être expulsés de La Réunion

et renvoyés dans leur île natale en 1935. Resteront à La Réunion moins d'une vingtaine d'entre eux. Une enquête croisée va être alors menée permettant de retrouver et d'interviewer une soixantaine d'engagés rodriguais qui étaient retournés dans leur île natale mais aussi ceux qui avaient fait le choix de rester à La Réunion. Cette étude, dont une infime partie a été exploitée, a débouché sur la réalisation d'une exposition qui a été vue à La Réunion et à Rodrigues. La deuxième réalisation retenue, c'est le travail consacré à Lislet Geoffroy dans les fonds d'archives, privées et publiques, en Indianocéanie et en Europe. Fils d'une esclave, né à Saint-Pierre (Réunion) en 1755, la vie de Lislet Geoffroy a été un défi à tous les déterminismes. Sans jamais quitter les rives de l'Indianocéanie, les travaux de cet autodidacte en cartographie, en météorologie, en astronomie et en botanique vont être salués par la communauté scientifique internationale. Son œuvre est, en effet, considérable. Il a mené des travaux météorologiques à l'Isle de France sur plus d'un demi-siècle. On lui doit également les cartes de l'Isle de France et de Bourbon, la carte des Seychelles, la carte complète de Madagascar, des travaux sur la pesanteur. Ses travaux qui ont permis d'importants développements lui ont ouvert les portes de prestigieuses sociétés savantes dans le monde ; il décède à l'île Maurice, qui était devenue sa patrie d'adoption, en 1836. Le centenaire de sa mort donne lieu à Port-Louis à d'imposantes manifestations commémoratives en présence de toutes les autorités politiques, académiques et religieuses de la colonie anglaise. Les représentants d'institutions malgaches et seychelloises avaient également fait le déplacement. Seule La Réunion avait brillé par son absence pour l'hommage à Lislet Geoffroy à propos de qui Léon Le Clezio, Président du comité commémoratif, avait pourtant déclaré :

S'il est un homme dont on doit hautement et dignement honorer la mémoire dans son pays natal et dans son pays d'adoption pour le lustre qu'il a ajouté à leur gloire, c'est bien Lislet Geoffroy<sup>33</sup>.

En 1988, les recherches du CRI, achevées, vont permettre la réalisation d'une exposition et la tenue d'un cycle de conférences à plusieurs voix sur la vie et l'œuvre de Lislet Geoffroy. Ces manifestations inaugurées à Saint-Pierre vont se poursuivre à Beau-Bassin-Rose-Hill pour s'achever à Victoria aux Seychelles.

Mais il s'agissait pour les membres du CRI d'apporter leurs contributions à une meilleure connaissance des sociétés indianocéaniques par la coopération

31. Mentionnons notamment parmi les Mauriciens : Madeleine et Huguette Ly-Tio-Fane, Antoine Chelin, Gaëtan Raynal, Gérard Cateau, Gilbert Ahnee, ... parmi les Seychellois : Guy Lionnet, Kantil Jivan, ... parmi les Malgaches : Marlène Rakotomalala, Roland Ramahatra, ... parmi les Comoriens : Ali Mohamed Gou, Bacar Dossar, ... et parmi les Réunionnais enfin : Gilbert Aubry, Paul Hoarau, Mario Serviabile, ...

32. *Les Cahiers du CRI*, n°2, 1986.

33. In Lislet Geoffroy, *Catalogue de l'exposition*, 1988, Saint-Denis, CRI, p. 27.

entre personnes et équipes impliquées dans des projets communs ; il s'agissait aussi dans le même temps de créer les conditions et les outils nécessaires à la circulation de nos travaux dans l'espace indianocéanique. C'est ainsi que l'édition va devenir un chantier important dont la réalisation sera retenue comme ultime exemple de nos actions. Mais ce n'est pas une « édition pays », selon l'expression alors très en vogue à La Réunion, et déclinée très « généreusement » par les acteurs institutionnels de la culture, que nous voulions mettre en œuvre.

Nous ne voulions pas d'une édition minorée qui ne serait qu'un sous-produit folklorisant d'un champ noble qui resterait l'apanage des maisons d'édition françaises. C'est une édition professionnelle que nous voulions mettre en place, avec un travail éditorial rigoureux, respectueuse des normes de la profession, et soucieuse d'une logistique permettant une diffusion véritable des ouvrages fabriqués. Editer était pour nous le complément d'un travail résultant de la rencontre entre des documents et une personne qui les organise, leur donne forme et sens. Chercheur, militant culturel, responsable associatif ou professionnel de l'impression, cette personne, l'éditeur donc, fait d'eux les traces d'un univers. Nous annexons en somme ces fragments, ces pans, les tirant de l'ordre du savoir vers celui du voir soucieux des contenus éditoriaux de nos publications mais également de leur esthétique<sup>34</sup>. Sur le plan d'une meilleure maîtrise du processus éditorial le CRI va prendre, seul ou en partenariat avec d'autres structures, plusieurs initiatives. Mentionnons-en deux. Il y a d'abord celle se rapportant à l'ISBN. Le CRI va être la première structure à La Réunion à doter ses publications d'un ISBN. La seconde concerne la diffusion des ouvrages. C'est ainsi que par une démarche concentrique, à La Réunion d'abord, puis étendue à l'île Maurice, le CRI va participer avec une autre structure associative œuvrant également dans l'édition : l'Association Réunion-Seychelles-Terres Créoles, et deux maisons commerciales : Océan Editions à La Réunion, les Editions de l'océan Indien, basées à l'île Maurice, à la création d'un groupement de diffusion. Pour les membres de ce groupement il n'y a pas de « malédiction d'éditer dans nos îles mais une gageure, une volonté, un défi<sup>35</sup> ». Un accord est trouvé pour permettre aux livres réunionnais d'être présents à Maurice et aux livres mauriciens d'être présents à La Réunion. Le groupement se dote d'un bulletin trimestriel, *Liv'Raison*, en direction de tous les partenaires du livre et diffusé dans toute l'indianocéanie.

*Liv'Raison* qui s'inscrit résolument dans le cadre de la coopération régionale se veut au service du livre de l'océan Indien « chez nous et en Europe » et entend œuvrer pour que l'édition ne soit pas condamnée dans nos îles-ghetto à « une existence précaire, artificielle ou sous perfusion<sup>36</sup> ». Le CRI disparu, ce dispositif lui a survécu pour un champ d'action également plus restreint, les accords avec les Editions de l'océan Indien n'ayant pu être reconduits.

C'est en demandant que faire des savoirs produits dans le cadre d'un dispositif de formation que l'indianocéanie comme horizon de réponse s'est imposé avec la création du CRI. De son expérience, trois points mériteraient d'être retenus et une conviction réaffirmée. Le premier point, c'est que la constitution d'un centre de recherche en sciences sociales, comme dans les autres sciences, s'il est le fruit de réflexions, de choix, de démarches, il est aussi à l'évidence celui de tâtonnements, de rencontres, d'individus et de groupes.

Le deuxième point, c'est que tous ces territoires indianocéaniques sont travaillés par des processus et tensions qui éclairent les positions implicites ou explicites des uns et des autres, leurs curiosités, leurs choix individuels ou collectifs, leurs façons d'appréhender les situations et de travailler les objets retenus.

### **“La notion d'indianocéanisme demeure pour nous toujours féconde.”**

Le troisième, c'est que les réalisations menées montrent que si les ferments d'une culture indianocéanique peuvent être relevés, ils n'ont pas encore permis l'émergence d'une identité susceptible de permettre le développement de stratégies collectives. La conviction, c'est que la notion d'indianocéanisme forgée à l'aube de la période post-coloniale demeure pour nous toujours féconde car recelant un enjeu fondamental pour l'histoire de notre région mais également l'Histoire globale : celui de rendre intelligible la construction de nos sociétés et celle de l'espace à l'intérieur duquel ces sociétés sont reliées. Des constructions qu'on ne peut saisir à l'aune des seuls échanges de biens, le commerce impliquant aussi celui des croyances, des valeurs et des savoirs.

34. Mentionnons notamment notre ouvrage : *De l'Inde merveilleuse à Bourbon*, publié dans le cadre de l'année de l'Inde en France en 1985.

35. *Liv'Raison*, n°1, 4e trimestre, 1989, p. 1.

36. *Liv'Raison*, n°3, 3e trimestre, 1990, p. 1.

**BIBLIOGRAPHIE**

BOURDE G. et MARTIN H., 1997, *Les écoles historiques*, Paris : Editions du Seuil, 422 p.

*Bulletin de Madagascar*, n°138, 1957, 94 p.

*Bulletin de Madagascar*, n°170, 1960, 94 p.

*Cahiers Littéraires de l'océan Indien*, n°2, 1961, 44 p.

*Cahiers du CRI*, n°2, 1986, 40 p.

CHOQUET C., DOLLFUS O. et al., 1993, *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris : Karthala, 230 p.

de RAUVILLE C., 1967, *Indianocéanisme. Humanisme et négritude*, Port-Louis : Le Livre Mauricien, 25 p.

de RAUVILLE C., 1968, *Un indianocéanisme du Québec à Port-Louis*, Port-Louis : Le Livre Mauricien, 90 p.

DULUCQ S. et ZYTNIICKI C. (dir.), 2003, *Décoloniser l'histoire ? De l'histoire coloniale aux histoires nationales en Afrique et en Amérique latine (XIXe et XXe siècles)*, Paris : Publications de la Société française d'histoire d'Outre-mer, 228 p.

DULUCQ S., 2009, *Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, (XIXe et XXe siècles)*, Paris : Karthala, 330 p.

LAZARUS N. (dir.), 2006, *Penser le Postcolonial. Une introduction critique*, Paris : Editions Amsterdam, 443 p.

*Liv'Raison*, n°1, 4<sup>e</sup> trimestre, 1989.

*Liv'Raison*, n°3, 3<sup>e</sup> trimestre, 1990.

LUCAS R., *Lislet Geoffroy, 1755-1836, Catalogue d'exposition*, Saint-André, Graphica, 36 p.

LUCAS R. (dir.), 2003, *Sociétés plurielles dans l'océan Indien. Enjeux culturels et scientifiques*, Paris : Karthala, 228 p.

TOUSSAINT A., 1974, *L'océan Indien au XVIIIe siècle*, Paris : Flammarion, 332 p.

TOUSSAINT A., 1961, *Histoire de l'océan Indien*, Paris : PUF, 286 p.



---

# *Indianocéanie, alterocéanie*

---

Gilbert AHNEE  
Journaliste

## RÉSUMÉ

Un autre océan Indien, une alterocéanie. Un réseau d'îles plus intimement maillées, davantage conscientes qu'elles doivent engager un mode relationnel autre que celui laissé derrière eux par les colonialismes. Notamment en mesurant l'importance de la langue dans nos échanges. Il s'agit de partager nos héritages, nos imaginaires, de prendre conscience de nos ressemblances comme de nos dissimilarités, d'introduire à l'école, dès le secondaire, des études indianocéaniques, avec pour élément essentiel, tant symbolique que pratique, la langue malgache. Des voyages de découverte organisés pour les jeunes aux stages en entreprise qui leur seraient proposés dans une île autre que la leur, il s'agit d'offrir à notre région, et en tout premier lieu à sa jeunesse, des occasions renouvelées de découvrir et de comprendre ce qui constitue l'Indianocéanie.

## MOTS-CLÉS

*Malgache ; section indianocéanique ; production ; anglais ; Geoffroy.*

## ABSTRACT

*Another Indian Ocean, an alteroceanica. A network of islands more closely knit, more aware that they must engage a new rapport, different from what was left behind by colonialism. Incidentally by sizing up the importance of language in our exchanges. We are up to sharing our legacies, our imaginary domains, we must be aware of our similarities and dissimilarities. All this will entail introducing, in schools, right from secondary, Indianoceanian studies, including an essential element, symbolical as well as practical, the Malagasy language. From discovery trips for youngsters to internships in enterprises on an island other than the interns', the objective is to provide our region, primarily its youth, with renewed opportunities to discover and grasp the essence of Indianoceanica.*

## KEYWORDS

*Malagasy; Indianoceanian section; production; English; Geoffroy.*

Cela crispe le Mauricien un tant soit peu averti ; cela est susceptible de heurter le passager malgache qui rentre chez lui. L'aéroport d'Ivateau, comme Concarneau, la température à Antananariveault, comme Chatellereault. Trente ans déjà qu'Air Mauritius dessert Madagascar et ni son personnel navigant commercial, ni ses pilotes n'ont encore maîtrisé les bases élémentaires de la transcription alphabétique des phonèmes de la langue malgache. Si ce n'est pas du mépris, c'est au moins une regrettable méprise. Et nous pourrions nous passer de l'un comme de l'autre. Ce n'est qu'un détail, dira-t-on, mais c'est souvent le souci de petits détails qui dit le mieux le respect accordé au voisin. Savoir dire Ivato et Antananarivo, savoir prononcer les mots et les noms les plus courants du malagasy ne peuvent, par ailleurs, être uniquement un détail, loin de là.

*“Partager nos héritages,  
nos imaginaires, prendre  
conscience de nos ressemblances  
comme de nos dissemblances.”*

Les langues et ce qu'elles circonscrivent sont l'objet de nombreuses méprises. Ainsi, la Commission de l'océan Indien (COI) est-elle perçue, présentée, éventuellement caricaturée comme un regroupement francophone. C'est vrai que, dans une certaine mesure, les insulaires de cette région le sont mais cela est largement insuffisant pour rendre compte de la réalité des échanges sur nos îles. Si La Réunion ne se met pas résolument à l'anglais et si les Seychelles continuent à laisser le français perdre de manière irréversible ses locuteurs, ces deux sociétés voisines n'auront plus, dans cinquante ans, pour tenter de se comprendre, que deux créoles déjà fort différents et susceptibles alors de l'être davantage. Mais pour intéressant que cela puisse être du point de vue de l'évolution différenciée de deux sociétés créoles, là n'est pas le cœur de l'enjeu linguistique de l'Indianocéanie. Ce dernier est à Madagascar et il n'est pas difficile de comprendre pourquoi.

#### PARLONS GASY

Selon l'Organisation internationale de la Francophonie, dans un rapport de 2012, on estime entre 16 et 35% le pourcentage de locuteurs francophones à Madagascar. Cela veut dire qu'il y a, au moins, 65%



Selon l'Organisation internationale de la Francophonie, on estime entre 16 et 35% le pourcentage de locuteurs francophones à Madagascar.

de Malgaches qui ne comprennent pas réellement le français. On commence aujourd'hui à rencontrer cette incompréhension même à Antananarivo, même dans des corps de métier jusque-là très à l'aise en français, les chauffeurs de taxi, par exemple. La langue peut être un mur et un obstacle, elle impose le recours à des intermédiaires dont on ne peut jamais être sûr des intentions réelles. Pour des partenariats effectifs, permettant une communication entre les Malgaches à la base et des interlocuteurs des autres îles, l'apprentissage de la langue malgache dans l'ensemble de l'Indianocéanie apparaît essentiel.

Il faut envisager l'étude du malgache dans les établissements secondaires des îles autres que Madagascar. Il faudra aussi, à terme, considérer le recrutement d'enseignants de langue malgache dans nos universités. Par ailleurs, comme il existe, en Europe, des séjours linguistiques permettant à des jeunes Allemands d'apprendre le français, à des jeunes Espagnols d'apprendre l'anglais, etc., la construction de l'Indianocéanie pourrait nécessiter des séjours d'immersion linguistique et culturelle, des échanges entre Madagascar et les autres îles, également des échanges avec les Comores, ces dernières et la Grande Île étant moins connues des trois ensembles créoles de l'Indianocéanie.

## LA SECTION INDIANOCEANIQUE

Le 6 juin 2013, lors de son discours d'ouverture du colloque *Indianocéanie : socle et tremplin de notre devenir*, le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, rappelait que le premier gouverneur britannique de l'île Maurice, Robert Farquhar, avait envisagé la création d'une chaire de langue malgache au Collège Royal. Deux siècles plus tard, aujourd'hui, que pourrions-nous imaginer ? En France, dans une perspective d'ouverture aux autres pays européens et au monde, il existe, depuis 1992, dans les lycées, des sections européennes et des sections langues orientales. Les élèves admis dans ces sections étudient une langue, de leur choix, de manière plus poussée, de même qu'une discipline, par exemple l'histoire, dans la langue privilégiée. Il faudrait possiblement envisager, pour les établissements des Comores, de Maurice, de La Réunion et des Seychelles, des sections indianocéaniques. En les adaptant aux divers cycles de fin d'études secondaires, il serait souhaitable d'introduire des sections indianocéaniques qui permettraient à ces collégiens/lycéens d'être initiés, pendant trois ou quatre ans, à l'histoire de la Grande Île, à l'ethnographie malgache, aux systèmes de valeurs traditionnels de Madagas-

car, tout cela en malgache. Pour les jeunes de Madagascar, la démarche pourrait consister à étudier, en anglais, les réalités des îles voisines.

Pour une Indianocéanie qui nous est présentée comme le socle et le tremplin de notre devenir, il n'est pas interdit d'entretenir quelques ambitions. Cela peut vouloir dire des laboratoires d'études indianocéaniques dans nos universités, avec des projets de recherches propres et des travaux menés en commun. Cela impliquera, dans chacun de nos établissements publics d'enseignement supérieur, une offre d'études indianocéaniques, au moins jusqu'au niveau de master, possiblement du doctorat. Pour ne pas attendre indéfiniment les financements et la structure académique, il est possible de commencer à peu de frais, en engageant des partenariats avec les facultés voisines d'histoire, de lettres, d'économie, de droit, éventuellement, là où elles existent, d'ethnologie et d'anthropologie. Pour le master, à côté de l'option de recherche, il devrait être possible de disposer également d'options professionnalisantes, dans les métiers de l'inter-îles.

Il importe d'engager les jeunes générations dans le projet d'Indianocéanie qui avait enflammé ceux qui avaient 20 ans dans les années 70. Il faudra songer à procurer aux jeunes d'aujourd'hui, diplômés ou non en études indianocéaniques, des stages, au sein d'ONG, d'entreprises, voire d'administrations d'une île autre que leur pays d'origine. Sous l'ombrelle de la COI, possiblement facilité par les divers officiers permanents de liaison, il devrait être possible d'imaginer une agence de placement de ces jeunes. Par la suite, pour ceux plus proches d'un premier emploi mais encore disposés à consacrer quelques années à leur formation, il devrait être possible d'envisager des missions de coopération, d'un an ou deux, plus longues et plus engageantes que de simples stages.

## L'IMAGINAIRE COMMUN

Dans la Caraïbe anglophone, Ste-Lucie, l'île natale de Derek Walcott, n'est pas la seule à être fière de son prix Nobel. Trinidad, la Jamaïque s'approprient aisément son œuvre. De nombreux facteurs contribuent à cette *Caribbean Consciousness*. Cela va des échanges entre jeunes sur les trois campus – Jamaïque, Trinidad et Barbade – de la *University of West Indies* à l'existence d'une unique équipe transnationale de cricket, le sport le plus fédérateur dans cette région du monde. Dans l'Indianocéanie, nous ne disposons pas de passerelles de ce type entre nos sociétés mais nous pourrions

explorer de manière plus créative ce dont nous disposons. Pour faire mieux vivre ce qui existe mais aussi pour de nouvelles initiatives prises en commun.

Il y a, à Madagascar, de fort talentueux dessinateurs/illustrateurs qui gagnent très péniblement leur vie ; La Réunion peut mobiliser, de sa métropole, un savoir-faire éditorial réel en matière de créations de BD ; il y a, à Maurice, des capacités d'impression offrant à la fois la qualité optimale et les prix les plus compétitifs pour cela. Ce qui précède ne prétend pas parler d'économie mais d'un pôle culturel, autour de la passion partagée de la BD, servant de fédérateur identitaire. Et cela n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Lors de la représentation, l'année dernière, de *La Traviata*, produite par Opera Mauritius, le rôle du Baron Duphol fut irrécusablement tenu par un jeune baryton malgache de 19 ans, Michael Rakotoarivony. En tenant compte du réservoir de talents musicaux, dans différents genres, dont dispose Madagascar, des partenariats de ce type devraient aisément se renouveler, cela au bénéfice des uns comme des autres.

Il existe, par ailleurs, à Madagascar, un savoir-faire insuffisamment valorisé en matière de fabrication d'instruments, principalement à cordes, des in-

croyables guitares faites à partir de matériaux de récupération mais aussi des violons et violoncelles de la plus classique des factures. Même s'il ne s'agissait pas de Guamerius ou de Stradivarius, ces instruments pourraient être utilisés à profit dans les conservatoires et écoles de musique de la région.

#### PRODUIRE ENSEMBLE

Il y a, à La Réunion, un vrai savoir-faire en matière de création théâtrale, grâce au travail d'artistes tels qu'Emmanuel Genvrin et la troupe du théâtre Volland, du théâtre Talipot également. Il y a, à Madagascar, des musiciens et chanteurs exceptionnels. Nous pratiquons, à Maurice, mais aussi à La Réunion, le Bharata Natyam, également le Kathak, cela nous offrant aussi les ressources expressives et narratives de la danse indienne. Il y a, aux Seychelles, la voix de Patrick Victor nous invitant encore à *Koste pep...* En théâtre ou en comédie musicale, que ne pourrions-nous pas réaliser ?

*“Les îliens de l’océan Indien  
ont intérêt à se connaître.  
Nous devons  
apprendre à partager...”*



Sont pratiqués à Maurice et à La Réunion, le Bharata Natyam, également le Kathak.



Il nous faut des troupes et des créations pluri-nationales indianocéaniques, il faut que ces spectacles tournent dans nos différents pays. Nous devrions aussi pouvoir partager et faire tourner des expositions de même que des réalisations muséographiques.

Les îliens de l'océan Indien ont intérêt à se connaître. Nous devons apprendre à partager nos espaces, nos cuisines, nos musiques, nos littératures, nos valeurs, nos systèmes symboliques, nos imaginaires. Il nous faut aussi, ensemble, mieux apprécier nos autres horizons géographiques, à l'Est plus qu'à l'Ouest, notamment l'Inde et la Chine. Nous devons aussi, ensemble, en profitant de l'expérience déjà acquise des uns plus que des autres, réévaluer notre outillage face à la planète et à la globalisation, notamment pour ce qui est de la langue anglaise.

### ÉCHANGES UNIVERSITAIRES

Lors d'une des séances du colloque, le Dr Malbert, de l'Université de La Réunion, a évoqué la possibilité de modérer nos échanges d'étudiants sur l'admirable projet Erasmus mis en place en Europe. Il convient d'accueillir chaleureusement cette pertinente suggestion. Mais à quelle grande figure choisirions-nous d'associer ce projet de circulation universitaire ? Qui, à l'échelle de nos îles, a voyagé entre nos pays autant qu'Erasmus à travers l'Europe humaniste ? C'est au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> que nous retrouverons cet itinéraire fondateur, à une période charnière pour la plupart de nos îles. Et on pourrait suggérer que ce projet d'échanges entre étudiants des



La naissance même de Lislet Geoffroy annonçait l'étendue de nos métissages...

Comores, de Madagascar, de Maurice, de La Réunion et des Seychelles porte le nom de Lislet Geoffroy. Né à La Réunion, décédé à Maurice, sa naissance même annonçait l'étendue de nos métissages, le passage de la servitude à la liberté. Devenu un savant reconnu, il a cartographié nos îles, nous faisant naître sur les cartes de la mer des Indes. Précisément la requête contemporaine de notre Indianocéanie.

---

# *Dialogue et luttes communes entre les travailleurs salariés (1945-1960)*

---

Jeannot RASOLOARISON  
Centre de Recherche sur les Constructions Identitaires (CRECI)  
Université d'Antananarivo

## RÉSUMÉ

A Madagascar, les impératifs économiques de la colonisation favorisèrent l'émergence d'un milieu de travail cosmopolite où se côtoyaient des salariés malgaches, réunionnais et comoriens. Ces derniers vinrent surtout travailler dans l'île après la Seconde Guerre mondiale et ils exercèrent des métiers d'employés, d'ouvriers ou de manœuvres. La présence simultanée de Malgaches, de Réunionnais et de Comoriens dans un même lieu de travail favorisa le dialogue entre eux. Même s'ils étaient de cultures différentes, ils restèrent conscients de l'importance de leur unité d'action pour faire prévaloir, auprès des autorités coloniales ou des employeurs du secteur privé, leurs droits et leurs intérêts. De cette manière, de 1945 à 1960, ils luttèrent ensemble sur le plan syndical et sur le plan politique, en particulier dans la ville de Diego-Suarez et à Majunga, à travers les sections de la CGT, devenue par la suite FISEMA, et de la CFTC, devenue CCSM.

## MOTS-CLÉS

*Madagascar ; travailleurs ; syndicats ; dialogue ; luttes.*

## ABSTRACT

*In Madagascar, the economic imperatives of colonization have contributed to the emergence of a cosmopolitan work environment from Madagascar, Reunion and the Comoros rubbing shoulders. The latter came to the island to work as employees, workmen or laborers after World War II. Their simultaneous presence within the same work place encouraged them to engage in dialogue. Even though they belonged to different cultures, they were always of how important united actions were in order to assert their rights and interests before the colonial authorities or the private sector employers. Thus, they fought together, from 1945 to 1960, in the field of unionism and politics, especially in the towns of Diego-Suarez and Majunga, within the CGT group which later became the FISEMA, and the CFTC group later known as CCSM.*

## KEYWORDS

*Madagascar; laborers; unions; dialogue; fight.*

## INTRODUCTION

L'avènement du Front populaire en France en 1936 apporta un changement pour les populations des colonies car ce régime leur donna le droit de créer des organisations syndicales. A Madagascar, les premières sections constituées furent celles de la Confédération Générale du Travail (CGT) et de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC). Cependant, c'est à la fin de la Seconde Guerre mondiale que le syndicalisme parvint véritablement à s'implanter dans les pays colonisés, comme ceux de l'Afrique noire et Madagascar. Par le biais de militants dynamiques, le mouvement s'efforça de toucher les travailleurs de différents secteurs d'activité, étant donné que le premier rôle d'un syndicat est d'organiser les luttes en faveur des travailleurs membres. Pour la CGT, l'objectif était de soutenir les travailleurs contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière<sup>1</sup>. Les syndicats ont aussi pour vocation de sensibiliser les travailleurs, en particulier les salariés, sur la défense de leurs intérêts et de leurs droits. A partir de 1945, les militants malgaches et européens de la CGT et ceux de la CFTC intensifièrent leurs efforts dans la campagne de sensibilisation auprès des travailleurs, en multipliant les tournées en dehors de la ville de Tananarive pour obtenir l'adhésion des travailleurs<sup>2</sup>.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les villes de Tananarive, Diego-Suarez et Majunga furent particulièrement touchées par le mouvement syndical, étant donné que dans ces localités les travailleurs urbains, au courant des droits que la législation en vigueur leur accorde, sont faciles à sensibiliser. De plus, les sections syndicales des entreprises industrielles et commerciales gagnèrent la faveur des ouvriers et des employés car elles furent vécues comme une contre-société possédant un projet social mobilisateur tourné vers une meilleure satisfaction des besoins et le respect de la dignité ouvrière<sup>3</sup>.

*“Pour améliorer leurs conditions de vie, faire prévaloir leurs droits et leurs intérêts, ils luttèrent ensemble.”*

Dans les villes de province, à Majunga et surtout à Diego-Suarez, la présence d'un milieu de tra-

vailleurs cosmopolite favorisa le développement des activités syndicales. Villes portuaires et stratégiques, Majunga et Diego-Suarez abritèrent, de 1945 à 1960, d'importantes entreprises maritimes, industrielles, commerciales et bancaires. Celles-ci employaient des travailleurs de différentes origines, surtout des Malgaches, des Réunionnais et des Comoriens, en raison des qualifications professionnelles requises. Ces travailleurs salariés officièrent en tant qu'employés, ouvriers qualifiés ou spécialisés et simples manœuvres. L'hétérogénéité de leur milieu favorisa chez eux le dialogue et la prise de conscience commune pour défendre les mêmes intérêts, dans un contexte marqué par l'insuffisance des salaires face à la hausse constante du coût de la vie, et devant l'attitude des autorités coloniales et des employeurs ne prenant pas en considération leurs droits. Pour améliorer leurs conditions de vie et pour faire prévaloir leurs droits et leurs intérêts, ils luttèrent ensemble sur le plan syndical et sur le plan politique.

## DIALOGUE ET TRAVAIL EN COMMUN POUR LES LUTTES SYNDICALES

### Syndicats d'appartenance et motifs d'adhésion aux syndicats

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement syndical se développa à Madagascar en particulier grâce à la campagne de sensibilisation menée par les dirigeants européens et malgaches de la CGT et de la CFTC dans divers endroits, notamment dans les villes. Ainsi, Pierre Boiteau, un des secrétaires généraux de la CGT de Madagascar, sillonna la ville de Majunga et les districts environnants pour sensibiliser les ouvriers, les manœuvres et les employés sur l'utilité des syndicats. A l'issue de son passage, une section CGT de la région de Majunga fut créée en janvier 1946<sup>4</sup>. A Diego-Suarez, la CGT parvint à mettre en place en 1948 une section pour les ouvriers « locaux », c'est-à-dire les ouvriers réunionnais, malgaches et comoriens. Pour la CFTC, la section dans la ville de Diego-Suarez fut créée en avril 1945 sous l'impulsion du Révérend Père Gremion, et elle fut le premier syndicat professionnel établi dans la ville<sup>5</sup>. Les deux centrales syndicales purent créer des sections en province car la liberté syndicale fut observée par les autorités coloniales. De plus, le développement des activités économiques dans les villes portuaires, comme à Majunga et Diego-Suarez, favorisa l'augmentation du nombre de travailleurs et offrit un milieu propice pour le travail de propagande syndical.

1. R. Mouriaux, 1982, *La CGT, Paris : Editions du Seuil*, p. 38.

2. L.J. Rasoloarison, 2005, *Le syndicalisme malgache durant la décolonisation (1944-1956) : Enjeux et débats autour des pratiques militantes de la CGT et de la CFTC de Madagascar*, thèse de doctorat nouveau régime, Département d'Histoire, Université d'Antananarivo, p. 100.

3. J.-P. Durand (dir.), 1996, *Le syndicalisme au futur*, Paris : Editions Syros, p. 29.

4. ANOM (Archives Nationales d'Outre-Mer), PM 559, Lettre n°30-cf du 25 janvier 1946 du Chef de la Région de Majunga à l'Inspecteur du Travail – Tananarive.

5. ANOM, DS 237, Rapport du 5/9/50 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez concernant le Syndicat CFTC de Diego-Suarez.



Le développement des activités économiques dans les villes portuaires offre un milieu propice pour le travail de propagande syndicale.

A Diego-Suarez, la majorité des travailleurs des entreprises maritimes, commerciales et industrielles de la ville donna son adhésion au syndicat CGT car ce dernier se montra le plus dynamique dans la défense des intérêts des travailleurs et appliqua bien son principe de non discrimination et de non distinction de race ou de religion pour l'adhésion des travailleurs. A sa création en 1948, il comprenait 25 à 30 créoles, à l'exclusion de tout Malgache ou Comorien<sup>6</sup>. A la fin de l'année 1950, les Malgaches et les Comoriens adhérèrent en grand nombre au mouvement, au lendemain des grèves des ouvriers de l'Arsenal de la Marine, dont l'objectif était de réclamer une augmentation des salaires<sup>7</sup>. Avec la réussite de ce mouvement, le dialogue s'établit facilement entre ces travailleurs d'origines diverses, qui ont des cultures et des religions différentes. Dans les luttes syndicales, les ouvriers et manœuvres malgaches et comoriens de l'Arsenal étaient persuadés que les Réunionnais, qui se trouvèrent à la tête de la section, militaient vraiment pour leur cause.

Pour la CFTC, les travailleurs malgaches, réunionnais et comoriens donnèrent ensemble leur adhésion par une volonté de militer ensemble, dictée par des liens d'amitié et par une confiance réciproque et sous l'encadrement de la mission catholique. De 1945 à 1950, le père Gremion s'occupa en particulier de l'encadrement des travailleurs réunionnais et malgaches.

A Majunga, les travailleurs concernés par le mouvement syndical, animé par la CGT et la CFTC, étaient les Malgaches et les Comoriens qui travaillaient dans des entreprises commerciales et industrielles.

Dans cette ville, de 1945 à 1960, la CGT, devenue par la suite FISEMA (*Firaisan'ny Sendikan'ny Mpiasan'i Madagasikara*), parvint à implanter de nombreuses sections regroupant les employés, ouvriers et manœuvres malgaches et comoriens, car ces derniers demeuraient attentifs aux discours des militants, qui ne ménageaient pas leurs critiques à l'encontre des employeurs et de l'administration coloniale pour le bien-être des travailleurs. Un certain nombre de travailleurs comoriens adhérèrent à la CFTC, bien que ce fût un syndicat chrétien, convaincus que l'appartenance syndicale ou les luttes syndicales ne reposaient pas sur des critères religieux. De plus, aussi bien pour la CGT que pour la CFTC, les travailleurs malgaches et comoriens n'hésitèrent pas à faire partie des syndicats dans les années 1950, vu la garantie du droit syndical accordée par le Code du travail des Territoires d'Outre-mer (TOM) de 1952. Selon l'article 4 de ce Code,

Tout travailleur peut adhérer librement à un syndicat de son choix dans le cadre de sa profession<sup>8</sup>.

### EFFECTIFS ET RÔLE DES TRAVAILLEURS DANS LES SYNDICATS

Dans les villes portuaires, comme à Majunga et Diego-Suarez, les activités des entreprises maritimes, industrielles et commerciales avaient besoin de la présence de travailleurs issus de différents pays ou territoires. Ainsi, les travailleurs réunionnais furent présents dans la ville de Diego-Suarez depuis les années 1930, pour répondre aux besoins en travailleurs qualifiés de ces entreprises. Le nombre de travailleurs augmenta après

6. ANOM, DS 241, Synthèse sur le syndicalisme à Diego-Suarez établie par la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez le 25 mars 1955.

7. Ibid.

8. Journal Officiel de la République Française (J.O.R.F.) du 16 décembre 1952, p. 11541, LOI n°52-1322 du 15 décembre 1952 instituant un code du travail dans les territoires et territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer.



la guerre, au fur et à mesure du retour de l'économie de paix. Cette situation favorisa, après l'entrée en vigueur du Code du travail de 1952, le caractère cosmopolite des effectifs des syndicats. Ainsi, pour les syndicats d'ouvriers et d'employés, affiliés à la CGT ou à la CFTC, les Malgaches, les Réunionnais et les Comoriens composèrent les effectifs. Néanmoins, aussi bien pour la CGT que pour la CFTC, les travailleurs malgaches constituèrent l'essentiel de ces effectifs. A Diego-Suarez, en 1954, pour la CGT, les sections syndicales de l'Arsenal de la Marine et des entreprises du secteur privé rassemblèrent approximativement 1/5 de Réunionnais, 1/4 de Comoriens et une grosse majorité de Malgaches<sup>9</sup>. Au sein des syndicats, les militants actifs malgaches, qui étaient des employés ou des ouvriers qualifiés dans les entreprises, firent partie du bureau des syndicats. A Majunga, ils furent à la tête des différentes structures syndicales. A Diego-Suarez, ils firent toujours partie des bureaux de syndicats, aussi bien pour la CGT que pour la CFTC. Pour cette dernière, le comité directeur, élu en mars 1956, était composé de quatre Réunionnais et de deux Malgaches<sup>10</sup>.

Les travailleurs réunionnais intégrèrent depuis la fin de la guerre les rangs des syndicats car ils possédaient une culture et une conscience ouvrière assez développées par rapport à celles des Malgaches et des Comoriens. Ils étaient convaincus de l'importance du travail en commun pour faire aboutir les luttes ouvrières. De cette manière, ils se trouvèrent à la tête de la direction des syndicats, aussi bien à la CGT qu'à la CFTC,

et ils dominaient en nombre dans les instances dirigeantes, surtout à la CFTC. Le personnage clé dans les luttes syndicales à Diego-Suarez de 1945 à 1960 était Francis Sautron, un employé du Commissariat de la Marine. Grâce à ses talents d'organisateur et d'animateur syndical, il parvint, non sans difficultés, à rassembler au sein de la CGT la majorité des travailleurs malgaches, réunionnais et comoriens de la ville de Diego-Suarez. Ainsi, en 1956, il se donna la peine de canaliser les ouvriers de l'Arsenal de la Marine à leur sortie du travail pour qu'ils se rendent en masse à une réunion syndicale de la CGT<sup>11</sup>.

Au niveau des travailleurs comoriens, depuis le début de la colonisation, les Comoriens vinrent se salarier dans les entreprises maritimes, industrielles et commerciales de Majunga et de Diego-Suarez où la plupart d'entre eux exercèrent le métier de simple ouvrier ou de manœuvre. Les militants actifs dans leurs rangs faisaient partie du bureau des syndicats, conscients de la nécessité et de l'importance du travail en commun avec les travailleurs malgaches et réunionnais pour faire prévaloir les droits et les intérêts professionnels de tous les travailleurs membres des syndicats. A Majunga, en 1955, sur les 5 membres du bureau de l'Union locale de la CGT, 2 étaient Comoriens, et sur les 36 représentants des syndicats à cette union, 13 étaient des salariés d'origine comorienne<sup>12</sup>. La plupart des Comoriens qui faisaient partie de l'union étaient des ouvriers ou des manœuvres des entreprises commerciales et industrielles de la ville, comme la Compagnie Marseillaise de Madagascar



Dans les îles de l'océan Indien, les dockers sont en première ligne des mouvements syndicaux.

9. ANOM, DS 210, Note du 3 mai 1954 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez.

10. ANOM, DS 385, Note n°294-B3/ARG du 17/4/56 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez.

11. ANOM, DS 384, Note n°661-B3/ARG du 6/8/56 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez.

12. Feon'ny Mpiasa n°3 (N.S.) du 18 mars 1955.

(CMM), la Compagnie Lyonnaise de Madagascar (CLM) et la Filature et Tissage de Madagascar (FITIM). A Diego-Suarez, des ouvriers et manœuvres comoriens faisaient partie des membres du bureau des syndicats CGT des travailleurs du bâtiment et de la métallurgie. Ils militaient au côté de leurs collègues malgaches et réunionnais, convaincus de la nécessité du travail en commun pour faire aboutir leurs revendications.

**“A Diego-Suarez, des ouvriers et manœuvres comoriens militaient au côté de leurs collègues malgaches et réunionnais.”**

### LES FORMES DES LUTTES SYNDICALES

La CGT et la CFTC s'efforcèrent d'intervenir en faveur des travailleurs membres auprès des employeurs, de l'Inspection du travail et du Tribunal de travail, surtout après l'adoption du Code du travail de 1952. Néanmoins, les luttes syndicales en faveur des travailleurs furent surtout menées à travers les mouvements de grève. A Majunga, les syndicats CGT, constitués pour la plupart après l'entrée en vigueur du Code du travail, firent la grève pour manifester leur volonté de s'occuper des problèmes des travailleurs autochtones. Les dirigeants de la CGT de Majunga s'impliquèrent dans la conduite des grèves pour démontrer qu'ils restaient attentifs aux doléances des travailleurs malgaches et comoriens, membres de leurs organisations. Ainsi, en janvier 1956, le secrétaire permanent de l'union locale de la CGT à Majunga, Basile Andriantseheno, dirigea une grève intéressante des travailleurs malgaches et comoriens réunis au sein du syndicat des travailleurs du Bâtiement (section de Marolaka). A travers son action, selon lui,

ce qui importe, c'est d'agir contre le licenciement abusif qui affecte surtout les salariés membres du syndicat<sup>13</sup>.

A Diego-Suarez, les syndicats CGT furent très actifs à travers le recours à la grève lorsque les différends éclatèrent entre les salariés et les employeurs. Les grèves qu'ils organisèrent portaient sur diverses revendications, comme l'augmentation des salaires, le paiement des heures supplé-

mentaires, l'octroi de congés payés, l'instauration d'un régime d'allocations familiales ou encore l'établissement d'une classification professionnelle. Ils parvinrent assez facilement à organiser les grèves car ils bénéficiaient d'une cohésion des salariés malgaches, réunionnais et comoriens. Ainsi, en 1956, le syndicat CGT de l'Arsenal de la Marine déclencha une grève, dont les meneurs étaient les membres du bureau : Sautron, Arnoux, Rivière et Rabarison. Cette grève fut suivie par la participation quasi-générale des travailleurs créoles et autochtones, composés de 700 ouvriers<sup>14</sup>. Le mouvement fut couronné de succès car la direction de la Marine fut obligée de répondre favorablement aux demandes des grévistes pour ne pas mettre en difficulté l'établissement.

En plus des grèves, les syndicats organisèrent des manifestations à l'occasion de la Fête du Travail pour démontrer leur détermination à faire triompher la cause des travailleurs. Selon Francis Sautron, leader de la CGT de Diego-Suarez,

le 1<sup>er</sup> Mai est une grande fête pour les travailleurs et au cours de laquelle ils peuvent manifester leurs désirs d'unité et d'organisation afin de lutter pour obtenir l'amélioration du sort de la classe ouvrière<sup>15</sup>.

Dans les années 1950, la CGT de Diego-Suarez resta la plus dynamique dans l'organisation de manifestations pour célébrer le 1<sup>er</sup> mai, grâce à la cohésion de ses membres, attachés à la commémoration de l'événement. Elle organisa des manifestations de rue, qui bénéficiaient toujours de la participation d'un plus grand nombre d'adhérents. Les centaines de participants, composés d'une majorité de Malgaches et d'une minorité de Réunionnais et de Comoriens, formaient un cortège pour défiler dans les rues de la ville et brandissaient des banderoles portant des inscriptions ayant trait à l'idéologie et aux revendications des organisations cégétistes<sup>16</sup>. A la fin des manifestations, les différents responsables syndicaux malgaches, réunionnais et comoriens intervenaient dans des discours où ils ne cessaient d'inciter les travailleurs à s'unir et à multiplier leurs efforts pour les actions revendicatives, comme l'amélioration des salaires et du niveau de vie et la défense des droits syndicaux. Parallèlement à ces luttes syndicales, les dirigeants de la CGT de Diego-Suarez, conscients de l'importance des libertés démocratiques, s'engagèrent aussi dans les luttes politiques.

13. Feon'ny Mpiasa n°17 du 10 février 1956.

14. ANOM, DS 235, Rapport d'ensemble sur la grève des ouvriers locaux CGT de l'Arsenal établi par la 3<sup>e</sup> Brigade mobile de Diego-Suarez le 30/11/56.

15. ANOM, DS 210, Note n°430-B3/ARG du 2/5/57 de la 3<sup>e</sup> Brigade mobile de Diego-Suarez.

16. L.J. Rasoloarison, 2005, op. cit., p. 433.



Le mouvement syndical se développa à Madagascar en particulier grâce à la campagne de sensibilisation menée.

## DIALOGUE ET TRAVAIL EN COMMUN POUR LES LUTTES POLITIQUES

### L'implication dans les compétitions électorales à Diego-Suarez

En 1956, la CFTC et la CGT de Madagascar changèrent de statut et devinrent des centrales autonomes, la CCSM (Confédération Chrétienne des Syndicats Malgaches) et la FISEMA (*Firaisan'ny Sendikan'ny Mpiasan'i Madagasikara*) ou Union des Syndicats des Travailleurs de Madagascar. D'après leurs statuts, les deux centrales étaient indépendantes de la CFTC et de la CGT de France. Les dirigeants des deux centrales prirent cette décision, en imitant le geste de leurs collègues africains. Ces derniers ont pris, à partir de 1955, la décision de former un mouvement syndical autonome car ils voulaient contrôler totalement leurs propres mouvements syndicaux<sup>17</sup>. Cette autonomie favorisa par la suite l'implication des centrales syndicales dans les activités politiques. Parallèlement, les institutions administratives dans les Territoires d'Outre-mer évoluèrent avec

l'adoption de la Loi-cadre en juin 1956. Cette loi préconise une association plus étroite des populations d'Outre-mer à la gestion de leurs propres intérêts<sup>18</sup>. Elle instaure le suffrage universel et le collège unique pendant les élections.

A Madagascar, c'est la section de la FISEMA de Diego-Suarez qui s'impliqua surtout dans les compétitions électorales. Aux municipales de novembre 1956, plusieurs cadres réunionnais et malgaches du groupement se portèrent candidats sous l'étiquette « Comité de Défense des intérêts de la population laborieuse ». Cette liste connut un franc succès avec 19 élus (sur 27 sièges à pourvoir). Les cadres malgaches et réunionnais de la FISEMA de Diego-Suarez, composés d'employés et d'ouvriers spécialisés des établissements de la Marine, avec à leur tête Francis Sautron et Edouard Rabarison, furent élus conseillers municipaux, grâce au vote massif des ouvriers, des manœuvres et des employés nombreux parmi les électeurs, en leur faveur. Avec ce succès, Francis Sautron, secrétaire général de la FISEMA à Diego-Suarez, devint Maire de la ville.

17. G. Martens, 1981, « Le syndicalisme en Afrique occidentale d'expression française de 1945 à 1960 », *Le Mois en Afrique*, n°180-181, 1980-1981, p. 58.

18. P. Randrianarisoa et A.L. Razafimahefa, 1991, *Madagascar d'une République à l'Autre (1958-1992) - Tome I*, Antananarivo : Imprimerie Harinivo, p. 20.



Aux élections provinciales de mars 1957, les dirigeants de la FISEMA de Diego-Suarez, en même temps conseillers municipaux, se portèrent candidats avec les nationalistes malgaches et comoriens de la province de Diego-Suarez sur la liste « Union pour la Défense des intérêts du Nord » dans la 1<sup>re</sup> circonscription « Diego-Suarez – Vo-hémar ». Celle-ci remporta la victoire en gagnant les 13 sièges à pourvoir pour la circonscription, grâce, notamment à la familiarité des dirigeants de la FISEMA avec la population autochtone et les travailleurs en particulier. De plus, les salariés malgaches, réunionnais et comoriens de Diego-Suarez, qui composaient l'essentiel du corps électoral, restèrent attentifs au discours sur la diminution des impôts et l'amélioration du niveau de vie de la masse de la population, véhiculé par les agents de propagande de la liste pendant la campagne électorale<sup>19</sup>.

Pour confirmer ces victoires, les cadres malgaches, réunionnais et comoriens de la FISEMA de Diego-Suarez continuèrent de s'impliquer dans les compétitions électorales et se portèrent candidats aux municipales d'octobre 1959, dont l'objectif était de renouveler les conseillers élus en 1956. Pour ces élections, ils se présentèrent, comme en 1956, sur la liste « Comité de Défense des intérêts de la population laborieuse ». Celle-ci connut un franc succès et gagna 17 sièges sur les 27 à pourvoir, avec l'élection au poste de conseiller municipal de travailleurs malgaches, réunionnais et comoriens, membres de la FISEMA. Malgré les intimidations et les menaces de l'administration sur les électeurs, la liste présentée conjointement par la FISEMA de Diego-Suarez et la section du parti AKFM (*Antoko Kongresin'ny Fahaleovantenan'i Madagasikara*) ou Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar remporta une victoire prévisible à Diego-Suarez, grâce notamment à la popularité de Francis Sautron. Celui-ci fut par la suite reconduit à son poste de Maire de la ville. Les militants de la FISEMA de Diego-Suarez, tout comme ceux des autres sections, s'impliquèrent encore davantage dans les luttes politiques à la veille de l'obtention de l'indépendance, en intégrant les rangs de partis nationalistes, comme l'AKFM.

### LE MILITANTISME DANS LES PARTIS POLITIQUES : LE LIEN AVEC LE PARTI NATIONALISTE AKFM

L'AKFM a été créé en novembre 1958, après la mise en place de la République malgache, par cinq

groupements politiques favorables à la revendication de l'indépendance intégrale pour Madagascar. Au cours de son premier congrès, tenu en 1959, le pasteur Richard Andriamanjato fut élu président du parti, tandis que Gisèle Rabesahala fut choisie comme secrétaire générale<sup>20</sup>. Les militants de la FISEMA travaillèrent avec l'AKFM et intégrèrent les rangs du parti, convaincus que l'obtention de l'indépendance intégrale pouvait favoriser la lutte pour le bien-être des travailleurs. A partir de 1958, la FISEMA apparaît alors comme une branche de l'AKFM, chargée de l'encadrement des travailleurs<sup>21</sup>. La FISEMA resta proche de l'AKFM car ce dernier militait pour l'indépendance intégrale, synonyme de véritable voie d'émancipation pour la population autochtone en général et les travailleurs en particulier. Pour faire aboutir les luttes, à Diego-Suarez, la FISEMA travailla avec des personnalités nationalistes malgaches et comoriennes de la province, comme Bezara Justin et Said Nahabane. Ces derniers furent des personnages écoutés et respectés au sein des communautés malgache et comorienne de la ville, dont les membres étaient composés en grande partie de salariés des différentes entreprises publiques et privées de la ville.

*“Le dialogue entre malgaches, réunionnais et comoriens a été rendu possible par leur volonté commune de militer ensemble.”*

### CONCLUSION

Dans le contexte de la décolonisation, le dialogue entre les travailleurs malgaches, réunionnais et comoriens à Madagascar a été rendu possible par leur volonté commune de militer ensemble dans des organisations syndicales, capables de protéger leurs intérêts. La raison d'être du dialogue et du travail en commun entre ces travailleurs de cultures différentes fut leur prise de conscience de l'importance et l'utilité de la lutte commune, en vue d'améliorer les conditions de travail et les conditions d'existence. Les travailleurs malgaches, réunionnais et comoriens, établis dans les villes de Majunga et de Diego-Suarez trouvèrent dans les sections de la CFTC et de la CGT un instrument indispensable pour démontrer leur cohésion et leur capacité à s'opposer aux mesures injustes ou arbitraires menaçant leurs intérêts professionnels.

19. L.J. Rasoloarison, 2010, « Lutttes syndicales et luttes politiques de la FISEMA à Madagascar à la veille de l'indépendance (1956-1960) », in Y. Combeau (dir.), 2010, *Les îles de l'océan Indien. Histoire et Mémoires*, CRESOI - Océan Editions, p. 226.

20. G. Rabesahala, 2006, *Ho tonga anie ny fahafahana ! Que vienne la liberté*, Université de La Réunion - Océan Editions, p. 93.

21. R. Delval, 1965, « Le syndicalisme à Madagascar », *Penant*, n°708-709, 1965, p. 579.



Les luttes communes menées par les travailleurs malgaches, réunionnais et comoriens furent surtout visibles au sein de la section de la CGT de Diego-Suarez. Cette dernière se présente comme

un groupe de pression capable de faire bouger des masses importantes de la population<sup>22</sup>.

Grâce à son dynamisme, la CGT de Diego-Suarez parvint à publier un journal, *Fiainan'ny Mpiasa* (La Vie des Travailleurs), destiné à éduquer sur le plan professionnel et syndical les travailleurs membres. Les travailleurs réunionnais, aidés par leurs collè-

gues malgaches et comoriens, jouèrent un rôle de premier plan dans l'encadrement des luttes syndicales et politiques menées par le syndicat CGT puis FISEMA dans la ville de Diego-Suarez. Grâce aux succès des luttes, le groupement parvint à rassembler un grand nombre de travailleurs. Ainsi, en mars 1960, 90% des travailleurs salariés de Diego-Suarez étaient membres de la section de la FISEMA<sup>23</sup>. Ceux-ci étaient recrutés parmi les employés, ouvriers et manœuvres des différentes entreprises de la ville et issus des milieux malgache, réunionnais et comorien. Ils continuèrent jusqu'en 1963 de militer sous la direction du Maire de la ville, Francis Sautron.

## BIBLIOGRAPHIE

ANOM (Archives Nationales d'Outre-Mer), DS 210, Note du 3 mai 1954 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez.

ANOM, DS 210, Note n°430-B3/ARG du 2/5/57 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez.

ANOM, DS 235, Rapport d'ensemble sur la grève des ouvriers locaux CGT de l'Arsenal établi par la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez le 30/11/56.

ANOM, DS 237, Rapport du 5/9/50 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez concernant le Syndicat CFTC de Diego-Suarez.

ANOM, DS 241, Synthèse sur le syndicalisme à Diego-Suarez établie par la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez le 25 mars 1955.

ANOM, DS 384, Note n°661-B3/ARG du 6/8/56 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez.

ANOM, DS 385, Note n°294-B3/ARG du 17/4/56 de la 3e Brigade mobile de Diego-Suarez.

ANOM, PM 559, Lettre n°30-cf du 25 janvier 1946 du Chef de la Région de Majunga à l'Inspecteur du Travail – Tananarive.

DELVAL R., 1965, « Le syndicalisme à Madagascar », *Penant*, n°708-709, 1965, p. 565-583.

DURAND J.-P. (dir.), 1996, *Le syndicalisme au futur*, Paris : Editions Syros, 365 p.

Feon'ny Mpiasa (organe de la CGT de Madagascar, puis de la FISEMA)

Journal Officiel de la République Française (J.O.R.F.)

MARTENS G., 1981, « Le syndicalisme en Afrique occidentale d'expression française de 1945 à 1960 », *Le Mois en Afrique*, n°180-181, 1980-1981, p. 53-64 ; 81-92.

MOURIAUX R., 1982, *La CGT*, Paris : Editions du Seuil, 245 p.

RABESAHALA G., 2006, *Ho tonga anie ny fahafahana ! Que vienne la liberté*, Université de La Réunion - Océan Editions, 381 p.

RANDRIANARISOA P. et RAZAFIMAHEFA A.L., 1991, *Madagascar d'une République à l'Autre (1958-1992)-Tome I*, Antananarivo : Imprimerie Harinivo, 260 p.

22. L. Rioux, 1972, *Clefs pour le syndicalisme*, Paris, Editions Seghers, p. 15-16.

23. *Feon'ny Mpiasa*, n°22-NS, 29 mars au 04 avril 1960.

RASOLOARISON L.J., 2005, Le syndicalisme malgache durant la décolonisation (1944-1956) : Enjeux et débats autour des pratiques militantes de la CGT et de la CFTC de Madagascar, thèse de doctorat nouveau régime, Département d'Histoire, Université d'Antananarivo, 593 p.

RASOLOARISON L.J., 2010, « Lutttes syndicales et lutttes politiques de la FISEMA à Madagascar à la veille de l'indépendance (1956-1960) » in COMBEAU Y. (dir.), 2010, Les îles de l'océan Indien. Histoire et Mémoires, CRESOI - Océan Edition, p. 209-232.

RIOUX L., 1972, Clefs pour le syndicalisme, Paris, Editions Seghers, 287 p.

---

# *Innovation : Culture – Développement*

---

Gaetan SIEW  
CEO, Global Creative Leadership Initiative

## RÉSUMÉ

Cette réflexion propose de développer l'innovation en un des moteurs de développement de l'océan Indien. En dehors de Madagascar nos îles n'ont que de faibles ressources naturelles, mais elles possèdent néanmoins une richesse qui demeure peu ou pas valorisée : l'homme et notre diversité culturelle. Cette population évolue dans un contexte et un climat qui pourraient eux aussi devenir un atout dans le monde de demain. Il s'agit de le valoriser, le réinventer et le véhiculer par l'innovation. Il s'agit aussi de miser sur une plus forte complémentarité de nos territoires et de fonder une économie future basée sur les industries créatives et l'innovation en sciences tropicales.

## MOTS-CLÉS

Innovation ; diversité culturelle ; industries créatives ; développement ; sciences tropicales.

## ABSTRACT

*This paper suggests to develop innovation as one of the development drivers of the Indian Ocean. With the exception of Madagascar, our islands have limited natural resources, however they do have a valuable resource which is only little or poorly recognized: man and its cultural diversity. This population evolves in a context and a climate that will also become an asset in the world of tomorrow. The objective is to recognize its value, to reinvent it and communicate it through innovation. It will be also important to promote the complementarities of our territories and to lay down the foundations of a future economy based on creative industries and innovation in tropical science.*

## KEYWORDS

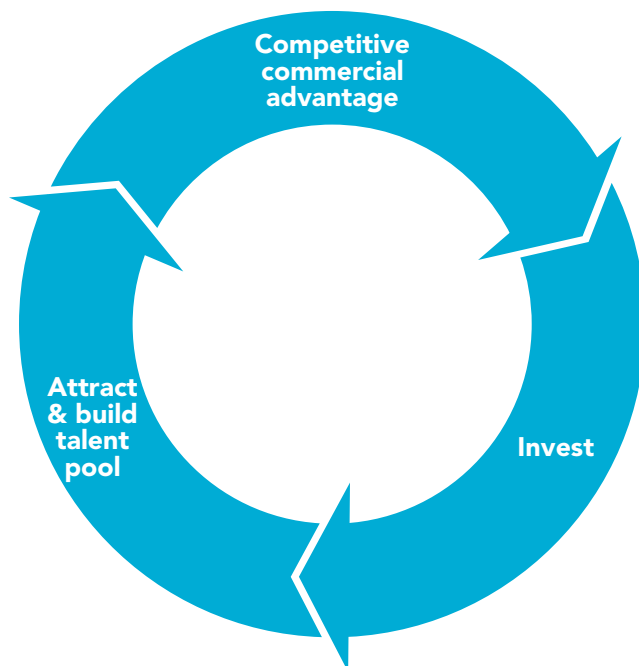
*Innovation; cultural diversity; creative industries; development; tropical science.*

*“La créativité imagine  
de nouvelles choses.  
L’innovation les réalise.”*

La créativité imagine de nouvelles choses. L’innovation les réalise. A l’exception de Madagascar, il est possible de comparer la plupart de nos îles à une ville. L’échelle le prouve. Quelles que soient les statistiques utilisées, économiques, géographiques ou démographiques, tout converge à une même conclusion : chacune de nos îles est à l’image d’une ville. Plus précisément, Maurice est à l’échelle d’une ville et une petite ville de 1,3 millions d’habitants. C’est le point de départ de cette réflexion. La ville est un formidable moteur de développement. Les villes sont des lieux de rencontres, des carrefours du commerce naturels. Ces lieux encouragent l’installation des peuples, des entreprises, des commerces et surtout développent l’échange des idées et construisent petit à petit une infrastructure où se concentre un investissement attirant davantage de talents et d’intelligence internationale. C’est le début d’un cercle vertueux qui consolide cette plateforme de rencontres et d’échanges. C’est le début de notre destinée, il serait opportun d’attirer davantage du bon FDI Foreign Direct *Intelligence* au lieu de Foreign Direct *Investment*.

Au niveau international la théorie des Villes Créatives de Richard Florida<sup>1</sup> explique bien les raisons de cette attraction du talent mondial. Ces villes réunissent en un lieu certaines conditions précieuses ; une qualité de vie, un certain niveau de leur infrastructure physique et sociale et finalement une diversité de population – culturelle, religieuse, ethniques, de langues, d’âge. Et c’est justement cette diversité qui engendre de l’innovation. Les exemples sont nombreux. Stanford en Californie du Sud a toute une série de modestes cafés ou restaurants aujourd’hui mythiques. Ce sont dans ces lieux de rencontre les plus improbables où les chercheurs ont pu et ont su partager leurs idées et les transformer en projet de génie. Il est aussi important de souligner que ces personnes ont des origines très diverses et éloignées. Plus de 40% des 500 sociétés américaines sont créées par des immigrants, russes, indiens, pakistanais, allemands, ukrainiens. Aujourd’hui, plusieurs villes misent sur cette mixité pour créer ce terrain propice à l’innovation : 47% de la population d’Amsterdam est née ailleurs. A Barcelone, plus d’un tiers des entreprises sont des entreprises à vocation culturelle. A Sydney, une personne sur trois appartient à la génération récemment débarquée en Australie.

Ces villes veulent se placer sur la carte du monde et privilégient trois stratégies principales : l’agenda vert (développement durable), l’innovation et



#### ADVANTAGE

Early sources of **advantage**:

- Trade hubs
- Cluster of expertise
- Special economic zones
- Ongoing development of commercial advantage resulting from virtuous cycle

#### INVESTMENT

**Companies Invest** to capitalise on these advantages:

- Expanding production
- More efficient technology
- New products service industries

**Government Invest Infrastructure**, enabling more **efficient business** operations and improving **amenity**:

- Transport, services, amenities, communications, education

#### ATTRACT TALENT

- Jobs and wealth opportunities **attract labour** from outside the city increasing labour pool and size of home market
- Increasing **education** and up-skilling build **talent** and **entrepreneurism**
- Increased opportunities for skilled people to **network** boosts **innovation**

Extrait du Rapport McKinsey sur « Building Competitive Cities ». Cercle vertueux : villes – talents – investissements

1. R. Florida, 2004, *Cities and the Creative Class*, Routledge Edition.





Musée Guggenheim – Bilbao, Espagne.

la carte culturelle. Hong Kong développe tout un district culturel à Kowloon sur 47 hectares commençant par un projet phare – un opéra chinois sur le front de mer. Bakou, Azerbaïdjan, a investi dans un immense centre culturel signé par Zaha Hadid. Et tous se sont inspirés de l'Opéra de Sydney ou du Musée Guggenheim de Bilbao. Ces équipements culturels ont boosté toute l'économie et régénéré le quartier. Abu Dhabi investit massivement dans une branche délocalisée du Louvre, ouvre une branche de la Sorbonne et inaugure un Musée Guggenheim. Nous sommes passés successivement de l'Art et la Culture pour Dieu, à l'Art et la Culture pour les princes, à l'Art pour l'Art et nous sommes maintenant à l'Art et la Culture pour le Marché. Le nouveau Dieu–Argent.

### *“L’innovation, c’est surtout connecter les choses.”*

Pour en revenir à l’océan Indien, nous voyons bien que notre ADN contient tous ces éléments : une riche diversité, un métissage prometteur, un savoir traditionnel puisant ses sources dans au moins trois continents – Europe, Afrique et Asie. C’est un très bon départ pour nos 25 millions de population. Il est important maintenant de les connecter. Steve Jobs le dit très bien : « L’innovation, c’est surtout connecter les choses ».

Sans faire de chauvinisme, Maurice concentre à elle seule bien des qualités à cet égard. Une population

jeune, d’une diversité culturelle, trilingue. Une certaine qualité de vie, une connectivité (air et numérique). Même si nous pouvons suggérer à la cyber-île d’accélérer un peu son débit. Un climat tropical et une situation géographique dans l’hémisphère sud, hémisphère émergent par excellence. Maurice a aussi un environnement légal, fiscal et financier qui serait très favorable au développement de toutes ces industries. Industries à bâtir autour de la ville tropicale, de sa gestion en termes d’énergie, du transport, de ses infrastructures et de ses déchets. Un contexte favorable à la créativité culturelle, couplée à l’économie numérique.

### *“L’imagination devient fertile quand il y a une vision.”*

Notre démarche sera de catalyser cette rencontre et de créer un terrain favorable à l’émergence de cette créativité. L’imagination devient fertile quand il y a une vision. Cette créativité peut se transformer en innovation quand sont réunies les conditions suivantes : la diversité, la notion de la survie ou de la nécessité, la rencontre des disciplines différentes, la rencontre des secteurs différents et finalement un fond de savoir, surtout de savoir ou de savoir-faire traditionnel. Il est évident qu’avec un petit coup de pouce, un peu de chance, de grands espoirs sont permis.

Cette concentration de talents et cette ouverture du pays aux meilleurs talents du monde entier contribueront de manière significative à la promotion du

développement scientifique et technologique, à la création, à la transmission du savoir, à créer de la valeur ajoutée par l'innovation – une innovation fondée sur notre culture et notre contexte.

Nous pensons à deux hubs : Un Hub des Tropiques et un Hub Culture.

Le Hub Tropiques développera toute l'innovation associée à la gestion des villes tropicales et de leurs infrastructures. A titre d'exemple, la gestion de l'énergie des villes n'est pas la même sous nos climats que sous les climats du Nord. Faut-il rappeler que 110 des près de 200 pays du globe se trouvent dans cette bande de climat tropical. Cela représente un marché considérable de près de 25 trillions de dollars pour les pays émergents seulement. HSBC l'estime à 600 milliards de dollars d'ici 2020.

Le Hub Culture se concentrerait sur l'art et le marché de l'art, le mariage des arts et de la culture traditionnelle avec les nouvelles technologies numériques. Des start-ups qui toucheraient tout le monde du TED *Technology-Entertainment-Design*. Le Nigéria, le Brésil ont déjà créé d'excellents exemples avec Nollywood, Spinlet Cloud pour la musique et iRokoTv pour la vidéo mobile. Ce nouveau secteur de *Soft Power*, d'industries créatives représente un marché mondial annuel de plus de 2 700 milliards de dollars soit 7% du PNB.

Imaginons une plateforme neutre où se rencontreraient tous les partenaires suivants : le secteur privé et les institutions de l'océan Indien, le gouvernement, les industries de pointe des TED Samsung, LG, Sony, les grosses sociétés internationales de l'environnement Veolia, BASF, Siemens, les universités et leurs fonds de recherche. Ces partenaires joueront à fond la carte de la complémentarité. Par exemple les entreprises mauriciennes associées à des leaders mondiaux transformeront en produits ou en services commercialisables le fonds de recherche déjà disponible de l'Université de la Réunion. Coupler le savoir traditionnel avec les nouvelles technologies et développer des solutions techniques d'avenir.

Afin de permettre à notre diversité culturelle de devenir un *melting pot* de talents international, il faudra ouvrir davantage le pays. Continuer notre histoire dynamique d'immigration et démontrer notre capacité d'hospitalité et d'accueil. Pour ma part, j'appartiens à la 3<sup>e</sup> génération d'immigrés. Je ne serais nullement dérangé d'accueillir une 5<sup>e</sup>, voire une 6<sup>e</sup> génération pour assurer notre avenir.

Ce potentiel, cette richesse ne pourra se réaliser que si nous mettons toutes les chances de notre côté. Ouvrir notre pays, notre région à contribuer au développement de l'innovation, une innovation fondée sur notre contexte, notre histoire et notre environnement.

## BIBLIOGRAPHIE

FLORIDA R., 2004, *Cities and the Creative Class*, Routledge Edition.

« Immigration and America's High Tech Industry », *The Economist*, 13-19 avril 2013.

« Innovation in Africa », *The Economist*, 25 août 2012.

LIPOVETSKY G. & SERROY J., 2013, *L'esthétisation du monde*, Paris : Gallimard.

MARTEL F., *Mainstream*, Paris : Flammarion.

RIFKIN J., 2012, *La Troisième Révolution Industrielle*, LLL Editions

SCHMIDT E. & JARED C., 2013, *The New Digital Age*, United States : Knopf Editions.

# *L'indianocéanisme à travers ses sites à valeur identitaire, atouts touristiques*

Pr Rafolo ANDRIANAIVOARIVONY

Institut de Civilisations-Musée d'Art et d'Archéologie et Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
Université d'Antananarivo

## RÉSUMÉ

Peuplées tardivement par rapport à l'ensemble des terres émergées du globe du fait de leur « isolement » dans le bassin sud-ouest de l'océan Indien, les îles de ce bassin sud-ouest se caractérisent par une double biodiversité, naturelle et humaine liée à l'océan qui les baigne.

Vallée de Mai, Atoll d'Aldabra, Piton de la Fournaise, Cirques de Salazie ou de Cilaos, Le Morne Brabant, Aapravasi Ghat, Karthala, vieux Sima, Tsingy de Bemaraha, Forêts humides de l'Atsinanana malgache, Colline royale d'Ambohimanga et tant d'autres constituent autant de sites identitaires de l'Indianocéanie. En plus des référents culturels identitaires habituels tels les traditions, les us et coutumes, les littératures ou la culture matérielle, il y a donc aussi les hauts-lieux, les monuments de la nature, les paysages et les sites. Concernant ces deux derniers référents, l'UNESCO qualifie les paysages de culturels et définit les sites comme des « œuvres combinées de l'Homme et de la Nature ».

La présente contribution voudrait alors illustrer notre identité – l'indianocéanité – à travers les hauts-lieux de nos îles, les sites, les paysages, les ensembles, les édifices, les itinéraires, bref notre patrimoine commun qui constitue, par ailleurs, un potentiel touristique indéniable, source de richesses et levier du développement durable de nos îles.

## MOTS-CLÉS

Indianocéanité ; océan Indien sud-occidental ; sites patrimoniaux ; tourisme durable.

## ABSTRACT

*People started to settle in the islands of the South-West Indian Ocean much later than in other parts of the globe because of their isolated location. Considering their key position in this ocean, these islands are characterized by their double biodiversity: their natural and their human biodiversity.*

*Vallée de Mai Nature Reserve, Aldabra Atoll (Seychelles), Piton de la Fournaise, Cirques of Salazie or Cilaos (Réunion Island), Le Morne Cultural Landscape, Aapravasi Ghat (Mauritius), Karthala, Old Sima (Comoros Islands), Tsingy de Bemaraha, Rainforests of Atsinanana, Royal Hill of Ambohimanga (Madagascar) and so on are representative of Indoceanian identity. In addition to the usual cultural identity references such as traditions, customs, literature, material culture etc, we also want to add major natural sites, monuments of Nature and landscapes. UNESCO defines these cultural landscapes and natural sites as "combined work of Man and Nature".*

*The aim of this paper is to illustrate the composition of our identity – Indianoceanisme – through the presentation of outstanding sites located in our islands: sites, landscapes, buildings, itineraries, i.e. our common heritage that undeniably constitutes a great potential for tourism and also, source of wealth and a trigger for the sustainable development of our islands.*

## KEYWORDS

Indianocéanité; South West Indian Ocean; heritage sites; sustainable tourism.

Peuplées tardivement par rapport à l'ensemble des terres émergées du globe du fait de leur « isolement » dans le bassin sud-ouest de l'océan Indien, les îles de ce bassin sud-ouest se caractérisent par une double biodiversité : naturelle et humaine, liée à l'océan qui les baigne.

On définit généralement l'identité d'un pays ou d'un groupe de pays à travers les expressions culturelles communes (littératures, savoir-faire, culture matérielle, etc.), l'unicité édifiée par une histoire commune vécue et par le cadre environnemental (le territoire et sa nature) où évoluent et vivent les habitants qui y tirent leurs ressources.

Mais en plus de ces référents culturels identitaires habituels il y a aussi les hauts-lieux, les monuments de la nature, les itinéraires, les paysages et les sites. Concernant ces trois derniers référents, l'UNESCO qualifie les paysages et les itinéraires de « culturels » et définit les sites comme des « œuvres combinées de l'Homme et de la Nature ». Vallée de Mai et Atoll d'Aldabra (Seychelles), Piton de la Fournaise, Cirques de Salazie ou de Cilaos (La Réunion), Le Morne Brabant et Aapravasi Ghat (Maurice), Karthala, vieux Sima ou Dembeni (Union des Comores), Tsingy de Bemaraha, Forêts humides de l'Atsinanana malgache et Colline royale d'Ambohimanga (Madagascar) et tant d'autres dont il faudra un jour en faire l'inventaire constituent autant de sites identitaires de l'Indianocéanie sortant de l'ordinaire.

La présente contribution voudrait alors illustrer notre identité c'est-à-dire l'indianocéanité à travers les hauts-lieux de nos îles, les sites, les paysages, les ensembles, les édifices, les itinéraires, bref notre patrimoine commun qui constitue, par ailleurs, un potentiel touristique indéniable, source de richesses et levier du développement durable de nos îles.

***“Faire ‘connaître’ et ‘comprendre’  
l’héritage issu du passé et  
les créations des différentes  
générations d’Indianocéaniens.”***

Notre propos se subdivisera en trois points distincts : dans un premier temps, nous retracerons l'historique de la démarche dans la mesure où cette intervention se place en continuité d'une série initiée en 1998 ; en deuxième lieu, nous aborderons la question des sites, au niveau de

leur typologie d'abord, ensuite la présentation des sites d'illustration retenus ; en troisième lieu, nous parlerons du tourisme, en s'appuyant sur lesdits sites, et des conditions et limites à considérer pour qu'il soit réellement bénéfique à l'économie de nos îles et à leurs habitants.

## HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

La démarche en question consiste à faire « connaître » et « comprendre »<sup>1</sup> l'héritage issu du passé et les créations des différentes générations d'Indianocéaniens, nos prédécesseurs, au niveau des sites et monuments, pour en faire des référents identitaires et secondairement un capital pour le développement durable, en un mot patrimonialiser les biens.

La patrimonialisation est la fabrication du patrimoine – parce que tout n'est pas patrimoine et qu'il se fabrique dans notre for intérieur, notre esprit et surtout notre mémoire<sup>2</sup> – fabrication qui démarre par la trouvaille : on découvre le bien, qui était déjà là mais qu'on n'avait pas remarqué. Une fois le bien remarqué, on s'y intéresse, on l'étudie, on se rattache à lui en opérant une « filiation inversée », c'est-à-dire partir du présent pour remonter le temps et se rattacher à celui ou à ceux qui étai(en)t à l'origine de sa création/fabrication, c'est-à-dire nos aïeux. En phase finale, on valorise le bien, on lui donne de la valeur, non pas une valeur marchande mais une valeur sentimentale et identitaire et on cherche à le conserver et surtout à le transmettre aux générations futures<sup>3</sup>.

Cette démarche patrimoniale est bien sûr celle des archéologues à l'endroit des sites anciens et celle des muséologues à l'endroit des objets et des collections. En ce qui concerne les sites et monuments de notre région, leur patrimonialisation a commencé, du moins au niveau des rencontres internationales, lors du colloque « Globalization and the Southwest Indian Ocean, Mauritius and Neighbouring Islands » qui s'est tenu à Maurice, à Réduit, du 21 au 23 septembre 1998 dans le cadre de la célébration du 400<sup>e</sup> anniversaire du débarquement hollandais à Maurice. Ainsi l'approfondissement du thème « Research and Development of Heritage Sites » a fait l'objet de deux communications relatives aux sites patrimoniaux : celle de M. Philippe La Hausse de Lalouvière et M. Gaëtan Siew intitulée « Sustaining our historic and cultural environment » et la nôtre, qui avait pour titre « Du passé au présent : le binôme archéologie + patrimoine pour le développement durable du tourisme dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Le cas de Madagascar »<sup>4</sup>.

1. Chaque verbe a été volontairement sectionné en deux mots pour en faire bien saisir le sens (« naître avec (soi) » et « prendre avec (soi) »).  
2. Le patrimoine, disait l'anthropologue Jöel Candau (1996), est issu d'un long travail de la mémoire.  
3. Le patrimoine, disait l'anthropologue Jöel Candau (1996), est issu d'un long travail de la mémoire.  
4. A. Rafolo, 2000.



La deuxième étape s'est déroulée à Saint-Denis de La Réunion du 18 au 23 septembre 2000 dans le cadre de la « Première Conférence Internationale des Archéologies de l'océan Indien », où 15 pays de la zone ont répondu présents à travers leurs archéologues. Les découvertes archéologiques sur les rives de l'océan Indien occidental, les sites archéologiques, les vestiges anciens et leur conservation ont été mis en avant lors de ces assises d'archéologues. Nous y avons présenté une communication intitulée « Archéologie et devoir de mémoire : le cas du Palais de la Reine d'Antananarivo et de la Colline royale d'Ambohimanga »<sup>5</sup>. Le Palais, cinq années auparavant, avait été victime d'un grave incendie, tandis que la colline royale d'Ambohimanga était candidate au Patrimoine mondial<sup>6</sup>. Les deux sites, lieux de mémoire, se devaient d'être « redécouverts ».

La troisième étape fut franchie à travers un « Séminaire de sensibilisation à la Stratégie Globale<sup>7</sup> du Comité du Patrimoine mondial » organisé par l'UNESCO à Antananarivo du 2 au 5 octobre 2001 pour les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Des représentants de chaque île y furent conviés pour se concerter sur les sites à valeur universelle exceptionnelle de la région susceptibles d'être proposés pour l'inscription sur la fameuse Liste du Patrimoine de l'Humanité. Les Seychelles étaient représentées par M. Cedras Atterville, directeur du site de la Vallée de Mai ; Maurice l'était par M. Philippe La Hausse de Lalouvière de Friends of the Environment, Mauritius, et du National Heritage Fund ; les Comores étaient représentées par M. Naguib Abdallah du CNDRS ; La Réunion était représentée par une lourde délégation de la DRAC, dirigée par son directeur à l'époque, Mme Arlette Chateauminois, et secondée par Mme Sylvie Réol, Conservateur du Patrimoine au Service de l'architecture et du patrimoine ; enfin, Madagascar, pays hôte et organisateur<sup>8</sup>, a vu la participation de nombreux cadres et techniciens du Ministère de la Culture et des Eaux et Forêts, ainsi que des enseignants-chercheurs de l'Université d'Antananarivo. A l'issue du séminaire, chaque île devait établir une liste des sites identitaires comportant une valeur universelle exceptionnelle<sup>9</sup>, et donc susceptibles d'être proposés pour l'inscription moyennant la confection d'un dossier à soumettre au Comité du Patrimoine mondial. Les résultats concrets de ce séminaire ont été l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de la Colline Royale d'Ambohimanga, de l'Aapravasi

Ghat, du paysage culturel Le Morne et plus récemment, du site naturel du Piton de la Fournaise et des cirques. Les Seychelles avaient inscrit depuis longtemps l'Atoll d'Aldabra et la Vallée de Mai, tandis que Madagascar avait inscrit les Tsingy de Bemaraha.

La dernière étape avant nos actuelles assises était un colloque sur les « Dynamiques dans et entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien » organisé à Foulpointe et à Tamatave (Toamasina) du 10 au 15 novembre 2004. Nous y avons présenté une étude comparative des « cases créoles » de Tamatave et de La Réunion<sup>10</sup>, le bâti créole étant une autre facette indéniable de notre identité.

### QUELS SITES IDENTITAIRES ET HORS DU COMMUN ?

La réponse à cette interrogation passe d'abord par la précision de ce que l'on entend par « site » : il y a, en effet, l'acceptation des géographes : emplacement d'une ville, celle des archéologues : établissements ou habitats anciens, celle des opérateurs touristiques : un endroit digne d'intérêt, donc à visiter, celle des paléontologues : gisements de fossiles ou de subfossiles, etc.

*“Il suffit que l'homme regarde la nature pour qu'elle devienne sienne, pour qu'il en fasse un territoire d'existence.”*

Les « sites » dont nous parlons ici sont des endroits, des ensembles ou non, qui présentent un ou plusieurs centres d'intérêt liés à l'histoire, à la science (la géologie) à la nature (les eaux, la flore, la faune) ou encore à l'occupation de l'espace. Dans le cas des sites naturels, on les qualifie de « pittoresques ». Les faits montrent cependant que le naturel relève bien du culturel : il suffit que l'homme regarde la nature pour qu'elle devienne sienne, pour qu'il en fasse un territoire d'existence, qu'il l'intériorise, « l'apprivoise », en fasse une référence, et donc une identité. A Madagascar, des groupes sont appelés ou s'appellent : « ceux des rochers », « ceux de la mer », « ceux des épines », « ceux de la forêt », etc.

5. A. Rafolo, 2001.

6. Elle fut inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en décembre 2001

7. Une initiative qui consistait à travailler pour l'élaboration d'une Liste du Patrimoine mondial plus représentative (l'Europe et le Nord y prédominaient) et mieux équilibrée (surabondance numérique des sites culturels par rapport aux sites naturels et très peu de sites africains inscrits).

8. En tant que consultant UNESCO, nous avons eu le privilège d'organiser le Séminaire et d'en coordonner les travaux.

9. Dans le jargon de l'UNESCO, cette liste est appelée « Liste Indicative » (« Tentative List » en anglais).

10. A. Rafolo, 2005.

**“Un paysage culturel  
est un lieu où Nature  
et Culture sont  
étroitement associées.”**

Ainsi, une montagne, une forêt, un lac, une source, une cascade ou encore un rocher, deviennent sacrés, tout simplement parce qu'on y voit des référents identitaires. Il ne s'agit donc plus de faire la distinction entre la Nature et la Culture quand on parle de paysage et/ou de ses éléments, qui sont *de facto* culturels lorsque l'homme y met du sien, ne serait-ce qu'en y posant un simple regard. Par définition, un paysage culturel est un lieu où Nature et Culture sont étroitement associées. Dans nos îles, les paysages expriment fortement des liens entre nature et spiritualité ; ils représentent souvent aussi un lien entre le savoir traditionnel, le patrimoine culturel et une gestion efficace de l'environnement assurant l'intégration des principes du développement durable dans leur gestion.

S'il faut établir une typologie, il y a donc les sites paléontologiques, les sites archéologiques, les sites historiques, les sites du bâti urbain ou rural, religieux ou funéraires, les sites symboliques, les sites industriels abandonnés, les gisements subaquatiques (par exemple, les innombrables épaves dans nos eaux) et les paysages marins ou sous-marins caractérisés par des écosystèmes marins et côtiers, par les récifs coralliens ou encore par l'habitat temporaire mais régulier des baleines. Enfin, ne les oublions pas, il y a les itinéraires le long desquels existent des constructions et des lieux de mémoire de toutes sortes, qualifiés par l'UNESCO d'« itinéraires culturels » : itinéraires de pèlerinage, routes des esclaves, pistes des marrons, route du sucre, etc.

Du fait de leur importance, quelques exemples méritent qu'on s'y attarde : le patrimoine végétal, les installations liées au marronnage, le patrimoine bâti et le patrimoine industriel. Dans nos îles, et particulièrement dans les forêts et les sous-bois, la végétation constitue à elle seule un véritable patrimoine, un patrimoine végétal qu'il convient de préserver. L'archéologie, en étudiant les installations humaines liées au marronnage à La Réunion, aux Seychelles et à Maurice, montre bien que partout, les esclaves fugitifs n'ont pas

construit leur existence d'hommes libres cachés dans des grottes obscures, mais comme des créateurs de culture et qu'ils ont utilisé le milieu à bon escient pour assurer leur subsistance.

Le fait créole en termes de bâti est un patrimoine bien commun à toutes les îles. Situées dans la même zone climatique, les pays du sud-ouest de l'océan Indien ont adopté des formules architecturales souvent très proches, les modèles d'habitation ayant circulé d'une île à l'autre. Ce bâti est plein de charme et d'ingéniosité<sup>11</sup> et confronté aux mêmes problèmes de conservation comme nous l'avons déjà signalé à Foulpointe : des problèmes causés par l'humidité, la chaleur, les insectes xylophages (mangeurs de bois), les aménagements modernes et les cyclones périodiques.

Le patrimoine industriel lié principalement à la production sucrière, particulièrement dans les Mascareignes, n'est pas toujours monumental car il n'est pas bâti à 100%, il est paysager et il est peu spectaculaire si l'on se réfère aux canons esthétiques. Est-ce une raison pour le laisser dans l'oubli ? Non, car les lieux où se trouvent ces biens, ainsi que les édifices, souvent en ruines que l'on y voit, sont avant tout des lieux de mémoire et qui permettent de rendre hommage aux populations déplacées de force (les esclaves) ou de gré (les engagés) pour produire du sucre.

S'il faut maintenant citer des exemples précis pour illustrer ce qui a été dit, la palme revient à nos sites du Patrimoine mondial qui disposent d'une valeur universelle exceptionnelle, donc hors de l'ordinaire et communs à toute l'Humanité. Nous les avons déjà énumérés en introduction. Parlons plutôt des sites à fort référent identitaire, tout aussi intéressants. En premier lieu, 42 des 155 îles qui constituent les Seychelles sont les seules îles océaniques d'origine granitique au monde engendrant des biotopes spécifiques (palmiers coco de mer, grenouilles, espèces d'insectes). Les 113 autres îles sont d'origine corallienne et, du fait de l'éloignement des continents, s'y sont constituées une faune et une flore tout à fait originales ; l'atoll d'Aldabra et la Vallée de Mai se trouvent ici. En ce qui concerne les monuments faisant partie du patrimoine architectural, on peut citer le Jardin botanique du Mont fleuri, l'Horloge de Victoria et plusieurs cimetières d'intérêt historique.

11. On pourra lire avec profit à ce sujet l'ouvrage collectif paru chez Plume en 2001 et titré *Cases créoles de La Réunion ou encore la revue Vieilles Maisons Françaises*, n°185 de décembre 2000/janvier 2001.



Réplique de Big Ben dans le centre de Victoria, capitale des Seychelles.

Dans l'archipel des Comores, au chapitre du patrimoine naturel, il y a d'un côté les paysages sous-marins d'Anjouan et de Mohéli, et de l'autre les forêts naturelles de plus en plus anthropisées tel que le Massif de la Grille et celui du Karthala en Grande Comore. Ce dernier présente un intérêt particulier avec la présence d'écosystèmes spécifiques avec des étages bioclimatiques, depuis le niveau de la mer jusqu'aux étages supérieurs. A Anjouan, il ne reste plus que des lambeaux de forêts sur les Monts Dindri et N'Tingui. De toutes les îles de l'archipel, Mohéli est la plus forestière avec la crête du M'Ledjélé. Ici, les arbres atteignent 30 à 40 m de haut. Il y a aussi les aires protégées marines et terrestres. Au chapitre du patrimoine culturel, il y a les sites archéologiques, les villages traditionnels (Malé, Mazuni, Kwambani, etc.) ; les vieilles mosquées caractérisées par leur petite taille, leurs grandes colonnes polygonales et leur mihrab profond et ouvragé (i.e. niche où l'Imam dirige la prière) à l'exemple de celui de la mosquée de Sima ; des édifices liés aux anciens sultanats (des palais) comme ceux datant du XIII<sup>e</sup> siècle à Domoni ou Mutsamudu.



L'ancienne grande mosquée du vendredi, située dans le quartier de Badjanani à Moroni.

A La Réunion, il convient de citer en premier lieu les paysages culturels issus du volcanisme du Piton des Neiges : les cirques de Mafate, de Cilaos et surtout de Salazie qui abritent des villégiatures thermales coquettes. A Salazie, le village de Hell-Bourg où la visite de la Maison Folio est recommandée, est réputé pour être parmi les plus jolis villages du territoire français. A Sainte-Suzanne, on peut citer la demeure créole typique du Domaine du Grand Hazier. La Plaine des Palmistes avec Les Tourelles constituent également une belle identité de l'île. La Fournaise, à l'est de l'île, vaut le déplacement : on y verra le cratère bien actif du Piton.



Le Piton de la Fournaise, volcan toujours en activité à l'île de La Réunion.

A Maurice, en plus des deux sites du Patrimoine mondial, il faut considérer les paysages particuliers, tels le Pieter Both Peak, l'îlot du Coin de Mire, le Site du Vieux Grand Port, lieu de débarquement puis d'établissement des Hollandais puis des Français, site équivalent de ceux de Fort Dauphin (Français), de Foulpointe (Anglais)<sup>12</sup> ou de Fénériver Est (Anglais) à Madagascar. Il faut inclure ici aussi les sites liés à des croyances ou à des événements comme les sites de Grand-Bassin ou de la Tombe du Père Laval. A travers le monde, il y a de nombreux exemples de tels sites qui préservent la culture et la mémoire des nations. Nous pensons également à ces vieux édifices de plus de 150 ans, biens patrimoniaux du fait de leur âge, leur rareté, leur ancienne fonction, leur style architectural et leur esthétique. Enfin, au chapitre du patrimoine industriel, il y a les vestiges de l'industrie sucrière.

12. Orthographié à l'époque Full Point.



Le Morne, Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour Madagascar avec sa diversité et son étendue, nous voudrions retenir, outre ses trois sites du Patrimoine mondial<sup>13</sup>, les sites sacrés, composantes de paysages culturels et expressions des liens Nature/Culture. Est sacré ce qui a rapport avec le divin, ce qui suppose un respect absolu et une inviolabilité qui permettent à l'homme de se dépasser. Ces sites sacrés sont des montagnes dont les sommets ont des formes particulières (par exemple une forme bombée comme une femme enceinte) ; des grottes, des cascades, des inselbergs (îles de rochers) couverts de lichens, réserves de la biodiversité floristique et faunistique ; ce sont aussi des lacs de montagnes ou des lacs de cratères volcaniques ; des reliques de forêts situées sur les flancs des sommets évoqués plus haut ou autour d'eux, avec une forte endémicité ; ce sont enfin des sources d'eau, considérées comme sépultures des premiers occupants des lieux et par là même, vénérées.



Madagascar comporte des sites sacrés, composantes de paysages culturels et expressions des liens entre Nature et Culture : ici les Tsingy.

Faut-il préciser que les sites sacrés sont des lieux privilégiés de préservation de la biodiversité donc à fort potentiel touristique ?

## BIENS DU PATRIMOINE RÉGIONAL ET TOURISME POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

***“Le tourisme peut aussi contribuer à la protection du patrimoine naturel et culturel, à la transmission de valeurs de conservation.”***

L'industrie du tourisme fait maintenant partie de l'économie internationale et de notre culture. Le tourisme est un des principaux secteurs d'activité au monde avec un chiffre d'affaires annuel estimé à plus de 3 000 milliards de dollars américains<sup>14</sup>. Le tourisme apporte un certain nombre d'effets bénéfiques, notamment un élargissement des perspectives économiques par la création d'emplois pour la population locale, l'augmentation des revenus, la stimulation et la création de marchés locaux et régionaux. Le tourisme peut aussi contribuer à la protection du patrimoine naturel et culturel, à la transmission de valeurs de conservation grâce à l'éducation et à l'interprétation, au soutien à la recherche et au développement de bonnes pratiques environnementales. Le tourisme peut aider à améliorer la qualité de vie grâce au renforcement des infrastructures, au développement de la compréhension interculturelle et à la prise de conscience, par la population locale, de la valeur de sa culture, de son patrimoine et de ses traditions<sup>15</sup>. Un tourisme bien géré peut donc contribuer au développement durable, c'est-à-dire à l'établissement d'un taux de développement économique susceptible de maintenir à la fois la croissance économique et l'ensemble de la diversité biologique et culturelle du pays.

***“Nos îles disposent de sites classés au rang de Patrimoine mondial, des sites labellisés par l'UNESCO.”***

La plupart des touristes cherchent une évasion, un changement de décor ou une expérience à raconter en rentrant chez eux. Sur le site, ils cherchent à en apprécier le charme. On visite, en effet, un site parce qu'il a un charme particulier et un ou plusieurs centres d'intérêt : la biodiversité,

13. Les Tsingy, les Forêts humides de l'Atsinanana et la Colline royale d'Ambohimanga.

14. F. Bandarin (Ed.) 2007, p. 187.

15. Ibid.



la faune, la flore, le paysage, l'histoire, l'architecture, etc. Un site du Patrimoine mondial attirera plus de touristes voulant voir sa beauté incomparable ou encore apprécier le symbole fort qu'il véhicule<sup>16</sup>. Nos îles disposent actuellement de cinq sites naturels et de trois sites culturels classés au rang de Patrimoine mondial, des sites labellisés par l'UNESCO. Ceux qui ne sont pas inscrits ne sont cependant pas en reste. Nos îles peuvent répondre à la demande de l'écotourisme, du tourisme lié aux richesses de notre océan (les baies, les paysages marins et sous-marins, etc.) et du tourisme culturel.

Mais lorsqu'il n'est pas bien géré, le tourisme véhicule également des effets négatifs : la pol-

lution, la dégradation des sites, la destruction d'écosystèmes et, fait plus grave, l'exploitation des populations locales. Le développement durable par le biais du tourisme passe donc par une coopération entre nos îles, détentrices des sites et des richesses patrimoniales et les opérateurs touristiques, pour « développer au maximum les aspects positifs du tourisme et en réduire au minimum les impacts négatifs »<sup>17</sup>.

Pour conclure et revenir sur le sujet de cette contribution, nous pouvons simplement dire que les lieux définissent aussi bien notre indianocéanité que les mots. Sachons les préserver et les transmettre à nos enfants et petits-enfants pour notre épanouissement et le leur.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASSELIN C. et al., 2001, *Cases créoles de La Réunion*, Paris : Editions Plume/Flammarion, 140 p.
- BANDARIN F. (Ed.), 2007, *World Heritage. Challenges for the Millennium*, Paris : UNESCO, 202 p.
- CANAU J., 1996, *Anthropologie de la mémoire*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- DAVALLON J., 2002, « Comment se fabrique le patrimoine ? », *Sciences Humaines*, Hors-Série, n°36, mars-avril-mai 2002, p. 74-77.
- EAGLES P., Mc COOL S. and HAYNES C., 2002, *Sustainable Tourism in Protected Areas. Guidelines for Planning and Management*, Best Practice Protected Area Guidelines Series, n°8, Gland, Suisse : UICN-CMAP.
- Organisation Mondiale du Tourisme, 2004, *Manuel de gestion de la saturation touristique des sites naturels et culturels*, Madrid : Organisation Mondiale du Tourisme.
- RAFOLO A., 2000, « Du passé au présent : le binôme archéologie + patrimoine pour le développement durable du tourisme dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Le cas de Madagascar », *Globalisation and the South-West Indian Ocean*, S.J.T. Evers and V.Y. Hookoomsing (Eds.), Leiden-Réduit : I.I.A.S. – University of Mauritius, p. 139-148.
- RAFOLO A., 2001, « Archéologie et devoir de mémoire : le cas du Palais de la reine d'Antananarivo et de la colline royale d'Ambohimanga », *Tarehi*, revue d'histoire et d'archéologie, n°2, Savigny-le-Temple : Association INYA, mai-juin-juillet 2001, p. 24-31.
- RAFOLO A., 2005, « Les cases créoles de Tamatave », *Revue Historique de l'océan Indien*, Actes du Colloque de Toamasina, novembre 2004, Dynamiques dans et entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), Saint-André, La Réunion : AHIOI, p. 485-500.
- Vieilles Maisons Françaises*, n°185, décembre 2000-janvier 2001, La Réunion : domaines et cases, p. 16-33.

16. C'est le cas des sites où les vestiges architecturaux sont peu ou pas du tout présents, à l'instar de la totalité des sites culturels du continent africain.

17. Propos de F. Bandarin, Directeur du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, lors de la tenue de l'ITB (Foire Internationale du Tourisme) en mars 2003 à Berlin.

---

# *Réalités et utopies d'un tourisme culturel*

---

Pr. Jean-Michel JAUZE  
CREGUR  
Doyen de la FLSH  
Université de La Réunion

## RÉSUMÉ

L'Indianocéanie est riche d'un mélange culturel issu de différentes civilisations, africaine, asiatique, indienne, européenne, qui se sont adaptées à un environnement marqué par l'exiguïté et l'insularité. Face à la mondialisation, chaque territoire du globe tente d'affirmer ses singularités dans une démarche de visibilité et de survie, notamment ces petits espaces insulaires périphériques pour lesquels le tourisme demeure souvent la seule voie de développement. La question qui se pose pour les Mascareignes, et plus généralement pour les îles de l'Indianocéanie, est : peut-on promouvoir l'indiano-céanité, en tant que principe identitaire original, dans une démarche touristique pouvant afficher ces îles sur l'échiquier mondial ? Un tourisme culturel responsable y a-t-il des chances de réussite ?

## MOTS-CLÉS

Les Mascareignes ; Indianocéanie ; tourisme ; patrimoine ; identité.

## ABSTRACT

*Indianoceanica is rich with a cultural mixture inherited from various civilizations, African, Asian, Indian, European, which adapted them-selves to an environment marked by exiguity and insularity. Facing up globalization, every territory in the world tries to assert its peculiarities in an approach of visibility and survival, in particular these small peripheral islands for which tourism often remains the only option to develop. The question that arises for the Mascarene Islands, and more generally for the islands of Indianoceanica, is: can we promote indianoceanicity, as an original identity principle, in a tourist approach which could point out these islands to the world chessboard? Has a responsible cultural tourism any chances to succeed there?*

## KEYWORDS

*The Mascarene Islands; Indianoceanica; tourism; heritage; identity.*

## INTRODUCTION

La question que nous allons tenter de développer s'inscrit à la convergence de trois réalités qui émergent de l'observation du phénomène touristique dans le monde, de l'histoire des îles des Mascareignes et du processus de mondialisation.

- S'agissant du tourisme, le phénomène est consommateur d'espaces et de sociétés qu'il touche. Sa pérennité, voire sa durabilité, en dehors des situations de rente à fortes potentialités historiques, culturelles, économiques, naturelles (à l'instar des capitales et des grandes villes mondiales, des monuments naturels, des lieux de pèlerinage), est fortement conditionnée par la capacité des territoires à promouvoir et à innover. Ensuite, l'activité est passée d'une situation de consommation passive à une situation de tourisme action, à la fois dans le territoire et au travers de la communication via les moyens numériques.
- S'agissant des Mascareignes, territoire d'observation du phénomène, leur peuplement et leur mise en valeur en ont fait un laboratoire d'observation de la mise en contact de différentes civilisations avec leurs héritages culturels et leurs savoir-faire. De ce brassage culturel d'une grande richesse est né ce que d'aucuns, au travers du prisme de leur sensibilité scientifique propre ont baptisé l'Indianocéanie, que nous définirons pour notre part, comme étant à la fois un état et un processus en cours. *Etat* en raison de la géographie, de l'histoire, des faits sociaux, des héritages qui interagissent en termes de dénominateurs communs. *Processus*, au travers des constructions politiques (exemple de la Commission de l'océan Indien), des réflexions intellectuelles (exemple de ce colloque), et des revendications de reconnaissance identitaire sur la scène internationale dont le tourisme peut être un excellent vecteur de promotion.
- Enfin, la mondialisation, processus de mise en réseau et de standardisation à l'échelle planétaire, nécessite une réflexion permanente sur les interactions entre le local et le global. Cette réflexion s'articule à la question tout aussi intéressante de la place et du rôle des identités locales et leurs moyens d'expression face aux standards mondiaux.

Compte tenu de ce qui précède, quelle peut être la réalité d'un tourisme culturel responsable en Indianocéanie, notamment dans les Mascareignes ? Autrement dit, l'indianocéanité, en tant que ferment identitaire, est-elle promouvable dans une démarche touristique ? En retour, que peut-elle attendre du tourisme, de quel type de tourisme ? Ce questionnement débouche sur d'autres interrogations tout aussi centrales : un tourisme culturel régional responsable est-il soutenable dans ces îles ? Qui responsabiliser ? Quelle place et quel rôle pour les populations d'accueil ? Comment éviter les effets de dérive ?

Ces questions seront abordées à travers trois points : d'abord quelques exemples de tentatives d'un tourisme culturel à valeur identitaire dans chacune des trois îles. Ensuite, les effets tangibles et intangibles de cette démarche. Enfin, une réflexion sur le cœur de la problématique, à savoir le difficile équilibre entre la tentation économique et l'utopie de la responsabilité touristique.

## QUELQUES EXEMPLES DE TOURISME CULTUREL S'APPUYANT SUR L'HÉRITAGE INDIANOcéANIQUE

Comme chacun le sait, l'héritage indianocéanique est riche et varié, autant par l'apport humain que naturel, à la fois dans leur essence propre et dans les constructions qui en sont issues. Notre objectif n'est pas d'inventorier ce capital, il faudrait plus que le temps d'un colloque pour pouvoir le faire, mais simplement de braquer un coup de projecteur sur la façon dont il est perçu, utilisé, valorisé, à travers trois exemples empruntés respectivement à La Réunion, Maurice et Rodrigues.

### LA RÉUNION ET LE CONCEPT DE "VILLAGE CRÉOLE"

Ce n'est pas le seul exemple que l'on pourrait emprunter à cette île, nombre d'éléments patrimoniaux participent à la promotion de l'indianocéanité : le patrimoine architectural, culinaire, musical, les différentes fêtes à thèmes (goyavier, chouchou, vacoa, Dipavali, *Fet Kaf...*). Si nous nous sommes focalisé sur le concept de « Village Créole », c'est tout simplement parce qu'il est particulièrement illustratif de cette mise en valeur des atouts culturels hérités de l'indianocéanité, au travers des constructions, des activités, des savoir-faire, de l'art de vivre créole.

Créé au début des années 2000, ce concept a permis le développement touristique de 16 villages



Hell-Bourg, « Village Créole », dans le cirque de Salazie. Cliché auteur, 2011

situés sur 13 communes. Centrée sur l'attractivité que représente le patrimoine réunionnais, cette démarche remporte beaucoup de succès. Chaque village a son propre thème basé sur sa culture, ses caractéristiques naturelles, son terroir : Cilaos (eau et montagne), Entre-Deux (jardins et cases créoles), Hell-Bourg (cases et cascades) (Figure 1), Maïdo – Petite France (parfum de géranium), Petite Ile – Grande Anse (parfum d'artisanat), Plaine des Grègues (terre d'épices), Bourg Murat (vivre aux portes du volcan), etc. Ces villages ont été labellisés « pôle d'excellence rural » en 2006, label national qui, en France, depuis 1995, soutient la valorisation des potentiels naturels, culturels et touristiques des territoires ruraux. La charte de « Village Créole » a donc pour principal objectif de promouvoir un territoire rural d'exception au travers de ses héritages, de ses savoir-faire et de son art de vivre, en associant différents acteurs du tourisme dans une démarche concertée d'authenticité et de qualité : les communes qui assurent l'aménagement de ces zones rurales, les offices de tourisme qui participent à la vie et à l'animation du village, les professionnels du tourisme qui améliorent leur offre d'hébergement et de restauration. Certains tours opérateurs pro-

posent ainsi dans leur offre des circuits spécifiques « Villages Créoles ».

Il s'agit donc d'un exemple où l'on tente de promouvoir la « créolité » au travers de ses expressions tangibles et intangibles : habitat, occupation de l'espace, productions artisanales et culinaires, manière de vivre, manière d'être. Et qu'est-ce que cette « créolité » sinon une façon de décliner l'indianocéanité à la mode réunionnaise ?

#### L'ÎLE MAURICE : DU BALNÉAIRE AU CULTUREL

Pendant longtemps, Maurice a misé sur ses seuls atouts balnéaires et un différentiel du coût de la vie jouant en sa faveur pour attirer les touristes. L'érosion du deuxième avantage et la concurrence féroce de destinations voisines (Seychelles, Maldives, ...), l'amènent à jouer la carte de la diversification en s'appuyant sur un potentiel jusqu'alors négligé : son multiculturalisme, son héritage architectural, sa cuisine, son artisanat, sans compter son potentiel naturel (Gorges de Rivière-Noire, Le Morne Brabant, ...). Fait significatif, tous les opérateurs mettent à présent



l'accent sur le concept de « nation arc-en-ciel ». Sur le site de la MTPA (*Mauritius Tourism Promotion Authority*) on pouvait récemment lire ceci :

In an island where people originate from a wide variety of places, the local cuisine is a testament to the influence of the melting pot (...): In Mauritius you can travel to all corners of the globe without leaving the table.

Dans la même optique, toujours sur le site de la MTPA, les fêtes religieuses (Cavadi, Divali, Père Laval, Ganesh Chaturthi, Holi, Id-El-Fitr, Ougadi, la fête du Printemps, ...) s'associent aux danses folkloriques, dont le fameux *séga* hérité de l'esclavage ou encore les danses indiennes, pour promouvoir la richesse culturelle du pays. Et les opérateurs locaux jouent le jeu, comme en témoigne cette brochure de *Mauritour* :

Maurice est reconnue (...) culturellement comme une mosaïque cosmopolite vivant en harmonie (...). Suivez le guide dans les ruelles de Port-Louis et imprégnez-vous de nos différences en visitant les temples hindous et pagodes chinoises...

Longtemps tenus à l'écart du tourisme de masse, les lieux de culte sont ainsi devenus les incontournables d'une visite culturelle du pays. De même, l'idée d'un tourisme patrimonial fait son chemin et des fleurons de l'architecture coloniale sont désormais offerts à la visite : le Château de Labourdonnais, le Château de Saint-Antoine, Eurêka, Mon Repos, le Domaine des Aubineaux, le Domaine de Saint-Aubin, ... Des circuits thématiques agro-industriels sont aussi proposés, à l'instar de « l'Aventure du sucre » ou de la « Route du thé ». Ou encore, le Domaine-les-Pailles est créé de toute pièce, et la publicité qui en est faite est tout à fait édifiante :

A ceux qui ne se contentent pas du soleil, de la mer et des plages, le Domaine-les-Pailles racontera l'histoire d'une île ensorcelante et des hommes et femmes venus de divers continents qui choisissent d'en faire leur terre d'adoption<sup>1</sup>.

Comme pour l'exemple des « Villages Créoles » à La Réunion, on pourrait emprunter beaucoup d'autres exemples à Maurice. Ce qu'il faut surtout en retirer c'est cette volonté de plus en plus affirmée de valoriser les atouts culturels qui l'ancrent à l'Indianocéanie.



Maurice, une nation « arc-en-ciel ». Rue de Port-Louis : premier plan la mosquée Jumma, arrière-plan la porte de Chinatown. Cliché auteur, 2012

1. Islander n°12, p. 56.

## RODRIGUES : RETOUR AUX SOURCES ET AUTHENTICITÉ

Cette île en marge du grand tourisme et au désenclavement limité en termes de transport aérien, mise sur un tourisme convivial, dans des petites structures de type familial plutôt que sur un tourisme de masse dans des hôtels pieds dans l'eau. Il est vrai que les conditions physiques (ressource en eau potable insuffisante, petite échelle) et économiques (faibles potentialités d'investissement, dépendance de Maurice) ne s'y prêtent guère. L'objectif du gouvernement est clairement affiché : faire de ce type de tourisme un moteur de l'économie communautaire, ancré dans la vie sociale, économique et environnementale du pays. Car, s'il est un lieu où le tourisme responsable doit revêtir toute sa signification, c'est bien à Rodrigues, aidé en cela par la taille réduite de l'île (110 km<sup>2</sup>).

L'option rodriguaise d'écotourisme, à travers des formules du type gîte, chambre d'hôte, auberge, projet d'*éco-lodge*, mise sur le slogan de l'île antistress, avec une vie proche de l'habitant, du terroir, de la nature. C'est la formule de l'immersion complète dans un système socio-économique et culturel dont l'on tente de préserver l'authenticité. Du coup, l'éloignement et le relatif isolement deviennent un atout touristique que l'on cherche à valoriser. C'est d'ailleurs cet isolement qui a permis la conservation de modes de vie, de traditions, d'héritages disparus depuis fort longtemps à Maurice et à La Réunion, avantage très apprécié des Réunionnais, et très probablement des Mauriciens, qui constituent le gros de sa clientèle touristique. Une enquête effectuée en 2011 auprès des Réunionnais révèle, en effet, que ce sont surtout les notions d'authenticité, de retour aux sources, de bain de jouvence qui sont mises en avant. Or, de quelle source de jouvence, de quelle authenticité parle-t-on si ce n'est celle des attributs de l'indianocéanité dont Rodrigues, au contraire de ses deux sœurs des Mascareignes qui se sont ouvertes trop rapidement au monde, a su, en raison de son isolement, préserver une partie ?

***“Une identité collective dans laquelle chacun reconnaît en l'autre une parcelle de sa culture, de son identité.”***

En résumé, que nous révèlent ces trois exemples ? Que, d'une part, conscientes des potentialités d'un héritage insuffisamment valorisé, ces îles se posi-

tionnent sur un créneau porteur en réponse à la demande extérieure. Que, d'autre part, elles espèrent en tirer une reconnaissance et une visibilité sur l'échiquier international. De cette démarche, deux dynamiques se dessinent clairement : une première élargie au monde dont ces îles sont l'épicentre. Une seconde à l'échelle régionale, entre elles, en termes d'exploration des complémentarités dans un processus de découverte et de reconnaissance. Cette seconde dynamique est fondatrice d'une identité collective émergente, l'indianocéanité, dans laquelle chaque territoire retrouve et reconnaît en l'autre une parcelle de sa culture, de son identité.

## LES EFFETS TANGIBLES ET INTANGIBLES D'UNE DÉMARCHE TOURISTIQUE À VALEUR PATRIMONIALE ET IDENTITAIRE

De façon classique, se distinguent deux séries d'effets : d'un côté, ceux que l'on peut qualifier de tangibles car directement observables et mesurables, de l'autre, ceux intangibles, car plus difficilement évaluables. Au sein de ces deux catégories, il importe encore de différencier les effets positifs, des effets négatifs.

En reprenant les trois exemples empruntés à La Réunion, Maurice et Rodrigues, il ne fait aucun doute que la démarche touristique est porteuse, avec des retombées largement positives. Il n'y a certes aucune donnée chiffrée permettant de mesurer l'évolution de la part du tourisme culturel dans le tourisme en général, mais on peut néanmoins s'en faire une idée à travers l'observation du nombre de visiteurs des sites dits « culturels » : lieux de culte, musées, patrimoine, ...

Dans le cas de La Réunion, le petit village d'Hell-Bourg ou encore celui de l'Entre-Deux, qui tombaient en décrépitude, avec un fort exode de leur population vers les villes du littoral, ont vu non seulement leur chiffre de population se stabiliser, mais également le village s'est mis à revivre à partir de nombreuses activités liées au tourisme : agriculture, restauration, hébergement, artisanat, commerce, ... Globalement, on peut dire que le tourisme culturel est venu au secours de l'identité rurale des Hauts de La Réunion, en perte de vitesse. Identité que l'on tente maintenant de préserver et de promouvoir par différents moyens.

Dans le cas de Maurice, le tourisme culturel a également eu des retombées positives sur l'économie et la valorisation identitaire du pays. Sous l'angle social et politique nous y voyons au moins deux types de bénéfices : *la promotion du multicultural-*

*lisme et la construction d'une identité collective* qui s'enracine profondément dans l'héritage indiano-céanique de son peuplement.

La *promotion du multiculturalisme* passe par la multiplicité « des éléments culturels » proposés à l'offre touristique, à l'achat, à la dégustation, à la visite : écrit, artisanat, cuisine, musique, danse, art, costume, architecture, lieux de culte, ... qui renvoient à une mosaïque ethnoculturelle faisant la richesse et la réputation de l'île. De ce point de vue, l'objectif est parfaitement atteint et chaque communauté promet ainsi, dans une sorte de surenchère compétitive, sa visibilité au travers de ses attributs essentiels.

La *construction d'une identité collective* est, à notre sens, la dimension la plus intéressante dans la mesure où elle participe à l'émergence de l'unité nationale. De ce point de vue, le tourisme n'est pas qu'une voie offerte à l'expression des différences culturelles, il se présente aussi comme un rassembleur national autour de valeurs patrimoniales identitaires unanimement reconnues et partagées, à afficher dans la vitrine touristique. Le tourisme culturel s'impose alors comme un révélateur d'une conscience sociale cristallisée autour de valeurs communes qui transmutent en totems nationaux (le Jardin de la Compagnie, le Jardin de Pamplémousses, le Bazar de Port-Louis, son patrimoine architectural, son *séga*). Totems qui puisent en grande partie leur légitimité dans l'héritage indiano-céanique de l'île.

### **“Le tourisme culturel s'impose comme un révélateur d'une conscience sociale cristallisée autour de valeurs communes.”**

Rodrigues a également largement tiré profit de son choix de s'orienter vers un tourisme proche de l'habitant qui a réussi, en l'espace de quelques années, à donner un second souffle à son économie vivrière moribonde, à vivifier le secteur de l'artisanat, à créer des emplois directs et indirects, notamment de type familial. La volonté de s'ouvrir à l'écotourisme a aussi permis la réintroduction d'espèces animales et végétales disparues depuis longtemps, dans la réserve François Leguat. Enfin, le tourisme a également participé à la renaissance de son folklore et de sa musique traditionnelle dont le fameux *séga tambour*, les quadrilles et autres *mazouks* qui semblaient doucement dans l'oubli.

Mais, le tourisme culturel n'a pas que des effets positifs, il génère aussi des travers que nous classerons parmi les effets négatifs, pour la plupart intangibles, car difficilement mesurables. Au nombre de ceux-ci on peut citer *le risque de muséification et la question de l'adhésion des populations d'accueil* d'une part, *l'artificialisation et la folklorisation des traditions* d'autre part.

Le premier risque peut être illustré par deux exemples empruntés à La Réunion. Lorsqu'un concept comme celui de « Village Créole » est mis en place où il y a présence d'une population résidente et que l'espace continue d'évoluer, il y a toujours un risque de muséification de type écomusée inhérent au projet, dans la mesure où le concept s'accompagne d'un certain nombre de règles contraignantes visant à pérenniser le projet dans ses objectifs essentiels. Ainsi, dans le village d'Hell-Bourg il y a des règles draconiennes de construction, d'occupation de l'espace et d'activités qui s'imposent, visant à préserver le cachet « Village Créole ». Souvent ces règles viennent se heurter aux différents projets personnels des habitants, générant ainsi des conflits d'intérêts.

L'autre exemple est celui du Parc National de La Réunion où il existe actuellement un conflit d'intérêts entre les habitants du cœur du Parc et l'Administration, pour les mêmes raisons : des règles qui figent la structure face à des pratiques traditionnelles qui ne peuvent plus s'exprimer librement (utilisation des ressources de l'espace, chasse, pêche, cueillette, ramassage de bois mort, ...). De façon contradictoire, ces règles qui devraient assurer la préservation des traditions et la valorisation des aspects culturels entravent l'expression quotidienne. Se pose donc la question de savoir de quelle culture l'on parle ? Du point de vue de l'Institution ou du point de vue de l'habitant ? Dès lors, comment obtenir l'adhésion des populations qui s'estiment placées sous cloche pour le plaisir des touristes ?

Pour illustrer le second risque, *l'artificialisation et la folklorisation des traditions*, quel que soit le pays considéré, dès lors qu'il y a volonté de montrer les facettes d'une culture et d'en retirer un bénéfice économique ou une reconnaissance quelconque, il y a transformation de l'objectif initial, voire de l'objet qui sort ainsi de la sphère privée ou du cadre communautaire pour intégrer la sphère publique, enjolivé d'artifices susceptibles de plaire, ce, au détriment de l'authenticité. C'est l'exemple classique de la folklorisation des danses dans les hôtels pour divertir les soirées des touristes avides d'exotisme. Un deuxième exemple

peut être emprunté à La Réunion à travers le Di-pavali, appelé Divali à Maurice, fête de la lumière héritée de l'Inde. Il y a encore une vingtaine d'années, cette manifestation religieuse n'était absolument pas connue et encore moins fêtée à La Réunion, si ce n'était dans quelques cercles familiaux restreints. Elle émerge en 1990, à l'initiative d'une association culturelle tamoule (*Tamij Sangam*) et de la municipalité de Saint-André dirigée par un maire d'origine tamoule, pour devenir l'une des fêtes marquantes de l'Est, faisant de Saint-André, *la ville de la lumière*. Celle-ci draine d'année en année une foule de plus en plus nombreuse dont beaucoup de touristes. Certains, dont des Mauriciens, font le déplacement uniquement à cette occasion. D'autres municipalités ne voulant pas demeurer en reste lui ont, depuis, emboîté le pas, et vu l'ampleur des manifestations, surtout du défilé final, on ne peut s'empêcher de penser à un pur produit touristique, au-delà de la dimension culturelle. Cette manifestation est d'ailleurs très controversée dans le milieu traditionnel indien réunionnais.

### *“La démarche touristique à valeur patrimoniale et identitaire présente des effets positifs.”*

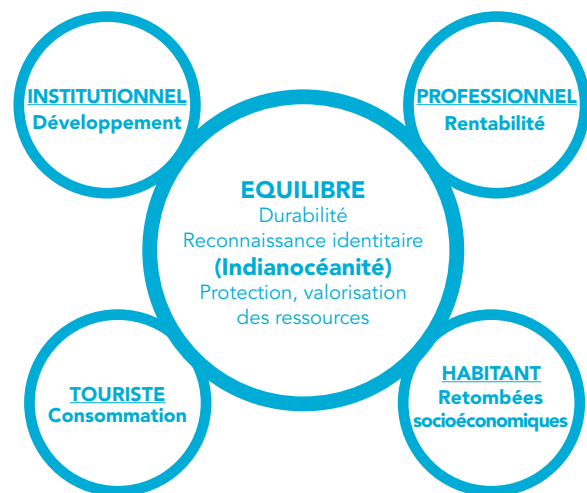
En conclusion de ce deuxième point, la démarche touristique à valeur patrimoniale et identitaire présente certes des effets positifs et valorise indéniablement la culture du pays, mais elle est aussi assortie d'effets secondaires dont il importe d'être conscient afin d'éviter que les effets négatifs puissent remettre en question la durabilité même de l'action, d'où le nécessaire rôle régulateur de l'Institution.

#### **ENTRE TENTATION ÉCONOMIQUE ET UTOPIE DE LA RESPONSABILITÉ TOURISTIQUE**

Si tout le monde est à peu près d'accord pour dire qu'une démarche touristique culturelle n'a de chance de porter des fruits qu'à travers une attitude responsable et solidaire, soucieuse de promouvoir les valeurs locales et d'aider au développement, en revanche la question de la responsabilisation des acteurs de cette démarche reste souvent assez équivoque : responsabiliser qui ?

De notre point de vue, la notion de responsabilité doit être appréhendée de façon globale, à par-

tir d'une approche systémique prenant en compte l'ensemble des acteurs du système au travers de leurs objectifs (voir schéma ci-dessous). Or ces derniers sont souvent différents voire parfois contradictoires dans leurs motivations premières. Ainsi, pour l'institutionnel, l'enjeu est de développer le territoire en valorisant ses potentialités à partir d'un certain nombre d'actions. Le professionnel, lui, s'intéressera davantage à la rentabilité immédiate de l'action, en cherchant à tirer un maximum de profit de son investissement. L'habitant se situe plus ou moins dans le même état d'esprit, avec le désir de pouvoir profiter des retombées à la fois économiques et sociales du système. Le touriste, enfin, n'est qu'un consommateur des produits proposés à l'offre. Responsabiliser chacun de ces acteurs revient donc à trouver le point focal entre les différents enjeux, permettant d'établir entre eux le dialogue nécessaire à l'équilibre et à la durabilité du système.



Acteurs et enjeux du système touristique culturel en Indianocéanie (J.-M. Jauze, 2013)

Cet équilibre pourrait se réaliser autour du concept partagé d'indianocéanité dont il s'agirait de promouvoir les valeurs culturelles et les ressources patrimoniales dans une démarche collective cohérente, valorisante et porteuse de sens. En théorie, la démarche est tout à fait réalisable, cependant, des facteurs viennent interférer sur le système, entravant la réalisation de son équilibre. Pour l'institutionnel, le professionnel et l'habitant, l'un de ces facteurs est *la priorité accordée aux retombées économiques* (la tentation économique). Quel est, en effet, le niveau de perception du message de responsabilisation quand l'objectif premier est de faire du chiffre ? Pour l'habitant, l'interférence est *le sentiment de dépossession* créé à partir d'un certain nombre d'interdictions mises en place par l'Institution. Comment responsabiliser les populations d'accueil dès lors



qu'elles ont le sentiment d'être dépouillées de leurs pratiques traditionnelles et de leur identité, à l'instar de ce qui se passe avec le Parc National de La Réunion ? Enfin, pour le touriste, ce facteur interférant est *la contrainte normative*. Faire du tourisme c'est, par définition, s'accorder une parenthèse le temps des vacances, se détendre, se sentir libre, rompre avec la normalité du quotidien. Comment, alors, concilier cet état d'esprit avec les obligations inhérentes à la responsabilisation ?

***“Faire coïncider des attitudes et des enjeux divergents avec la promotion de l'identité locale à partir d'un patrimoine partagé.”***

Quoi qu'il en soit, ces interférences ont d'importantes répercussions sur le fonctionnement du système. Elles peuvent, par exemple, conduire à un *travestissement de l'authenticité*, en cherchant à montrer ce que le touriste a envie de voir, à lui vendre ce qui peut plaire. Poussée à l'extrême, cette situation peut déboucher sur une dualité culturelle, avec d'un côté une culture traditionnelle privée, de l'autre, une culture publique folklorisée. Ou encore, aboutir à une véritable déculturation, où la culture traditionnelle est progressivement supplantée par une culture travestie hissée au rang de nouvelle culture. Elles peuvent également aboutir, comme on l'a vu avec l'exemple du Parc National réunionnais, à un conflit ouvert entre les populations d'accueil et l'Institution ou encore, dans le cas du sentiment de dépossession, à des formes d'hostilité à l'égard des visiteurs.

En entravant le bon fonctionnement du système, ces interférences font que l'activité reste à l'état confidentiel, n'intéressant qu'une minorité de touristes avertis, avec peu d'impacts positifs en termes économiques ou de valorisation. Toute la difficulté de la responsabilisation dans une démarche touristique culturelle en Indianocéanie

consiste donc à faire coïncider des attitudes et des enjeux souvent divergents avec un objectif commun : la promotion de l'identité locale à partir d'un patrimoine partagé. Parvenir à une démarche culturelle touristique durable dans nos îles suppose donc, de la part des décideurs, une claire conscience du fonctionnement du système avec les différents éléments qui interagissent, et leur capacité à trouver le juste équilibre entre un intérêt commun, la visibilité internationale au travers de l'indianocéanité, et l'expression d'intérêts individuels ou de groupes.

## EN CONCLUSION

Un tourisme culturel responsable dans les Mascareignes, et plus particulièrement en Indianocéanie, n'a de place et de chance de réussite qu'en termes de complémentarité, dans une réflexion multiscale :

- A l'échelle locale (insulaire), cette réflexion participe à la construction du système en l'enrichissant : complémentarité entre le balnéaire et le culturel.
- A l'échelle régionale (Indianocéanie), elle s'enracine dans l'émergence de l'indianocéanité, en s'imposant comme une nécessité dans un système qui, pour l'heure, fonctionne plus en concurrence qu'en complémentarité.
- A l'échelle mondiale (système-monde), elle promeut l'identité et la visibilité de cette partie du monde à travers la singularité des multiples facettes d'une offre touristique riche et renouvelée.

Ce type de tourisme a un rôle important à jouer dans la construction de l'identité indianocéanique, en s'alimentant de ses potentialités et, en retour, en participant à la prise de conscience locale de l'existence d'un fonds patrimonial commun à partir duquel bâtir les référents conceptuels identitaires.



**BIBLIOGRAPHIE**

JAUZE J.M., 1998, *Rodrigues la troisième île des Mascareignes*, Paris : Université de La Réunion – L'Harmattan, 272 p.

JAUZE J.M., 2000, *Villes et Patrimoine à La Réunion*, Paris : Université de La Réunion – L'Harmattan, 302 p.

JAUZE J.M., 2003, « Quel patrimoine pour La Réunion ? », *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque international, 7-9 octobre 1999, CREOPS, Paris-Sorbonne – Paris IV, Espace et Culture, UMR Espaces géographiques et sociétés, dir. M. Gravari-Barbas, S. Guichard-Anguis, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 207-222.

JAUZE J.M., 2004, « Patrimoine et identité dans les villes mauriciennes », *Les quais ou voyages transculturels*, mélanges en l'honneur du Professeur E. Maestri, textes réunis par P. Eve, FLSH/CRESOI/Département d'Histoire, Saint-André, Océan Éditions, p. 52-67.

JAUZE J.M., 2007, « Tourisme et construction identitaire : exemple de l'île Maurice dans l'océan Indien », *Les identités insulaires face au tourisme*, Colloque international, 1-2 juin 2006, dir. P. Frustier, CREC, IUT La Roche-sur-Yon, Université de Nantes, Editions SILOE, p. 153-166.

JAUZE J.M., 2008, *L'île Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris : Université de La Réunion – L'Harmattan, 382 p.

JAUZE J.M., 2011, « Patrimoine, enjeux identitaires, production urbaine à Port-Louis (Maurice) », *Entretiens du Patrimoine de l'océan Indien – Indian Ocean Heritage Conference*, Colloque international, Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier, antenne Réunion (ENSAM/ Réunion), Direction des affaires culturelles-océan Indien (DAC-OI), Région Réunion, Théâtre du Grand Marché, Saint-Denis de La Réunion, 2-4 novembre 2011.

JAUZE J.M., 2011, « Cultures et identités dans les villes des Mascareignes », colloque international *Cultures citadines dans l'océan Indien (XVIII<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècles). Pluralismes, échanges, inventivité*, SEDET, Paris 7, Rajonah V. Faranirina (dir.), Paris : Karthala, p. 149-167.

JAUZE J.M., 2011, *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*, Université de La Réunion – Océan Éditions, 402 p.

---

# *Site de Rabai : exemple de tourisme culturel et de préservation du patrimoine*

---

Marie-Pierre BALLARIN  
IRD-UMR 205 URMIS  
Université de Nice Sophia-Antipolis

## RÉSUMÉ

Ces travaux de recherche menés de 2008 à 2012 se sont inscrits dans le cadre d'une étude comparative visant à cerner les enjeux sociaux contemporains liés à l'usage des sites naturels sacrés en Ouganda, au Kenya et à Madagascar (programme Corus du Ministère des Affaires étrangères et européennes). Ils ont été menés conjointement avec un projet d'écotourisme sur le site de Rabai, à 30 km de Mombasa, financé par l'Ambassade de France au Kenya, visant à impliquer les populations dans la préservation de leur patrimoine. C'est de la mise en œuvre de ce programme, en collaboration étroite avec l'équipe des National Museums of Kenya de Mombasa et la communauté de Rabai, dont il sera question dans cet article.

## MOTS-CLÉS

Patrimoine ; conservation ; forêt sacrée ; communautés.

## ABSTRACT

From 2008 to 2012, a research program based on a comparative study of sacred natural sites in Uganda, Kenya and Madagascar (Corus program of the Department of Foreign Affairs and European) and their contemporary uses was carried on. They were conducted jointly with an ecotourism project in Rabai, 30 km from Mombasa, funded by the French Embassy in Kenya. The main objective was to involve local population in the preservation of their heritage. The implementation of this program in close collaboration with the National Museums of Kenya in Mombasa and the Rabai community will be discussed in this article.

## KEYWORDS

Heritage, preservation, sacred forest, communities.

## INTRODUCTION

Dans le cadre de travaux portant sur la valorisation des patrimoines et des territoires « aux Suds », des recherches sur les forêts sacrées du littoral kenyan, les *kayas*, ont apporté une meilleure connaissance des pratiques sociales, des usages rituels et des ressources naturelles associés à ces sites.

De 2008 à 2012, ces travaux se sont inscrits dans le cadre d'une étude comparative visant à cerner les enjeux sociaux contemporains liés à l'usage des sites naturels sacrés en Ouganda, au Kenya et à Madagascar (programme Corus du Ministère français des Affaires étrangères et européennes). Ils ont contribué à révéler la valeur historique et symbolique des *kayas* et ont été menés conjointement avec un projet d'écotourisme à Rabai, financé par l'Ambassade de France au Kenya, visant à impliquer directement les populations dans la préservation de leur patrimoine. C'est de la mise en œuvre de ce programme, en collaboration étroite avec l'équipe des *National Museums of Kenya* de Mombasa et la communauté de Rabai, dont je voudrais ici témoigner.

## LE SITE

Rabai, située à 30 km de Mombasa, est une des premières implantations de la mission anglicane CMS (*Church Missionary Society*) dans ce qui est l'actuel Kenya et a, de fait, représenté un centre important de diffusion du christianisme en Afrique de l'Est. Elle a été créée sur l'un des sites originels d'installation des populations côtières *mijikenda*, de langue bantoue, dont l'ancrage identitaire est concrétisé par des formations forestières, les *kayas*, qui sont au nombre de cinq sur le site (Mudzi Mwiru, Mudzi Muvya, Mzizima, Bomu et Fimboni) et considérées comme sacrées.

Les forêts *kayas* sont une des caractéristiques majeures de la zone côtière du Kenya. Leur organisation actuelle s'apparente beaucoup à celle des sanctuaires boisés décrits pour l'Afrique de l'Ouest. En l'occurrence ce sont des formations végétales en lesquelles se déroulent des activités culturelles et qui sont souvent les lieux où se joue l'identité du groupe<sup>1</sup>.

Selon leurs traditions orales, les Mijikenda qui incluent les Agiriama, Akambe, Aribé, Aravai, Acho-



Vue des *kayas* Bomu-Fimboni avec Daniel Be Garero, *leader des kayas elders* de Rabai. Photo : Okoko Ashikoye, NMK

1. D. Juhe-Beaulaton, 2010.

nyi, Adigo, Aduruma, Adzihana et Akauma, seraient venus d'un territoire mythique, Singwaya (Sud Somalie actuelle) et se seraient établis dans la région à l'époque moderne afin de faire face à la menace de pasteurs venus du Nord<sup>2</sup>. Le mythe Singwaya révèle les enjeux autour de l'ethnicité et les rapports que ces groupes ont entretenus avec les Swahili, leurs voisins, ainsi que la distinction forte entre une zone urbaine active, forte d'une culture très spécifique et très riche, et un arrière-pays considéré comme arriéré. Originellement, les Mijikenda se seraient installés dans six emplacements fortifiés sur des collines boisées (il s'agit en fait d'une enceinte végétale très dense) dans le dessein de contrer ce danger en provenance du Nord. Trois autres *kayas* auraient été ajoutées après. Cet ancrage autour de neuf *kayas* a défini chacun des neuf groupes qui ont formé les Mijikenda. Thomas Spear (1978) a produit la première contribution scientifique sur ces *kayas* et a mis l'accent sur leur importance comme référents identitaires majeurs, argumentant sur le fait que chacun d'eux avait sa propre *kaya*<sup>3</sup>. Les recherches menées par la suite par le CFCU (*Coastal Forest Unit for Conservation*, une branche des *National Museums of Kenya*) ainsi que les travaux de Justin Willis (1993) ont permis d'identifier environ une cinquantaine de *kayas* sur le territoire kenyan. L'apport de J. Willis est fondamental dans le sens où il a su montrer que les Mijikenda ne sont pas un groupe ethnique unifié mais qu'il s'agit bien d'une appellation créée sous la colonisation et destinée à catégoriser les deux groupes côtiers majeurs de populations (les Swahili et les Mijikenda). Quelques années auparavant, Thomas Spear avait offert une vision plutôt ethnocentrique tout en montrant qu'il ne s'agissait pas d'une société vivant en vase clos mais au contraire qu'elle avait été prise dans un système d'échanges économiques et politiques sur le long terme dans toute la zone de l'océan Indien occidental.

Au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque les conditions de vie se sont pacifiées, la pression démographique y contribuant, les Mijikenda ont commencé à s'installer en dehors de leurs forêts et les implantations originelles furent maintenues comme lieux sacrés et places funéraires contribuant à la territorialisation du groupe. Les aînés des lignages, les « *elders* », se constituèrent en conseil dans le dessein de préserver ces lieux et, à chaque groupe *mijikenda* fut attribué un site ancestral<sup>4</sup>. Dans le même temps, des règles strictes furent mises en place afin de garantir la sacralité des forêts concernées : coupes de bois et de végétation interdite, habitudes vestimentaires particulières, ta-

bous, accès réservés aux *elders* notamment dans les endroits à haute valeur magique où sont enterrés les *fungos*, charmes protecteurs de la communauté, et enfin, création de circuits bien gardés. La délimitation entre terre d'usage et terre sacrée s'est ainsi renforcée. Aujourd'hui, les *kayas* sont toujours l'objet de cérémonies traditionnelles comme les rituels de pluie et de bonne harmonie du groupe, sous l'autorité des *elders*, lesquels jouent un rôle incontestable de contrôle et de régulation sociale<sup>5</sup>.

Comme il l'a été souvent pensé pour d'autres sanctuaires boisés, l'hypothèse que ces forêts soient des créations culturelles issues d'une « gestion rituelle » appropriée des *elders* sur la longue durée qui aurait favorisé une dynamique forestière, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité, est généralement admise pour les *kayas*. De fait, c'est d'abord en termes d'environnement que les *kayas* ont été approchées par les chercheurs. Les travaux de CFCU en collaboration avec la WWF dans les *kayas* du Sud ont beaucoup contribué à leur reconnaissance comme des hauts lieux de biodiversité.

Le rôle des *elders* dans le contrôle des interdits, de l'accès et l'utilisation des ressources naturelles est fondamental et bien réel. Il est vrai également que ces forêts sont aujourd'hui menacées et elles ont reçu récemment, le 7 juillet 2008, une reconnaissance internationale avec l'inscription de onze d'entre elles sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO (parmi elles, trois à Rabai : Mudzi Muvya, Bomu et Fimboni)<sup>6</sup>. Elles bénéficient par ailleurs de la protection de KWS (*Kenya Wildlife Service*) et des *National Museums of Kenya* lesquels, depuis les années 1990, tentent de préserver ce patrimoine menacé par la croissance démographique, la déforestation, l'agriculture mal contrôlée et la pression touristique.

Les dangers proviennent de l'extérieur mais également du sein de la société *mijikenda*. Ces dernières années la demande croissante de terres, de bois combustible, de minerai de fer et de matériaux pour la construction a fait peser de sévères pressions sur ces forêts. À Rabai, la *kaya* Mudzi Mwiru est très abîmée par l'extraction sauvage de sable, revendu illégalement aux compagnies sablières, sans intervention aucune de la part du gouvernement. C'est une des raisons pour laquelle elle n'a pas été classée sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO alors que c'est le plus ancien site d'occupation et la plus importante en termes de ritualité. Ces cinquante dernières années, beaucoup de *kayas* ont

2. L'occupation des *kayas* est probablement plus ancienne au regard de recherches archéologiques qui ont été menées durant le programme Corus et remonteraient au début du second millénaire. Voir Kiriama in M.-P. Ballarin, H. Kiriama, C. Pennacini, 2013.

3. *Kaya* se traduit par « *home* » en anglais, « le foyer ».

4. J'emploierai le terme anglais de « *elders* » qui est d'usage au Kenya, et/ou le mot français « anciens » de manière indéterminée dans l'article.

5. Tous les lundis se tient une session destinée à régler les problèmes de la communauté durant laquelle les *elders* rendent « justice ».

6. Une inscription qui fut suivie l'année d'après en 2009 par une inscription sur la liste du « Patrimoine immatériel en danger » (Convention 2003).



vu leur superficie réduite de manière drastique, et des terres jadis communautaires sont devenues des propriétés privées et ont été vendues à des spéculateurs nationaux ou étrangers. Les *kayas* de la côte Sud, plus proches de la mer, ont été « décimées » par les sociétés liées à l'industrie touristique. Les pressions démographiques et économiques jouent un rôle incontestable dans ce processus même s'il faut rester prudent et ne pas mésestimer l'hypothèse d'une dégradation « naturelle » qui serait liée aux changements climatiques ou aux dommages sur la longue durée. Ce qui n'a pas encore été pris en compte pour les *kayas*.

L'existence des *kayas* résulte donc de la conjonction d'un rite de fondation au moment de l'émergence du village et de comportements socio-rituels sur la longue durée. Comme pour d'autres constructions de ce type, la diversité biologique qu'abritent ces formations est très variable selon les facteurs écologiques locaux, les conditions de leur création et les pratiques culturelles qui s'y déroulent. Elles sont « par les actes rituels qui s'y produisent, le lieu de fabrication du lien social et territorial des groupes sociaux d'origines diverses qui composent le village »<sup>7</sup>. L'approche sur la longue durée est essentielle en ce sens et permet de comprendre l'évolution des groupes *mijikenda* et de leur gestion des *kayas* jusqu'à une période tout à fait contemporaine. Nous sommes donc en présence d'un site extrêmement riche, aux intérêts variés, et son étude s'est inscrite dans une réflexion plus large sur l'importance de l'histoire et de la mémoire dans les processus de mise en patrimonialisation, tout en tenant compte des enjeux matériels et de reconnaissance identitaire tangibles. Sont en jeu ici les questions autour de la préservation de ce patrimoine et de sa gestion durable par les communautés locales.

#### L'EXEMPLE DU PROJET « APPUI À LA 'RABAI KAYA CONSERVATION ASSOCIATION' »

En 2007, lors de la conception de ce projet, nous nous trouvions dans une situation où l'engagement des *National Museums of Kenya*, et en particulier les équipes de CFCU à Kilifi et du Département d'archéologie de la côte à Mombasa, à travailler au soutien des communautés en termes de préservation et de gestion durable du patrimoine était réel. Une longue expérience de terrain et de mise en confiance de la communauté de Rabai menée par l'équipe de Fort-Jesus Museum avait permis de progresser dans la connaissance de ces *kayas* et de convaincre les communautés locales de l'importance de leur protection au tra-

vers d'actions environnementales et d'ateliers de conscientisation.

Comme il a été souligné auparavant, les *kayas* ont été reconnues patrimoine national par le gouvernement kenyan sous la responsabilité des *National Museums of Kenya*, et de nombreuses recherches furent réalisées à l'époque, principalement sur l'aspect plus environnemental et la valeur écologique de ces forêts. C'est donc d'abord dans le cadre d'une approche institutionnelle, par « le haut » (« *bottom-up* ») que l'État kenyan a organisé la protection des *kayas*, ce qui a posé problèmes dans les relations avec les groupes *mijikenda*. Ces derniers ne comprenant pas cette restriction soudaine à l'accès aux forêts et n'adhérant pas à cette imposition par les autorités nationales de nouvelles règles de conservation du site.

Face à ce constat, 10 ans après, la façon de procéder changea et l'équipe des NMK commença à travailler étroitement avec les communautés *mijikenda* en général, et celle de Rabai en particulier. Le groupe des *elders* fut approché concernant la possibilité d'ouvrir une des *kayas* au public, dans le cadre d'un projet d'écotourisme. L'action des NMK a été essentielle dans la création de groupes de conservation et de développement dont le but est d'accroître l'usage « durable » des ressources des *kayas* pour le bénéfice de la communauté. Proposé à l'Ambassade de France à Nairobi, au moment même où l'équipe répondait à l'appel d'offres pour un programme de recherche, celle-ci accepta de financer un projet dénommé : « Appui à 'Rabai kaya conservation Association' » composée de quatre organisations à base communautaire (OCB). Ce programme, initié par l'équipe du département d'archéologie de Fort-Jesus Museum, n'avait de sens que s'il était réalisé en conjonction étroite avec la communauté de Rabai et notamment le groupe des *elders*, responsables des *kayas*. L'objectif était d'ouvrir une des ces forêts au grand public et d'organiser des actions telles que la sensibilisation aux écoles et à un public plus général, des activités d'apiculture et de reboisement.

La conception et le montage du projet démarrèrent au début de l'année 2007. Les groupes étaient déjà constitués et la principale difficulté fut de les amener à s'entendre et coopérer sur le montage du projet, tout en tenant compte de la hiérarchie sociale de la communauté *aravai*, et du poids du conseil des anciens. Beaucoup de suspicions subsistaient également à l'égard des *National Museums of Kenya*, et de ce qu'ils représentaient, c'est-à-dire l'ingérence gouvernementale dans leur usage du site.

7. D. Liberski-Bagnoud, A. Fournier et S. Nignan, 2010, p. 62-63.

Il fallait également mesurer les rivalités et conflits entre groupes et villageois, Rabai étant constitué de nombreux villages, plus ou moins anciens dans l'occupation, chacun voulant tirer la couverture à soi. Plusieurs rencontres furent organisées sur une période de 6 mois environ, afin de récolter les idées et les besoins des groupes impliqués dans ce projet naissant dans le but d'œuvrer à la protection des forêts et de ses ressources et dans le même temps d'en tirer un certain bénéfice socio-économique.

**“C’était une première qui montrait l’investissement de la communauté et la volonté d’avancer ensemble.”**

L'un des grands pas fut le « débroussaillage » du site en septembre 2007, dans une zone-tampon (*chanze*) qui marque la limite entre le village et la *kaya*. La décision avait été prise par les groupes, *elders* en tête, alors même que le retour de l'Ambassade n'était pas connu. L'administration locale était représentée, ainsi que l'équipe de Fort-Jesus, franco-kenyane, et tous les groupes concernés (*elders*, femmes et jeunes). Chaque « acteur » du projet participa au défrichage de l'endroit, coupant un peu de broussailles. Le site était ainsi symboliquement « déclaré » prêt à accueillir le centre d'information qui devait être construit, et le projet pouvait démarrer. C'était une première qui montrait l'investissement de la communauté, et la volonté d'avancer ensemble.

Le financement du projet arriva en fin d'année, et c'est le 27 novembre 2007 que l'ambassadrice remit officiellement le premier chèque au *leader* des *kayas elders* en présence de la direction générale

des NMK et du représentant de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement). Les opérations devaient commencer dans la foulée, or, les événements politiques, d'une grande violence, à la suite des élections présidentielles de fin 2007, ralentirent le processus. C'est seulement au printemps 2008 que la mise en œuvre du programme commença. Dans la mesure où, dans le cadre du projet, devaient être développées différents types d'activités, plusieurs membres de chaque groupe furent formés en apiculture, écotourisme et gestion. Différentes sessions intervinrent, avec des résultats plus ou moins convaincants au long terme, mais Rabai aujourd'hui accueille des touristes et produit du miel.

L'été qui suivit l'obtention de la subvention accordée par l'ambassade, doublée je le rappelle d'un financement pour la recherche dans le cadre d'un programme intitulé « Approches socio-historiques des sites sacrés naturels et enjeux contemporains autour de la conservation de ce patrimoine (Kenya, Ouganda, Madagascar) », se tinrent plusieurs rituels. Ces fonds, dont la communauté de Rabai fut directement bénéficiaire, permirent sans aucun doute une bonne appréciation de l'équipe par les anciens et favorisèrent l'acceptation des chercheurs dans la *kaya*. Des travaux d'archéologie et d'histoire orale ont pu être ainsi menés, ce qui avait jusqu'alors été peu fait et qui a représenté une étape majeure dans la connaissance du site.

D'une façon générale, les rituels sont de plusieurs types dans les *kayas* : pour le bien-être de la communauté, pour les pluies en cas de longue sécheresse, pour la paix, pour les bonnes récoltes, pour apaiser les esprits, pour les remercier, ... Les lieux abritent également d'importantes cérémonies d'initiation des *elders* (nomination ou promotion à un rang plus élevé). À l'intérieur ou à proximité de la forêt, ces lieux sont divers : rivières, rochers, arbres, buttes... marquant ainsi rituellement le paysage. Lors d'un ri-



Les deux groupes de femmes et les *kayas elders* impliqués dans le projet lors du défrichage de la zone qui allait accueillir l'écomusée.  
Photo : M.-P. Ballarin, IRD

tuel les *elders* construisent une hutte dans la forêt, réplique des habitations anciennes, afin de discuter des activités à réaliser. La répartition des tâches est alors effectuée en fonction de leur rang. Une ou deux autres huttes (*kazuma*) seront édifiées selon les besoins, avec des matériaux pris dans la forêt (feuillage, branchages... rien ne doit provenir de l'extérieur) sur lesquels est déposée une pièce de tissu bleu, destinée à faire le lien avec le ciel. Lorsque l'ensemble est terminé, en fonction des rituels, un sacrifice est fait (coq, mouton, chèvre, parfois bœuf) et de la nourriture rituelle est préparée (sorgho et haricots rouges) qui sera offerte aux esprits, en même temps que des libations et des cendres fumantes. Ce repas est déposé dans une coquille de noix de coco (*ubani*) et permet la communication avec les puissances du lieu. La viande du sacrifice est consommée entre les *elders* à la fin du rituel. Tout au long des danses et des chants animent les activités.

À Rabai, il existe un cycle rituel annuel, lié à la préservation de la communauté et à l'entretien des *kayas*, qui est ponctué de rites variés, organisés selon les circonstances, que ce soit une demande de protection, la réparation d'une faute, l'initiation d'un *elder* à un rang plus élevé ou une requête plus spécifique. La première année du projet, lors d'un rituel en l'honneur de l'une des prophétesses, une prière spéciale fut faite afin d'obtenir le consentement des ancêtres pour l'ouverture de la *kaya* Mudzi Muvya, au public, et pour demander l'autorisation d'entreprendre des recherches en archéologie dans la *kaya* Muzi Mwiru, site d'implantation du groupe *aravai* le plus ancien. L'Ambassade de France et l'ambassadrice furent remerciées, et l'on pria pour le succès du projet. Le rituel en fut ainsi modifié.

Les activités d'apiculture furent mises en place assez rapidement et avec succès. L'arrivée des ruches fut un grand moment. En revanche, la construction du centre d'information fut l'un des enjeux les plus difficiles à relever. Cela prit une bonne année avant que nous puissions voir ériger les murs de cet écomusée. Les difficultés furent nombreuses : désengagement du constructeur suite à la hausse des prix qui suivit la période de violences post-électorales, méfiance grandissante de la communauté vis-à-vis de l'équipe des NMK au vu des travaux qui n'avançaient pas, conflits entre les membres locaux du projet, vols de matériaux, etc. Mais cette période fut également ponctuée de grandes avancées telles que le dégagement d'un chemin suffisamment large pour faire passer un camion chargé de matériaux de construction (alors qu'il s'agissait jusqu'à présent d'un sentier de marche), montrant qu'il était désormais imaginable d'y employer une voiture, et donc d'y amener du monde. L'accès à la *kaya* était en quelque sorte devenu « possible », et pour bon nombre d'Aravai, devenait moins mystérieux. L'érection des premiers murs de l'écomusée, la mise en place du toit et l'achèvement de la construction à la fin de l'année 2009 furent une grande satisfaction pour l'ensemble des acteurs impliqués.

***“La sauvegarde du patrimoine immobilier africain : un potentiel de développement social, économique et durable.”***



Construction de la hutte rituelle. Kaya Mudzi Mwiru, août 2009. Photo : M.-P. Ballarin, IRD



C'est ainsi que le 19 décembre 2009, un centre d'information, comprenant des panneaux d'exposition développant les premiers résultats de la recherche, fut inauguré par l'ambassadrice et le Directeur Général des NMK, et ouvert au public. Le questionnement scientifique contribua de fait à une meilleure connaissance du site tout en vulgarisant le savoir acquis. Le développement de ce projet, en relation étroite avec les membres impliqués, a incontestablement, ouvert des portes à l'équipe IRD-NMK, et nous furent en mesure de documenter certaines pratiques rituelles, de baliser les sites rituels, historiques et culturels, ainsi que de recueillir bon nombre de données d'histoire orale et d'archéologie qui sont en cours de valorisation. Le principal objectif, pour nous chercheurs, était de montrer que la promotion et la sauvegarde du patrimoine immobilier africain pouvait être un potentiel de développement social, économique et durable.

## CONCLUSION

Aujourd'hui, le principal enjeu est de rendre ce projet viable à long terme. Les tensions entre les membres de l'association sont constantes, que ce soit entre les anciens eux-mêmes, ou bien avec le groupe des femmes contestant leur pouvoir et réclamant un meilleur partage des bénéfices. En juillet 2013, lors d'une visite sur le site, le *leader* du conseil des anciens nous a montré l'endroit où 4500 pousses d'arbre ont été plantées, près de la *kaya* Mudzi Mwiru, l'une des plus abîmées, notamment par l'extraction illégale de sable. La production de miel est stable, et dans l'ensemble le projet s'auto-gère avec un réel investissement des groupes impliqués. Mais Mudzi Muvya, qui est ouverte au public, ne reçoit pas assez de visiteurs (essentiellement des écoliers et des universitaires locaux et internationaux). Le travail de communication et publicisation n'a pas été fait correctement, d'autant plus que ce type de tourisme « culturel » n'est pas la norme sur la côte kenyane. Pour pallier ce problème, certains membres de l'association sont allés démarcher les hôtels de Mombasa à la clientèle internationale importante, et le 13 juillet 2013, une délégation de professionnels du tourisme, s'est rendue à Rabai où une nouvelle portion de forêt avait été débroussaillée, dans le but de créer un village touristique destiné à faire la promotion du site et accueillir des visiteurs. Danses et chants des différents villages de Rabai, simulations de cérémonies et d'activités de la vie quotidienne ont été présentés, tout cela dans une ambiance bon enfant. Or, l'un des nouveaux membres de l'association avait invité certains leaders politiques de l'opposition et la journée se termina en meeting politique.

Et, de fait, des questionnements surgissent concernant les différentes strates de pouvoir et les jeux d'échelle que révèle une situation de patrimonialisation telle que celle présentée ici. Trois niveaux de pouvoirs sont représentés à Rabai qui illustrent les tensions entre le local et le national (comme nous venons de le voir avec cette journée du 13 juillet 2013), mais également l'international.

En avril 2008, une équipe constituée des représentants de l'Ambassade de France (dont l'ambassadrice), de l'UNESCO, de l'Union Européenne, des NMK et de l'IRD se rendirent à Rabai dans le but de promouvoir en quelque sorte l'action de la France auprès des communautés locales. En 2010, suite à l'inscription des *kayas* sur la Convention de 2003 (une double nomination qui était une première), et l'obtention d'une subvention de l'UNESCO afin de documenter la diversité du patrimoine immatériel relatif aux *kayas*, une grande réunion se tint au Hilton de Nairobi afin de décider des actions à mener en présence des officiels de NMK, du Département de la Culture kenyan, de l'Ambassade de France, et également de l'IRD. Le projet de Rabai, qui était alors en cours de réalisation, fut cité en exemple. Or cette réunion ne fut suivie d'aucun effet tangible, les deux acteurs-opérateurs kenyans principaux (NMK et département de la Culture) ne purent s'entendre, et ce financement fut mal utilisé. Ce qui amène à questionner le rôle de ces reconnaissances internationales et des institutions les délivrant. Enfin, en novembre 2010, la Secrétaire Générale de l'UNESCO, en visite au Kenya, se rendit sur la côte et vint à Rabai également, ... ce qui, en même temps qu'une certaine forme de reconnaissance, montrait une nouvelle fois comment le site pouvait cristalliser des enjeux politiques divers.

***“La préoccupation de développement économique via un développement du tourisme est une des questions cruciales.”***

Aujourd'hui, la préoccupation de développement économique via un développement du tourisme est, de fait, une des questions cruciales. À Rabai, par exemple, l'obtention de cette subvention de l'Ambassade de France au Kenya pour l'ouverture d'une des cinq forêts au tourisme a donné la possibilité à la communauté de Rabai d'en tirer certains bénéfices, mais tous les groupes n'ont pas été concernés et la gestion de ce type de projet au jour le jour reste parfois hasardeuse. D'autre part, la re-



connaissance par l'UNESCO donne aujourd'hui une dimension internationale dont les groupes locaux ont bien conscience et dont ils peuvent jouer. La promotion écotouristique et patrimoniale révèle les intérêts parfois divergents de différentes catégories d'institutions et d'acteurs, et comme le souligne Dominique Juhe-Beaulaton, ... « posent les conditions de la préservation de leur biodiversité » et, je rajouterai, de leur culture<sup>8</sup>.

L'exemple de l'ouverture de la *kaya* Mudzi Muvya en écotourisme, financé par l'Ambassade de France

au Kenya, est révélateur de la diversité des intérêts et enjeux en présence qu'ils soient locaux (groupe des *elders* de Rabai, villageois, *elders* d'autres *kayas* environnantes, autorités locales...), nationaux (autorités gouvernementales, *National Museums of Kenya*, partis politiques...) ou encore internationaux (UNESCO, ONG et institutions de recherche). Les *kayas* de Rabai, et en particulier Mudzi Muvya, sont en quelque sorte les lieux où se négocient les stratégies politiques à différentes échelles et où continuent de se jouer les enjeux et relations socio-politiques.

## BIBLIOGRAPHIE

BALLARIN M.-P., KIRIAMA H., PENNACINI C., 2013, *Sacred Natural Sites and Cultural Heritage in East Africa*, n°53, Special Issue, *The Uganda Journal*, Kampala : Fountain Publisher.

BALLARIN M.P., 2011, « Les *kayas*, forêts sacrées du Kenya », in *Des forêts et des hommes*. Dossiers thématiques de l'IRD. <http://www.mpl.ird.fr/suds-en-ligne/foret/index.html>

BALLARIN M.P. et MARKIW L., 2011, *Les Kayas des Mijikendas, Vidéo en ligne, Les-kayas-des-mijikendas* [www.ird.fr/la-mediatheque](http://www.ird.fr/la-mediatheque), 12 min. <http://www.ird.fr/la-mediatheque/videos-en-ligne-canal-ird/les-kayas-des-mijikendas>

CORMIER-SALEM M.C., JUHE-BEAULATON D., BOUTRAIS J., ROUSSEL B. (Eds.), 2005, *Patrimoines naturels au Sud*, Paris : Éditions de l'IRD (« Colloques et séminaires »).

GITHITO A., 2008, « The sacred mijikenda *kaya* forests. Nomination dossier for Inscription on the World Heritage List », 128 p. Rapport d'expertise-Dossier d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. <http://whc.unesco.org/fr/list/1231/documents>

JUHE-BEAULATON D. (Ed.), 2010, *Forêts sacrées et sanctuaires boisés. Des créations culturelles et biologiques (Burkina Faso, Togo et Bénin)*, Paris : Karthala, 278 p.

KIRIAMA H., 2005, « Excavations at *kaya* Bate : an ancient Mijikenda settlement », in KINAHAN J. et J., *The African Archaeology Network. Research in Progress*, Studies in the African Past-5, p. 167-181.

SHERIDAN M.J., NYAMWERU C., 2008, *African Sacred Groves. Ecological Dynamics and Social Changes*, Oxford : James Currey, 240p.

SPEAR T., 1978, *The *kaya* Complex : A History of the Mijikenda Peoples of the Kenya Coast to 1900*, Kenya Literature Bureau Nairobi.

TINGA K.K., 1997, « Spatial Organization of a *kaya* : Kenya », *Past and Present*, 35-41. A Publication of the *National Museums of Kenya*, Issue NO. 29.

WILLIS J., 1993, *Mombasa, the Swahili and the making of the Mijikendas*, Oxford : Clarendon Press, 231 p.

8. D. Juhe-Beaulaton, 2010, p. 15.

---

# *Vers une démarche commune de gestion durable des écosystèmes et de leurs ressources*

---

Tojo Yharimanana RAKOTOMALALA  
Sociologue

## RÉSUMÉ

Les relations interdépendantes, les échanges et les interactions croissantes nés de la circulation des biens et des hommes au sein de l'Indianocéanie, posent de plus en plus les problèmes de dégradation des écosystèmes et de leurs ressources. C'est ainsi que la durabilité des écosystèmes et de leurs ressources se trouve au cœur des préoccupations de la Commission de l'océan Indien. Le choix de privilégier l'approche patrimoniale propose l'adoption et la mise en œuvre d'une démarche commune de gestion, voire même d'augmentation des ressources, basée sur une stratégie du plus long terme. L'enjeu d'une bonne gouvernance à l'échelon régional se situe ainsi dans la promotion d'un mode de vie durable et équitable pour tous, tout en garantissant la protection des ressources et leur transmission aux générations futures et en sauvegardant l'identité régionale. Pour ce faire, le développement de critères de bonne gouvernance pour une gestion durable des écosystèmes et de leurs ressources requiert au préalable la définition commune que l'on donne à la notion de bonne gouvernance par l'ensemble des pays de l'Indianocéanie. Ensuite, l'adoption de l'approche patrimoniale implique la considération des notions de qualité, de création d'un nouveau « bien commun », de négociation entre les acteurs et l'approche inclusive qui promeut et valorise la participation des acteurs et des communautés.

## MOTS-CLÉS

Patrimoine ; gestion ; gouvernance ; durabilité ; critères.

## ABSTRACT

*Interdependent relations, exchanges and increasing interactions arisen by the flow of goods and persons within Indianocean, increasingly set the problems of ecosystem degradation and its resources. Thus, the durability of the ecosystems and its resources is in the middle of the concerns of the Commission of the Indian Ocean. The choice to privilege the patrimonial approach proposes the adoption and implementation of common step of management, and even by resources increases, based on a strategy of the longest term. The stake of good governance at regional level is in this through the promotion of a durable and equitable way of life for all, while guaranteeing the protection of the resources and its transmission to future generations and by saving the regional identity. With this intention, the development of good governance criteria for a durable management of the ecosystems and its resources requires beforehand the common definition that one gives to the concept of good governance by the whole country of Indianocean. Then, the adoption of patrimonial approach implies the consideration of the concepts of quality, creation of a new "common goods", negotiations between actors and an inclusive approach which promotes and develops the participation of actors and communities.*

## KEYWORDS

Heritage; management; governance; durability; criteria.

## INTRODUCTION

La présente communication aborde la question de l'approche patrimoniale dans le développement de critères de bonne gouvernance pour une gestion durable des écosystèmes et de leurs ressources.

A l'échelon régional, le domaine traité est celui des écosystèmes et de leurs ressources qui font partie du concept patrimoine naturel. Il s'agit ici de définir les enjeux de la gestion commune des ressources dans l'espace indianocéanien et proposer des pistes de réflexions sur les critères de bonne gouvernance.



Le patrimoine naturel indianocéanique au cœur des réflexions, pour une valorisation touristique durable : l'exemple des baleines.

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au fil des temps, la notion de patrimoine ne cesse d'évoluer. Celle-ci renvoie à « l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif », selon Henry Ollagnon<sup>1</sup>.

Les îles regroupées dans l'espace indianocéanique possèdent un patrimoine commun, riche et varié avec des spécificités exceptionnelles. Mais, la dégradation, et même la disparition des écosystèmes provoquée de manière naturelle ou par les pressions des activités humaines, combinée aux incertitudes et aux impacts du changement climatique, constituent des menaces sur la question de la durabilité de ce patrimoine naturel. Cette situation justifie la nécessité d'une gestion durable des écosystèmes et de leurs ressources.

*“Répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire les leurs.”*

## MÉTHODOLOGIE

L'approche patrimoniale est une démarche commune de gestion des ressources et des milieux, mise en œuvre par un plus grand nombre de titulaires d'un patrimoine dont la finalité est de transmettre des milieux d'une qualité jugée optimale. Cette approche propose de prendre conscience des multiples interdépendances entre titulaires concernés, et de se rencontrer pour décider en commun des mesures qui permettront de conserver, de réhabiliter et d'augmenter ce patrimoine, dans un souci de long terme.

Cette démarche consiste à identifier et analyser les problèmes d'environnement pris en charge de manière insuffisante, puis rechercher les stratégies efficaces pour les résoudre, dans un cadre de négociation entre les acteurs.

La bonne gouvernance renvoie à la manière de bien gouverner. Sur le plan international, quelques valeurs et principes sociétaux sont communément admis pour apprécier si l'action publique est efficace et répond aux besoins de l'intérêt général. Il s'agit de l'existence d'un contexte favorable à la démocratie, l'accès à l'information, la lutte contre la corruption, la gestion efficace des ressources, la redevabilité, la transparence.

Par exemple, dans le cadre du Projet SmartFish, mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien et financé par l'Union européenne dans le cadre du 10<sup>e</sup> Fonds Européen de Développement, Christophe Breuil cite que

1. P. Vincent, 2008, Thèse : Les approches patrimoniales au regard de la prise en charge de la question de la prise en charge du monde. Agro Paris Tech.

bien gouverner le secteur des pêches consiste à appliquer à chacun des éléments caractérisant le mode d'exploitation, de gestion et de valorisation des ressources halieutiques – encore appelé éléments du cadre de gouvernance de la pêche (ex. politiques, institutions, lois et réglementations, etc.) – des principes de bonne gouvernance<sup>2</sup>.

### PRINCIPAUX ENJEUX, DÉFIS ET LEVIERS POUR UNE GESTION DURABLE DU PATRIMOINE NATUREL

La réflexion menée fait ressortir quatre types d'enjeux qui supposent la mise en place d'un processus de coordination et d'harmonisation des politiques et des mécanismes de gestion concertée des ressources, au sein de l'espace indianocéanique. Ces enjeux sont les suivants :

- Enjeu environnemental : cet enjeu est lié principalement aux pressions anthropiques sur l'environnement et à la surexploitation des ressources. Ces pressions ont pour conséquence immédiate une perte importante des ressources clés du patrimoine naturel dans l'espace indianocéanique. Le défi majeur et actuel est de contribuer à la restauration de la qualité des écosystèmes et des milieux. La durabilité des richesses indianocéaniques, par exemples culinaires, musicales, artisanales, dépend grandement de la préservation des ressources issues de ce patrimoine naturel.
- Enjeu de développement : il s'agit de répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire à leurs besoins essentiels (conditions économiques, environnementales, sociales et culturelles). Le défi repose sur les capacités des pays à créer un nouveau « bien commun », assurer la répartition équitable des richesses générées, au service du développement durable marqué par des logiques différentes, en instaurant une négociation en matière de stratégies communes adéquates. Il est ainsi nécessaire de définir le contenu de ce bien commun : comprend-t-il les écosystèmes marins, terrestres, forestiers ou les sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont tous les pays de l'espace océan Indien devraient tirer d'importants bénéfices économiques ?
- Enjeu géopolitique : cet enjeu consiste à trouver un équilibre cohérent et viable à long terme des besoins spécifiques, par exemples énergie, eau, de la région indianocéanique et de ceux qui pourrait être partagés avec les autres nations et peuples du monde. Dans le contexte actuel où l'exploitation des ressources risque de générer des conflits, la gestion des écosystèmes et des ressources est placée sous la seule souveraineté des Etats titulaires. L'établissement des mécanismes de coopération est utile vu le lien stratégique et économique qui unit les pays entre eux.



Un défi pour les pays de la région indianocéanique : le suivi et la préservation de l'écosystème corallien.

2. Document de support à la formation sur la gouvernance des pêches maritimes dans la sous-région océan Indien. BREUIL, C. *SmartFish Working Paper, No 007. Document de support à la formation sur la gouvernance des pêches maritimes dans la sous région AOA OI.* COI - European Union.



- Enjeu économique : cet enjeu porte sur la conservation, la protection et la valorisation des ressources et des services écosystémiques qui créent des richesses, des emplois et des opportunités d'innovation dans plusieurs domaines (tourisme, artisanat, marchés, etc.). Des mécanismes efficaces permettent à la fois la protection, la restauration ainsi que la valorisation assurant un équilibre entre les écosystèmes, les ressources et la croissance économique.

### COORDINATION RÉGIONALE DE LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES MILIEUX

Des stratégies, des règles et des interventions communes de gestion des écosystèmes et de leurs ressources sont déjà développées et appliquées au sein de l'espace indianocéanique. Si les bonnes pratiques sont à capitaliser et diffuser, les échecs et les contraintes nécessitent d'être étudiés et analysés dans la perspective d'actions plus efficaces.

Nombreux sont les projets et programmes mis en œuvre par la COI dans le cadre de la gestion durable des ressources. Il s'agit notamment de :

- Programme de marquage de thon (2004-2009)
- Réseau des Aires Marines Protégées (2006-2010)
- Projet Gestion Durable de la zone côtière de l'océan Indien (2007-2011)
- Plan régional de surveillance des pêches (2007-2010/2008-2012)
- Projet Autoroute Maritime et prévention de la pollution marine (2008-2012)
- Projet Adaptation au changement climatique (2008-2012)
- Initiative régionale agroécologie, changement climatique (2009-2013)
- Gestion des risques et catastrophes naturelles (2012-2015)
- Mise en œuvre de la stratégie régionale de pêche (2011-2013).

L'impact réel de ces projets et programmes en termes de durabilité de la qualité des écosystèmes et du cadre de vie mérite d'être connu et diffusé.

En effet, la connaissance et la prise en compte des résultats positifs par les parties prenantes et les populations, les invitent à s'engager et à participer, pour des effets durables.

### PISTES DE RÉFLEXION SUR LES CRITÈRES DE BONNE GOUVERNANCE

En adoptant l'approche patrimoniale, le défi de la bonne gouvernance pour une gestion durable des écosystèmes et de leurs ressources est de préserver la diversité du patrimoine naturel et la qualité du cadre de vie, tout en garantissant la transmission aux générations futures une qualité jugée optimale de ces écosystèmes et ressources.

La définition des critères propres à l'espace indianocéanique nécessite un travail préalable de définition commune de la notion de bonne gouvernance et ses principes. Cette approche devrait être conduite avec l'ensemble des acteurs, notamment les gouvernements, la société civile et les populations des pays de l'océan Indien.

### *“L'approche patrimoniale peut contribuer à une meilleure définition des critères de bonne gouvernance.”*

De ces principes vont découler les questionnements suivants qui peuvent orienter l'identification des critères adaptés aux contextes de l'espace Océan Indien :

- Est-ce que les situations jugées problématiques sont inventoriées et analysées ?
- Est-ce qu'il existe une vision stratégique définie par tous les acteurs et partagée dans la société, afin de créer une convention de gestion commune des écosystèmes ?
- Est-ce qu'il existe des dispositifs de concertation et de coordination pour mettre en œuvre cette vision entre les principaux acteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux ?
- Est-ce que les mesures prises sont adaptées aux contextes régionaux et même nationaux ; sont-elles conformes aux conventions internationales ratifiées par les pays de l'océan Indien, les accords régionaux et internationaux ?



L'approche patrimoniale peut contribuer à assurer la durabilité des écosystèmes et des ressources alimentaires.

- Est-ce que les responsabilités des parties prenantes sont suffisamment claires, tout en favorisant une décentralisation appropriée et effective ?
- Est-ce que les dirigeants politiques et les gestionnaires démontrent un bon leadership pour fédérer tous les acteurs autour de la

vision et rassembler les moyens nécessaires pour la concrétisation des mesures prises ?

- Quels sont les systèmes d'incitation favorisant la conservation, la gestion rationnelle et la réhabilitation des écosystèmes et des ressources ?
- Existe-t-il une application, une exécution par voie légale et un respect des législations, règles et procédures, de manière équitable ?
- Existe-t-il des groupes de la société civile et un média indépendant, qui assurent l'équilibre de l'exercice des pouvoirs accordés aux dirigeants politiques et aux gestionnaires, et disposent des capacités à se mobiliser pour réclamer la responsabilisation ?
- Existe-t-il une surveillance et une évaluation régulières et complètes des actions menées ?

## CONCLUSION

L'approche patrimoniale peut contribuer à une meilleure définition des critères de bonne gouvernance des écosystèmes et des ressources. Elle peut aider à assurer leur durabilité et également à résoudre des problèmes de gestion de qualité.

Ainsi, la finalité de l'approche patrimoniale est ainsi de maintenir l'équilibre et de réguler les relations interdépendantes, les échanges et les interactions croissants nés de l'exploitation des ressources et des milieux, de la circulation des biens et des hommes, afin de transmettre des milieux d'une qualité optimale. La notion de « qualité » est ici d'une importance majeure.

Les critères rapportés ci-dessus méritent d'être approfondis et analysés en termes de pertinence par rapport aux contextes de l'Indianocéanie. Mais, il importe de définir la bonne gouvernance et la gestion durable des écosystèmes. Cette approche nécessite un accompagnement en éducation et information des populations afin de leur permettre de s'approprier la connaissance et la valeur de ce patrimoine, notamment sa diversité, ses richesses, sa qualité, son attractivité identitaire et sa contribution au développement.

**BIBLIOGRAPHIE**

BREUIL C., *SmartFish Working Paper, No 007. Document de support à la formation sur la gouvernance des pêches maritimes dans la sous région AOA OI. COI - European Union.*

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT, DES FORETS ET DU TOURISME, COMMISSION SAPM, 2008, *Guide pratique pour la gouvernance des aires protégées à Madagascar.*

OLLAGNON H., 1984, *Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels.* Aménagement et Nature 74.

OLLAGNON H., 1988, *Une approche patrimoniale de la gestion de la qualité.*

ROBERT S. & JASON K., 2005, *Principes de gouvernance pour le secteur de la conservation du patrimoine au Canada : leçons tirées de l'expérience internationale.* Centre de ressources patrimoine.

SIGRID A., *La négociation patrimoniale à Madagascar ou la mise en cohérence de représentations plurales de la forêt au sein d'un système autonome d'application du droit.* CIRAD.

VINCENT P., 2008, Thèse : *Les approches patrimoniales au regard de la prise en charge de la question de la prise en charge du monde.* Agro Paris Tech.

---

# *Pour un environnementalisme indianocéanique*

---

Amenah Jahangeer CHOJOO  
Head of School of Mauritian and Area Studies  
Mahatma Gandhi Institute

## RÉSUMÉ

L'insularité et l'isolement des terres ont donné lieu à un fort taux d'endémisme dans les îles du Sud-ouest de l'océan Indien. L'occupation humaine et l'anthropisation des milieux au cours des siècles se sont faites au détriment de cette biodiversité exceptionnelle. L'exploitation des ressources naturelles des îles de manière non rationnelle a eu pour conséquence une rupture de l'équilibre écologique fragile, entraînant dans certains cas des extinctions d'espèces emblématiques.

De nombreuses actions sont réalisées tant par les pays que par des institutions régionales pour endiguer cette perte de la biodiversité. Des politiques et des stratégies mais aussi des lois et des règlements ont été adoptés pour lutter contre les différentes formes de dégradations et pour promouvoir des actions de préservation de la biodiversité indianocéanique. Des résultats tangibles ont été obtenus mais ils restent toutefois limités. Des aires protégées et des parcs nationaux ont été mis en place pour gérer de manière durable les éléments de la biodiversité indianocéanique, de la conserver et de la valoriser au mieux face à la pression anthropique.

Les réflexions récentes vont au-delà des mesures protectionnistes. Le concept de durabilité veut que le développement économique et social soit en phase avec l'environnement, de sorte que les générations futures puissent avoir les mêmes opportunités de vie qu'à présent. Cette région doit expérimenter ses propres concepts et méthodes d'environnementalisme afin de s'offrir un modèle intégré pour une écologie humaine.

## MOTS-CLÉS

Environnementalisme ; mesures protectionnistes ; durabilité.

## ABSTRACT

*Insularity and isolation led to a rich biodiversity with a high rate of endemism in the islands of the southwest Indian Ocean. Human occupation over the centuries has progressed at the expense of a biodiversity of exceptional richness. The unsustainable exploitation of marine, terrestrial and coastal resources has resulted in a gradual breakdown of the ecological balance of the fragile island environments, resulting in some cases of extinction of emblematic species.*

*Many measures have been taken by the countries or regional institutions to stem the loss of biodiversity. Policies and strategies as well as laws and regulations have been adopted to fight against various forms of damage and to promote measures for the preservation of biodiversity. Protected areas and national parks were established to sustainably manage the elements of indianoceanic biodiversity and contain human pressure. Some tangible results have been achieved yet they remain limited. The concept of sustainability is that economic and social development must be in tune with the environment, so that future generations can have the same opportunities in life as the present one. This region must experiment with its own concepts and methods of environmentalism in order to provide an integrated model for human ecology.*

## KEYWORDS

*Environmentalism; conservation; sustainable development.*



## INTRODUCTION

Les îles du Sud-ouest de l'océan Indien font partie des îles caractérisées par un endémisme spécifique remarquable de leur diversité biologique. Situées dans la zone intertropicale caractérisée par une température et une humidité élevées, elles regorgent d'une biodiversité originellement très riche, tant sur les surfaces émergées qu'immergées. Ces milieux sont contrastés par la géologie, la géographie et le peuplement humain.

L'occupation humaine s'est avérée désastreuse dans les petites entités insulaires à l'équilibre fragile, d'autant plus qu'elle fut réalisée, pour la plupart, dans une logique coloniale, où les intérêts des métropoles primaient sur les besoins en subsistance des populations. Elle l'est également dans les États de peuplement plus ancien où les besoins actuels d'une population en plein essor démographique et en développement grèvent fortement les milieux naturels.

Il en résulte une perte inestimable en espèces végétales et animales dont les plus emblématiques sont le dodo de l'île Maurice, le solitaire de Rodrigues, des espèces de tortues géantes propres à chacune des îles, le crocodile marin des Seychelles et bien d'autres.

*“Les îles du Sud-ouest de l'océan Indien regorgent d'une biodiversité originellement très riche.”*

Les îles de la région furent également les sites des premières expériences environnementalistes en milieu insulaire, notamment avec les mesures protectionnistes préconisées par Pierre Poivre pour l'île Maurice (anciennement l'île de France). En effet, il promulgua en 1769 le *Règlement Economique* qui limitait le déboisement des parcelles et des bords des cours d'eau. Il inaugura ainsi la première initiative de contrôle de l'environnement par les autorités dirigeantes en milieu insulaire. Les idées protectionnistes évolueront au fil des ans dans tous les territoires de la région, qui prendront des mesures importantes en faveur de la protection de la biodiversité, notamment en créant des sites protégés tant en mer que sur terre.

Les réflexions récentes motivées par une mondialisation grandissante des enjeux environnementaux vont au-delà des mesures protectionnistes telles que les parcs naturels ou la reconstitution d'écosys-

tèmes menacés. Le concept de durabilité veut que le développement économique et social soit en phase avec l'environnement, de sorte que les générations futures puissent avoir les mêmes opportunités de vie qu'à présent. Les îles de l'Indianocéanie ambitionnent de concevoir un environnementalisme intégré où les éléments de l'environnement, considérés comme des ressources essentielles, s'imbriqueront avec les objectifs économiques et sociaux afin d'assurer un équilibre durable.

## BIODIVERSITÉ INDIANOCÉANIQUE : UN ÉTAT DES LIEUX

Les îles du Sud-ouest de l'océan Indien, en particulier Madagascar, constituent un vivier remarquable de biodiversité, qui leur a valu une classification parmi les « *biodiversity hotspots* » prioritaires pour la conservation des ressources naturelles par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)<sup>1</sup>. Leur isolement géologique remonte au moins à 60 millions d'années pour Madagascar et les îles granitiques des Seychelles, qui faisaient partie du super continent de Gondwana à la période secondaire. Les îles volcaniques des Comores et des Mascareignes sont beaucoup plus récentes, notamment, 15 millions d'années pour la plus ancienne des Comores, 8 millions d'années pour Maurice, 3,5 millions d'années pour Rodrigues et 3 millions d'années pour La Réunion. L'isolement et le processus d'adaptation dans les milieux géographiques particuliers ont généré le développement d'un fort taux d'endémisme au sein des espèces floristiques et faunistiques des différentes îles, qui est d'autant plus grand que la période d'isolement est longue. Les « nouvelles » îles volcaniques ont bénéficié de la biodiversité existante dans la région par les apports des pollens, graines, et de la faune terrestre et marine.

Les îles de l'Indianocéanie se distinguent également par la durée de l'occupation humaine. En effet, Madagascar connaît une occupation depuis au moins 2 000 ans, tandis que les Comores sont habitées depuis le VI<sup>e</sup> siècle. Les autres îles sont d'une colonisation plus récente qui date de l'expansion européenne dans la région, soit à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. L'île Maurice est habitée à partir de 1638, La Réunion de 1663, l'île Rodrigues de 1691 et les Seychelles de 1770.

*“Le bilan de l'occupation humaine des îles de l'Indianocéanie est lourd du point de vue de la biodiversité.”*

1. L'UICN réunit 79 États, 112 agences gouvernementales et plus de 900 associations et organisations. Elle associe les représentants des gouvernements et de la société civile pour des discussions sur le développement durable et la gouvernance mondiale de l'environnement.

L'occupation humaine a eu des impacts parfois catastrophiques sur la biodiversité. La faible densité humaine dans les grandes îles de Madagascar et des Comores permettait une certaine harmonie entre la nature et les humains, que menacent aujourd'hui les fortes densités humaines et d'animaux domestiques. Aussi, il importe de combiner les données environnementales et humaines afin de faire un bref état des lieux de la biodiversité dans les îles.

Le bilan de l'occupation humaine des îles de l'Indianocéanie est lourd du point de vue de la biodiversité. La perte en espèces de végétaux et d'animaux est inestimable d'autant plus que l'inventaire fut partiel, épisodique, tardif ou incomplet selon les îles. Les pertes furent causées par la dévastation de la végétation naturelle pour les besoins de l'exploitation des arbres et des ressources naturelles de la flore et de la faune, ou pour faire place à l'agriculture. L'autre cause de destruction fut l'introduction d'espèces de plantes, d'animaux et de micro-organismes dans l'écosystème déjà fragilisé. Les populations colonisatrices s'efforcèrent d'introduire des espèces de plantes qu'ils connaissaient et qui étaient considérées utiles, dont certaines se naturalisèrent et d'autres devinrent extrêmement envahissantes au détriment des espèces endémiques. De même les animaux introduits, qu'ils soient domestiques ou sauvages, allaient se propager au détriment de la faune locale. Les micro-organismes tels que les bactéries, les virus et les champignons allaient, pour leur part, causer des torts immenses tant aux végétaux, aux animaux, qu'aux humains.

## LES EFFORTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les premières mesures de protection de la biodiversité dans les îles de l'Indianocéanie sont à l'actif de Pierre Poivre. Naturaliste français qui avait beaucoup voyagé dans les Indes Orientales et en Chine en quête de plants d'épices, qu'il tenta même de faire planter dans l'Île de France à l'issue de son expédition en Asie de 1748-1755<sup>2</sup>. En 1763, il fit un discours à Lyon sur l'impact néfaste de la déforestation sur la pluviosité, et situant la responsabilité de l'État dans la protection des forêts (Grove, 1995 : 166). Il arriva à l'Île de France en tant qu'Intendant du Roi pour les îles de France et Bourbon en 1768 et voulut mettre en pratique ses idées. Il promulgua le *Règlement Économique* en 1769. Cette législation exigeait, entre autres, que chaque propriétaire de terrain consti-

tue une partie de ses terres en réserve forestière, et surtout entretenir des réserves de plusieurs rangées d'arbres le long des cours d'eau<sup>3</sup>. Poivre initia d'autres législations en faveur du reboisement tant par les citoyens que par l'État dans le but d'éviter l'érosion du sol et d'attirer les pluies (Grove, 2000<sup>4</sup>).

## “L'Indianocéanie peut avec raison revendiquer la primeur des idées environnementalistes.”

À la même période, les Britanniques délimitaient des réserves pluviales dans leurs colonies caribéennes tandis que les Hollandais replantaient des forêts dans leur colonie du Cap. La législation de Pierre Poivre allait cependant plus loin dans une philosophie environnementaliste et constitue une grande première, qui allait influencer les théories et les pratiques de protection de la nature à venir (Grove, 1995 : 167). L'Indianocéanie peut donc avec raison revendiquer la primeur dans les idées environnementalistes, tout comme elle a contribué à l'émergence d'une vision des îles comme espace paradisiaque qu'il faut protéger<sup>5</sup>.

L'environnementalisme est un terme dérivé de l'américain et peut être défini comme « tout militantisme ayant pour objet la protection de la nature... » (F. Duban cité par Celnik, 2011<sup>6</sup>). Le contenu politique est crucial dans le concept. Aussi, l'approche de Pierre Poivre inaugurerait l'émergence d'une politique de conservation liée aux objectifs économiques et sociaux. Cette approche implique la responsabilité primordiale de l'État dans la conservation, qui doit être imposée sur les sujets pour le bénéfice commun.

Les activités de Pierre Poivre dans la région par rapport à l'environnement peuvent être classées selon deux axes : l'inventaire et la protection des espèces et des écosystèmes, d'une part, et, d'autre part, l'acclimatation des plants d'épices afin de briser le monopole des Hollandais. Pierre Poivre retint en 1768, les services de Philibert Commerson, naturaliste-chirurgien de l'expédition de Bougainville, qui fit un travail remarquable d'inventaire des plantes de l'Île de France. Poivre projetait de faire étudier l'histoire naturelle de toute la région, et envoya Commerson au sud de Madagascar en 1770, qui, au retour, séjourna à Bourbon. Il fit des collections

2. M. Ly-Tio-Fane, 1970, *The Triumph of Jean Nicolas Céré and his Bourbon Collaborators*. Paris, the Hague : Mouton & Co.

3. R. Quenette, 1980, *Le combat réformiste*. Maurice : Mahatma Gandhi Institute Press. Extraits du deuxième rapport de Water Pollution Commission présidée par Charles Régnaud (en annexe).

4. R.H. Grove, 2000, *The Culture of Islands and the History of Environmental Concern*. Harvard Seminar on Environmental Values, <http://ecoethics.net/hsev/200004txt.htm>.

5. Notamment avec les ouvrages de Bernardin de Saint Pierre, dont *Paul et Virginie*, roman paru en 1787.

6. J.A. Celnik, 2011, *Environnementalisme et associations écologiques aux États-Unis : le cas de la Baie de San Francisco*, Mémoire de Master 1, Univ. de Toulouse Le Mirail.

importantes de plantes qu'il classifia, décrit et fit dessiner<sup>7</sup>. Ni Poivre, ni Commerson ne purent aller aux Seychelles, qui, comme l'île Rodrigues, faisaient partie des territoires français de l'océan Indien. D'après les descriptions sommaires des capitaines envoyés en prospection aux Seychelles, Poivre reconnut l'importance botanique de ces îles et résolut d'y implanter une colonie et un jardin d'épices, lorsque les efforts d'acclimater ces plantes au jardin botanique des Pamplemousses (Île de France) ne connurent pas le succès escompté. Il envoya des pousses de muscadier, de giroflier, de cannelliers et de poivriers aux Seychelles ainsi que des plants de muscadier et de giroflier à Bourbon en 1772 (Ly-Tio-Fane, 1970). Poivre reconnut le coco de mer, plante remarquable des Seychelles, lorsque des bateaux en rapportèrent et voulut les cultiver à l'Île de France. Il tenta d'étendre des mesures de conservation aux Seychelles lorsqu'il apprit que des marins avaient abattu des milliers de cocotiers de mer<sup>8</sup>.

Certains de ses successeurs poursuivront son travail de protection de l'environnement malgré la pression en faveur de l'exploitation maximale des ressources des colonies de la part des colons, pressés de faire fortune. Ainsi, par exemple, Souillac essaiera de limiter le ramassage de tortues, de cocos de mer et de bois aux Seychelles (1786), tout comme Malavois (1887) (in Fauvel, 1980). Les arrêtés du général Decaen pour l'Île de France iront dans le même sens, surtout celui de 1804 qui renforce les réserves de rivière, et institue les réserves de montagne sur les deux tiers de la hauteur de toute colline ou montagne (Quenette, 1980, annexe).

Le revers de la médaille est que les plantes exotiques introduites, notamment par Pierre Poivre, allaient se naturaliser tellement bien qu'elles vont devenir envahissantes au détriment des espèces endémiques à la croissance lente.

A La Réunion bien que des personnes tiraient la sonnette d'alarme sur la déforestation dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Assemblée Nationale n'autorisera au Conseil Général de l'île à mettre en place la première législation sur la protection des Eaux et Forêts qu'en 1872<sup>9</sup>. Une première réserve sera constituée à Mare Longue en 1958, suivie d'autres et en 2007 sera institué le Parc National des Hauts.

A Maurice, sous l'impulsion des autorités britanniques, l'expansion de l'agro-industrie de la canne

à sucre allait sonner le glas des forêts. Seules les régions peu propices à cette culture en conservaient des parcelles. Mais les plantes exotiques à croissance plus énergique prenaient le pas sur les espèces endémiques, causant une dégradation irréversible des forêts restantes, tandis que les animaux introduits, tels que le cerf, le cochon marron et le singe, achevaient de détruire les plantes et les oiseaux. Il fallut attendre l'épidémie de malaria des années 1865-1869, qui fit entre 40 000 et 45 000 morts dans la colonie, pour que les autorités réagissent. Il s'ensuivit un foisonnement de rapports et des projets de législation mais la résistance des planteurs était grande contre toute appropriation de terre ou la constitution de réserves forestières sur des terrains privés (Quenette, 1980). Un programme de reboisement sera éventuellement mis en place et des espèces exotiques à croissance rapide seront plantées.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, des parcs nationaux seront créés tant en milieu terrestre que côtier et des îlots riches en biodiversité seront protégés.

Tandis qu'à l'île Maurice des naturalistes amateurs et confirmés réunis sous la Société Royale des Arts et des Sciences (fondée en 1829) poursuivirent le recensement et la description de la flore et la faune locale, les îles Seychelles et Rodrigues ne connurent pas une telle reconnaissance. Outre quelques collections de plantes par des naturalistes de passage, il faudra attendre les voyages de John Horne, le directeur du jardin botanique de Maurice, effectués en 1871 et 1874 aux Seychelles pour avoir une étude plus détaillée, qui sera publiée en 1877<sup>10</sup>. Les premières études de la flore et la faune de Rodrigues seront faites par Bouton et Duncan de la Société Royale au cours des années 1850. Ils ramenèrent des collections de plantes mais il faudra attendre le travail de Balfour en 1874 pour avoir des informations plus détaillées (Baker, 1877, préface). Il est clair qu'à cette époque, après une occupation humaine quasiment libre de toute contrainte régulatrice de plus d'un siècle, la perte en biodiversité fut grande, voire même catastrophique dans ces îles, en particulier aux Seychelles où existait une forêt pluviale riche en biodiversité.

Les premiers efforts en faveur de la protection de la flore et de la faune aux Seychelles furent initiés par John Horne après son voyage de 1871. Une première législation fut promulguée pour la protection des tortues de mer en 1871. Les hésitations pour une législation en faveur des cocos de mer seront

7. [www.pierre-poivre.fr](http://www.pierre-poivre.fr)

8. Lettre de Pierre Poivre à Delaunay, 1771, in A.A. Fauvel, 1980, *Unpublished Documents on the History of the Seychelles Islands Anterior to 1810*. Réédité avec la collaboration du gouvernement belge, p. 112.

9. [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

10. J.C. Baker, 1877, *Flora of the Mauritius and the Seychelles. A description of flowering plants and Ferns of those islands*. L. Reeve and Co.

longues et ce ne fut qu'en 1895 que les autorités britanniques firent l'acquisition d'une ravine à Praslin pour la protection des cocos de mer<sup>11</sup>. Le recensement se poursuivit au cours du XX<sup>e</sup> siècle, notamment avec le *Percy Sladen Expedition* en 1905, et par des naturalistes locaux. Par la suite, une série de mesures de protection de l'environnement fut prise, notamment la création de parcs terrestres et marins, des réserves d'oiseaux et des îles protégées<sup>12</sup>.



Une première législation fut promulguée pour la protection des tortues de mer en 1871.

A Rodrigues également des réserves furent constituées afin de protéger les zones avec une biodiversité appréciable, telle que les oiseaux marins, des chauves-souris et des espèces de plantes endémiques. Des efforts sont consentis pour la propagation des espèces menacées et repeupler l'île<sup>13</sup>.

Pour Madagascar, la pratique du Tavy, soit l'agriculture itinérante sur brûlis, est une technique ancestrale fortement destructrice de la forêt. Les expéditions de reconnaissance de la flore et la faune sont connues depuis Commerson, les Britanniques y ayant contribué par la suite, suivis des Français depuis la colonisation de 1898. Par ailleurs, les efforts pour protéger la forêt sont plus anciens, datant des royaumes Merina du XVI<sup>e</sup> siècle. Par exemple, une législation malgache de 1881 interdit la pratique de Tavy et l'installation dans les forêts domaniales sous peine de « mise aux fers » (Pomard, Ramiarantsoa, 2003). Dès le début de la colonisation fran-

çaise un service forestier fut créé et une politique de reboisement mise en place, avec l'introduction d'espèces d'eucalyptus de l'Australie. Des collines et des routes furent reboisées. Les autorités mirent en place une politique de réserves dans divers milieux naturels où toute pénétration humaine fut interdite. En 1927, une série de 10 aires protégées fut instituée. Cette politique de protection s'étendit après l'indépendance en 1960 avec la création de parcs nationaux, de réserves spéciales, avec des zones de reboisement et de restauration (Pomard, Ramiarantsoa, 2003).

Pour les Comores, les inventaires de la flore et de la faune sont récents et restent, selon Ali et Youssouf (1996), nettement insuffisants et plusieurs études sont en cours afin de les compléter. On a constaté cependant une dégradation nette des écosystèmes au début des années 1970, en raison de la poussée démographique, des migrations inter-îles à la recherche d'emploi ou de terre à cultiver, résultant en une dégradation des ressources maritimes, côtières et terrestres au cours des années 1980. Pour pallier cette dégradation, le gouvernement et ses partenaires ont contribué, en 2001, à la création du parc national de Mwali, qui couvre les forêts en hauteur et une partie côtière et marine (Ali et Youssouf, 1996).

On peut constater que les diverses autorités insulaires de l'Indianocéanie ont pris la mesure de la destruction initiale des écosystèmes et ont tenté de ralentir sinon stopper le processus grâce à l'intervention des Etats. Cette philosophie environnementaliste dérive de la pensée de Pierre Poivre qui engageait la responsabilité de l'Etat dans la protection de l'environnement pour le bien commun. Elle impliquait la mise en place d'un arsenal législatif, d'une structure technique pour administrer les forêts et d'une autre afin d'assurer la surveillance, tandis que l'appareil légal faisait l'application des lois.

Les autorités insulaires ont toutes mis en place des législations et pris des mesures de protection, telles que la création de parcs nationaux ou régionaux, des réserves où l'exploitation est contrôlée ou interdite. Ils ont aussi initié ou autorisé à des organisations internationales à faire des efforts de sauvetage et de propagation d'espèces menacées, tandis que des programmes de désherbage essaient de contrôler l'envahissement des écosystèmes par les plantes exotiques. Le succès de ces mesures reste toutefois limité, nécessitant un changement d'approche.

11. R. Dupont, 1938, *L'Archipel des Seychelles, ses ressources naturelles, sa faune entomologique et son évolution économique*. Port-Louis : M. Gaud Co. Ltd.

12. [www.env.gov.sc](http://www.env.gov.sc)

13. [www.mauritian-wildlife.org](http://www.mauritian-wildlife.org)



## POUR UN ENVIRONNEMENTALISME INTÉGRÉ

Les arsenaux législatifs ne réussirent pas à endiguer les effets néfastes sur l'environnement de l'industrialisation, l'urbanisation outrancière,

proche en faveur de la durabilité : le conflit entre les valeurs de l'environnement et les valeurs socio-économiques peut être résolu sans rejeter les paramètres du capitalisme libéral. La quatrième approche est celle du radicalisme vert où l'on



Le paille-en-queue (phaéton à brins rouges) est un oiseau marin qui fait partie des espèces protégées.

soutenue par les poussées démographiques, et promues par le capitalisme mondial. On prit conscience que les pollutions et la dégradation des ressources n'étaient plus des épisodes localisés ou temporaires mais se situaient dans le cours normal des choses. Elles prenaient des dimensions planétaires et concernaient tout le monde. En effet, l'augmentation des gaz à effet de serre provoque des changements climatiques qui affectent la planète entière.

L'interpénétration des systèmes et l'interdépendance accrue au cours des dernières décades nécessitent des approches différentes sur la question environnementale. Il y a une plus grande conscience des enjeux environnementaux au sein des populations et les associations militantes, souvent organisées au niveau international, sont devenues des partenaires incontournables des gouvernements.

On peut identifier quatre approches à l'environnementalisme à la période contemporaine (Dryzek (2005) in McGrail (2011)<sup>14</sup>). Premièrement une approche *environment problem-solving* : on cherche des solutions aux problèmes environnementaux sans remettre en question le modèle socio-économique en cours, avec l'Etat prenant la direction des opérations. Deuxièmement, le postulat est que la croissance a atteint ses limites. Il faut donc procéder à une démarche de redistribution des richesses. Troisièmement, on retrouve l'ap-

rejette la structure de la société industrielle, les conceptions courantes de la nature et les normes culturelles pour repenser la société et le mode de vie. C'est le virage au vert.

***“Le développement durable doit harmoniser les facteurs économiques, les facteurs environnementaux et l'équité sociale.”***

L'approche la plus répandue tant dans la région indianocéanique que dans le monde est la troisième car elle est activement soutenue par les Nations Unies (NU). En effet, en 1987, le rapport Brundtland commandité par les NU définissait le développement durable comme l'objectif de développement compatible avec les besoins des générations futures. Il doit harmoniser les facteurs économiques avec les facteurs environnementaux et l'équité sociale<sup>15</sup>. Le Sommet de la Terre de Rio (1992), conférence sur le développement et l'environnement, marque un tournant décisif dans la pensée et l'action mondiale car il met en place des traités et des recommandations que vont signer et ratifier la plupart des Etats membres. Ils s'engagent ainsi à participer à des

14. S. Mc Grail, 2011, « Environmentalism in Transition ? Emerging Perspectives, Issues and Future Practices in Contemporary Environmentalism ». *Journal of Futures Studies*, Vol. 15 No. 3, March 2011, p. 117-144.

15. [www.sustainabledevelopment.un.org](http://www.sustainabledevelopment.un.org)



Le tri des déchets relève d'un ensemble de mesures environnementales.

actions concrètes, telles que celles contenues dans l'Action 21, afin de réaliser des objectifs de développement durable<sup>16</sup>. Les clauses de l'Action 21 préconisent la maîtrise dans la gestion des ressources à des fins de développement pour promouvoir les dimensions sociales et économiques de la société.

Les Etats de la région ont soigneusement mis en place leurs politiques de développement durable, tout au moins sur le papier, afin de respecter leurs engagements envers la communauté internationale. A la clé se trouve une série de mesures incitatives, telle que des lignes de financement par des organisations internationales, la reconnaissance internationale et les mentions favorables lors des réunions de suivi, alors que les sommets tels que Rio+20, font une analyse des résultats et rectifient les approches. Ainsi, Maurice a élaboré un programme intitulé « Maurice Ile durable »,

qui préconise un modèle de développement durable qui tient en compte les paramètres économiques, sociaux et environnementaux selon les cinq E (énergie, environnement, emploi, éducation et équité)<sup>17</sup>. A La Réunion, le projet « Grenelle de l'Environnement à La Réunion, Réussir l'Innovation » soit Gerri, préconise une autonomie énergétique et une transformation de l'île en un modèle écologique pour 2030<sup>18</sup>. Madagascar a élaboré un programme de gestion de la biodiversité et développement durable (2010)<sup>19</sup> qui préconise la gestion de la biodiversité par la conservation des écosystèmes tout en favorisant une consommation durable des ressources et préservant la diversité culturelle des communautés locales<sup>20</sup>. Les Seychelles pour leur part, ont mis en place une stratégie pour le développement durable<sup>21</sup> en treize sections, comprenant entre autres, la gestion de la biodiversité, l'occupation du sol, énergie et transport, le traitement des eaux usées et des déchets. Quant aux Comores, elles ont élaboré des politiques sectorielles et des plans d'action qui visent un développement durable. Par exemple une politique nationale de l'environnement a été mise en place avec un plan d'action et une loi-cadre<sup>22</sup>.

### *“La COI a fait de l'environnement un des cinq piliers autour duquel construire la coopération régionale.”*

Par ailleurs, en tant qu'organisation régionale, la Commission de l'océan Indien a fait de l'environnement un des cinq piliers autour duquel construire la coopération régionale. Une initiative importante est la déclaration commune signée à La Réunion en 2008, pour le co-développement durable et la solidarité régionale autour des enjeux environnementaux<sup>23</sup>.

Cette approche environnementaliste a le mérite de dégager un consensus entre les Etats mais sa mise en application reste problématique, surtout si les moyens des Etats ou leur pouvoir d'exécution restent faibles. Un autre défi de taille reste la conscientisation de la population afin d'obtenir sa participation active et sa collaboration. En effet,

16. [www.fr.wikipedia.org](http://www.fr.wikipedia.org)

17. Ministry of Environment and Natural Resources, Mauritius, 2011, *Towards a National Policy for a Sustainable Mauritius*, et MAUREE P., 2011, « Maurice Ile Durable : Sustainability and Sustainable Development », *Le Mauricien* du 17 août 2011.

18. A. Malleray, « La Réunion, Ile modèle en 2030 », *eco-life.fr*, (<http://www.lejidd.fr>).

19. [www.cbd.int/doc/posters/.../post-madagascar-fr.pdf](http://www.cbd.int/doc/posters/.../post-madagascar-fr.pdf)

20. Ministère de l'Environnement, Madagascar, 2002, *Plan d'actions environnemental. Programme environnement III. Document stratégique*.

21. [www.emps.sc](http://www.emps.sc)

22. Union des Comores, 2009, *Rapport sur le suivi et l'application de la stratégie de Maurice*. ([http://www.sidsnet.org/msi\\_5/docs/nars/AIMS/Comoros-MSI-NAR2010.pdf](http://www.sidsnet.org/msi_5/docs/nars/AIMS/Comoros-MSI-NAR2010.pdf))

23. Commission de l'océan Indien, 2008, *Déclaration des Etats membres de la Commission de l'océan Indien*, [www.ioconline.org](http://www.ioconline.org).

si les mesures environnementales sont perçues comme allant contre l'intérêt de la population, comme c'est souvent le cas, l'appareil coercitif ne pourra forcer le respect des lois. Les objectifs de durabilité exigent, en effet, des changements profonds de comportement au niveau personnel et collectif et ils ne peuvent être imposés par une bureaucratie ou des institutions de l'Etat.

Par ailleurs, la mondialisation des enjeux environnementaux favorise l'émergence des acteurs internationaux qui agissent tant au niveau du conseil dans la mise en place par les Etats de leurs politiques environnementales, ou la mise en exécution de tels programmes. Ainsi, par exemple, les pays de la région font inscrire leurs sites à valeur environnementale, patrimoniale ou culturelle sur la liste de Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Cette démarche comporte le suivi d'un protocole établi par des « experts internationaux » afin d'adhérer à cette liste et mettre en place un plan de gestion, qui sera suivi par l'UNESCO, alors que la communauté locale devrait s'appropriier le programme et être partie prenante des retombées<sup>24</sup>. Le classement sur la liste de l'UNESCO comporte certes des avantages tels que la notoriété mondiale et un sentiment de fierté et de respect pour son patrimoine de la part de la population. Il importe néanmoins de soulever certaines questions. Le travail pour l'établissement du dossier est tellement complexe et compliqué que les Etats tels que Maurice, ont dû faire appel à des cabinets de consultants étrangers afin de le réaliser. De même, Maurice emploie des consultants étrangers pour se prononcer sur le cahier des charges lié à la gestion du site de Le Morne.

Par ailleurs, les programmes de conservation de la biodiversité, de propagation d'espèces et de désherbage sont tellement onéreux et nécessitent souvent des expertises tellement spécifiques que les petits Etats insulaires semblent en laisser l'initiative à des associations internationales. Ils perdent ainsi le contrôle de pans entiers de leur patrimoine. Cette nouvelle dépendance sur les organisations environnementales internationales n'est pas sans rappeler la colonisation d'hier, surtout sur le sentiment d'infériorité que génère cet état de choses dans la population. On est en droit de poser la question : à qui profite l'environnement ?

L'approche environmentaliste qui s'est développée depuis les années 1980 sur le plan mondial conçoit la question environnementale comme

une négociation entre facteurs environnementaux, sociaux et économiques ayant des objectifs concurrents qu'il s'agit d'harmoniser dans un esprit de compromis. Ainsi, l'Etat joue un rôle d'arbitre entre les acteurs économiques, les associations citoyennes, l'opinion publique et les ONG environnementales. Désormais, ce ne sont plus les environmentalistes qui déterminent les politiques mais les intérêts privés. Le vert ou l'écologie a été approprié par l'industrie, semant la confusion sur les notions et les idées de base, devenues « verts pâles » (Mc Grail, 2011).

L'approche qui tente une partie de l'opinion mondiale est le radicalisme vert (soit le vert foncé), qui prône un changement radical des valeurs culturelles conditionnées par le capitalisme et la société de consommation, et développer un mode de vie plus en harmonie avec la nature. L'objectif est de minimiser son empreinte environnementale, tant par les ressources consommées que par les rejets dans l'environnement. La vision véhiculée est celle d'une société qui opérera dans les limites des ressources



Le problème de l'accès à l'eau constitue un autre enjeu pour les populations en quête d'un développement durable.

24. Ainsi, les pays de la région comptent huit sites classés sur cette liste, notamment La Vallée de Mai et les îles d'Aldabra pour les Seychelles, la colline sacrée d'Ambohimanga, le Tsingy de Bemahara et la forêt pluviale d'Atsinanana pour Madagascar, l'Aapravasi Ghat et le Paysage Culturel du Morne pour Maurice et les Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion.





Le four solaire, exemple d'énergie renouvelable adaptée aux spécificités régionales.

de la planète, et offrira prospérité et bien-être, avec des pratiques spirituelles pour un changement culturel transformatif (Mc Grail, 2011). Certains voient dans la technologie future la réponse aux problèmes environnementaux et plusieurs programmes sont en cours dans cette optique (par exemple le *Sustainable Technology Development Programme, Zero Carbon Australia*) qui peuvent inspirer les chercheurs. Cette approche implique, en tout cas, un changement radical des valeurs et du comportement.

## CONCLUSION

Les îles de la région du Sud-ouest de l'océan Indien sont naturellement pourvues d'un environnement spécial, riche en biodiversité, voire même d'une méga-biodiversité pour la grande île de Madagascar. L'isolement géologique a contribué à la génération d'écosystèmes très riches et variés, marqués par un fort taux d'endémisme.

Les îles furent occupées depuis une période plus ou moins longue, dans une logique d'exploitation maximale pour les petites colonies insulaires. Aussi, la déforestation et les pertes en biodiversité furent maximales dans les premières décades de l'occupation humaine. Les îles d'occupation plus ancienne connaissent une grande dégradation en raison de la

pratique de l'agriculture sur brûlis qui s'intensifie à mesure que la population se densifie avec une démographie galopante.

Conscients de la dégradation de l'environnement causée par les premiers exploitants des îles, des initiatives politiques environnementalistes furent mises en place, dont le précurseur fut Pierre Poivre, l'intendant-naturaliste des Îles de France et Bourbon. Il inaugura en 1767 des mesures protectionnistes pour les forêts à l'Île de France et sa philosophie reposait sur la responsabilisation de l'Etat dans la protection de la couverture végétale pour conserver l'humidité ambiante. Par la suite les autorités de la région mirent en place des législations et des structures pour protéger des aires spécifiques, telles que les parcs marins et terrestres, des réserves, des politiques de régénération d'espèces ainsi que l'élimination des menaces pour la biodiversité.

## *“La prise de conscience des enjeux environnementaux reste vitale pour la population de l'Indianocéanie.”*

Le succès de ces politiques reste cependant mitigé car la nécessité de la création de richesse afin d'en faire bénéficier la population reste prioritaire et les retombées sur l'environnement en termes de consommation d'espace et de ressources et la génération de déchets vont grandissant.

La prise de conscience des enjeux environnementaux reste vitale pour la population de l'Indianocéanie, qui a pris la mesure de la dégradation de son environnement dans le passé et le présent et devient consciente des dangers nouveaux qui guettent la région. Les principales menaces dérivent en particulier de la grande vulnérabilité inhérente à l'insularité et renforcée par le faible développement économique de certains Etats. Il importe d'impliquer la population de manière plus participative dans la réflexion sur la société de demain afin d'attiser l'imagination collective en faveur d'un futur à créer ensemble.

En effet, en réunissant les talents et les imaginations existants, l'Indianocéanie sera plus capable d'inventer une approche de développement qui pourrait répondre à son épanouissement tout en préservant son environnement unique. Elle pourra expérimenter ses propres concepts et méthodes et offrir un modèle intégré pour une écologie humaine.



## BIBLIOGRAPHIE

- ALI, A.S, YOUSOUF, A., 1996, *Conservation de la Biodiversité aux Comores. Le parc national de Mohéli. RFI des Comores*. Document de Travail No. 14, Programme de coopération sud-sud pour un développement économique respectueux de l'environnement dans les tropiques humides. <http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001092/109205fb.pdf>
- BAKER J.C., 1877, *Flora of the Mauritius and the Seychelles. A description of flowering plants and Ferns of those islands*. Londres: L. Reeve and Co.
- BLANC-PAMARD C., RAKOTO RAMIARANTSOA H., 2003, « Madagascar : Les enjeux environnementaux », Texte publié dans LESOURD M. (coord.) *L'Afrique. Vulnérabilité et défis*, Collection Questions de géographie, Nantes : Éditions du Temps.
- BROUARD N.R., 1963, *A History of Woods and Forests in Mauritius*. Port-Louis : Govt. Printer.
- CELNIK, J.A., 2011, *Environnementalisme et associations écologiques aux Etats-Unis : le cas de la Baie de San Francisco*, Mémoire de Master 1, Univ. de Toulouse Le Mirail.
- COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN, 2008, *Déclaration des Etats membres de la Commission de l'océan Indien*, [www.ioconline.org](http://www.ioconline.org).
- DUPONT R., 1938, *L'Archipel des Seychelles, ses ressources naturelles, sa faune entomologique et son évolution économique*. Port-Louis : M. Gaud Co. Ltd.
- FAUVEL A.A., 1980, *Unpublished Documents on the History of the Seychelles Islands Anterior to 1810*. Ré-édité avec la collaboration du gouvernement belge.
- GROVE, R.H., 1995, *Green Imperialism. Colonial Expansion, Tropical Island Edens, and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*. Cambridge University Press.
- GROVE, R.H., 2000, *The Culture of Islands and the History of Environmental Concern*. Harvard Seminar on Environmental Values, <http://ecoethics.net/hsev/200004txt.htm>
- LY-TIO-FANE, M., 1970, *The Triumph of Jean Nicolas Céré and his Bourbon Collaborators*. Paris, the Hague : Mouton & Co.
- MALLERAY, A., « La Réunion, Ile modèle en 2030 ». *eco-life.fr*, <http://www.lejdd.fr>.
- MAUREE P., 2011, « Maurice Ile Durable : Sustainability and Sustainable Development », *Le Mauricien* du 17 août 2011.
- MC GRAIL S., 2011, « Environmentalism in Transition ? Emerging Perspectives, Issues and Future Practices in Contemporary Environmentalism ». *Journal of Futures Studies*, Vol. 15 No. 3, March 2011, pp.117-144.
- MINISTRY OF ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES, MAURITIUS, 2011, *Towards a National Policy for a Sustainable Mauritius*.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, MADAGASCAR, 2002, *Plan d'actions environnemental. Programme environnement III. Document stratégique*.
- QUENETTE, R., 1980, *Le combat réformiste*. Maurice : Mahatma Gandhi Institute Press.
- UNION DES COMORES, 2009, *Rapport sur le suivi et l'application de la stratégie de Maurice*. [http://www.sidsnet.org/msi\\_5/docs/nars/AIMS/Comoros-MSI-NAR2010.pdf](http://www.sidsnet.org/msi_5/docs/nars/AIMS/Comoros-MSI-NAR2010.pdf).

## SITES WEB

- |                                                                                                                                         |                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| CIA World Factbook, 2013:                                                                                                               | <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a>                                           |
| <a href="https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/">https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/</a> | <a href="http://www.mauritian-wildlife.org">www.mauritian-wildlife.org</a>               |
| <a href="http://www.cbd.int/doc/posters/.../post-madagascar-fr.pdf">www.cbd.int/doc/posters/.../post-madagascar-fr.pdf</a>              | <a href="http://www.natureseychelles.org">www.natureseychelles.org</a>                   |
| <a href="http://www.emps.sc">www.emps.sc</a>                                                                                            | <a href="http://www.onf.fr">www.onf.fr</a>                                               |
| <a href="http://www.en.wikipedia.org">www.en.wikipedia.org</a>                                                                          | <a href="http://www.phelsuma.org">www.phelsuma.org</a>                                   |
| <a href="http://www.env.gov.sc">www.env.gov.sc</a>                                                                                      | <a href="http://www.pierre-poivre.fr">www.pierre-poivre.fr</a>                           |
| <a href="http://www.fr.wikipédia.org">www.fr.wikipédia.org</a>                                                                          | <a href="http://www.Réunion.fr">www.Réunion.fr</a>                                       |
| <a href="http://www.gov.mu">www.gov.mu</a>                                                                                              | <a href="http://www.sustainabledevelopment.un.org">www.sustainabledevelopment.un.org</a> |

# *Synthèse du colloque : que doit-on retenir ?*

Dr. Maya de SALLE-ESSOO  
Consultante – Docteur en anthropologie

Le colloque « Indianocéanie : socle et tremplin de notre devenir », organisé par la Commission de l’océan Indien (COI) les 6 et 7 juin 2013 à Mahébourg (Maurice), a permis de rassembler des universitaires et des professionnels des cinq îles de la région : Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Issus de disciplines aussi diverses que l’histoire, l’anthropologie, la linguistique, la sociologie, les sciences de l’éducation, le journalisme, l’économie, le tourisme, la géographie ou encore l’écologie, les universitaires et chercheurs réunis ont nourri une réflexion pluridisciplinaire sur l’Indianocéanie.

Néologisme développé dans les années 1960 par Camille de Rauville, « l’indianocéanisme » est un concept qui irrigue la littérature insulaire du Sud-ouest de l’océan Indien depuis cinquante ans. Des réseaux de chercheurs ont fait de ce concept un objet de recherches qui déborde du cadre littéraire pour s’étendre aux sciences humaines, voire aux sciences naturelles.

Cependant, l’Indianocéanie reste un concept nouveau. Le terme fait référence à un espace, à des sociétés et leurs histoires, à des milieux naturels, et surtout à une unité. C’est cette Indianocéanie, dont le cœur est partagé par l’ensemble des peuples insulaires du Sud-ouest de l’océan Indien, qu’il faut définir, comprendre, vulgariser, diffuser, (r)animer. L’Indianocéanie, dans l’optique d’une définition qui convienne aux chercheurs, aux peuples, aux opérateurs économiques, et aux

décideurs, a une valeur foncièrement politique. Il s’agit de territoire, d’identité, d’un processus visant à se signifier à soi-même, et au monde.

*“L’Indianocéanie est le socle  
culturel et identitaire des îles du  
Sud-ouest de l’océan Indien.”*

C’est dans ce sens que la COI entend faire surgir ce terme et faire en sorte que les peuples se l’approprient. La finalité n’est pas qu’identitaire : il s’agit de créer une base solide dans l’inconscient collectif qui nourrit une ambition commune. L’Indianocéanie est donc le socle culturel et identitaire des îles du Sud-ouest de l’océan Indien, et elle en est le tremplin, ayant une valeur économique, sinon insoupçonnée, au moins mal exploitée.

Le colloque s’est donc intéressé à définir l’Indianocéanie, à démontrer qu’il existe une dynamique indianocéanienne, notamment au sein de la communauté des chercheurs. Dans un second temps, le colloque s’est particulièrement intéressé à l’enjeu touristique : secteur moteur ou en devenir des économies de la région, le tourisme est la seule activité qui capitalise sur ce qui distingue les îles de l’Indianocéanie, à savoir les milieux naturels et les cultures insulaires. L’Indianocéanie porte une plus-value intrinsèque qu’il convient de faire ressortir.

***“Le tourisme un levier de croissance inclusive et durable, un tremplin pour les économies insulaires.”***

En effet, le tourisme peut être un levier de croissance inclusive et durable, un tremplin pour les économies insulaires de la région, en misant sur le patrimoine naturel, immatériel et bâti de l'Indianocéanie. Il s'agissait donc de rappeler les caractéristiques patrimoniales communes au bassin indianocéanique : la biodiversité, l'histoire entremêlée de ces îles au carrefour de l'Afrique, de l'Occident et de l'Orient, les résonnances culturelles d'une île à l'autre, les marqueurs identitaires à valeur totemique, etc., pouvant être valorisées et exploitées à travers un tourisme régional.

En complément, et afin que les discussions portent sur la concrétisation des ambitions touristiques régionales et nourrissent la réflexion pour la consolidation de la compétitivité du produit « Indianocéanie », il s'agissait également de questionner le positionnement actuel et les freins à l'expression du potentiel touristique de la région et de voir dans quelle mesure les patrimoines naturel, culturel et architectural constituent une plus-value à exploiter.

Les recommandations ressortant du colloque sont venues compléter le document de stratégie régionale culturelle récemment élaboré et devant permettre à la COI de jouer son rôle fédérateur à travers la promotion du co-développement durable de l'Indianocéanie.

Cet article de synthèse tente de rapporter les éléments de discussion qui ont été présentés dans les différentes sessions du colloque et a pour objectif de répondre aux questionnements suivants : quel socle, quels tremplins, quels enjeux et quelles perspectives, pour l'Indianocéanie ?

**LE PATRIMOINE INDIANOCEANIQUE : DÉFINIR LE SOCLE**

L'Indianocéanie est belle et bien vivante et s'appuie sur un fond culturel et naturel partagé, constituant un patrimoine commun. Le colloque a tenté de donner une définition de l'Indianocéanie, ou plutôt des définitions de ce socle commun, tant au niveau géographique, écologique, historique, qu'anthropologique, afin de mieux définir sa singularité.

L'Indianocéanie peut être définie comme un réseau dynamique de quatre ensembles insulaires du Sud-ouest de l'océan Indien, constitué de Madagascar, des Mascareignes, des Seychelles et des Comores.

C'est un espace océanique à l'intérieur duquel les sociétés sont reliées. Cet océan est plus un trait d'union qu'une barrière entre les îles, il rassemble plus qu'il ne sépare. Tout en développant des particularités historiques, culturelles, sociales, économiques et politiques propres à chaque île de la région, l'océan a amené les peuples de l'Indianocéanie à se déplacer, à se rencontrer, à échanger, dans cet espace situé à un carrefour d'influences culturelles où se mêle la diversité des cultures africaines, asiatiques et européennes. Au sein de cet espace il est important d'appuyer les similarités tout en appréciant les différences, la singularité de chaque île.

***“L'Indianocéanie a produit des identités originales, un métissage se singularisant face à la mondialisation.”***

L'Indianocéanie est une zone de contacts, un entrelacement qui n'est ni tout à fait l'Afrique, ni l'Europe, ni l'Asie, et qui a produit des identités originales, un métissage se singularisant face à la mondialisation uniformisante. Nous pouvons alors parler de l'Indianocéanie comme d'une aire culturelle, une entité autre, interculturelle, construite par une histoire imbriquée, des vagues de peuplement variées et marquée par l'esclavage, l'engagisme et le colonialisme.

Chaque société de l'Indianocéanie reconnaît dans l'autre une parcelle de sa culture, de son identité. C'est ce qui constitue le creuset patrimonial indianocéanique à partir duquel il sera possible d'identifier un tronc commun.

Des héritages culturels aux origines partagées peuvent être discernés dans des domaines tels que les pratiques et croyances liées à la médecine traditionnelle, les patrimoines musicaux, les traditions orales ou encore les patrimoines architecturaux. Situés entre nature et culture, les « paysages culturels » de la région, comme Le Morne Brabant (Maurice), la Vallée de Mai (Seychelles), le cirque de Salazie (La Réunion), le Karthala (Comores) ou encore les Tsingy de Bemaraha (Madagascar), sont d'importants référents identitaires qui font partie de ce patrimoine commun également.

L'Indianocéanie est un espace insulaire ouvert. Cette ouverture est une nécessité. L'histoire a conduit les îles de la région à regarder davantage par-delà les océans, vers les métropoles européennes ou vers les pays « ancestraux » d'Asie ou d'Afrique, au lieu de regarder le voisinage immédiat. Mais à la fois, la région revendique également sa singularité qui se fonde sur une géographie plus océanique que « tellurique ». Ainsi, l'insularité, « propension qu'ont souvent les insulaires à cultiver à l'excès leur spécificité pour mieux affirmer leur identité culturelle ou bénéficier d'avantages non moins spécifiques »<sup>1</sup>, fait que les populations elles-mêmes n'échappent pas à l'insularité.

### UNE VULNÉRABILITÉ PARTAGÉE

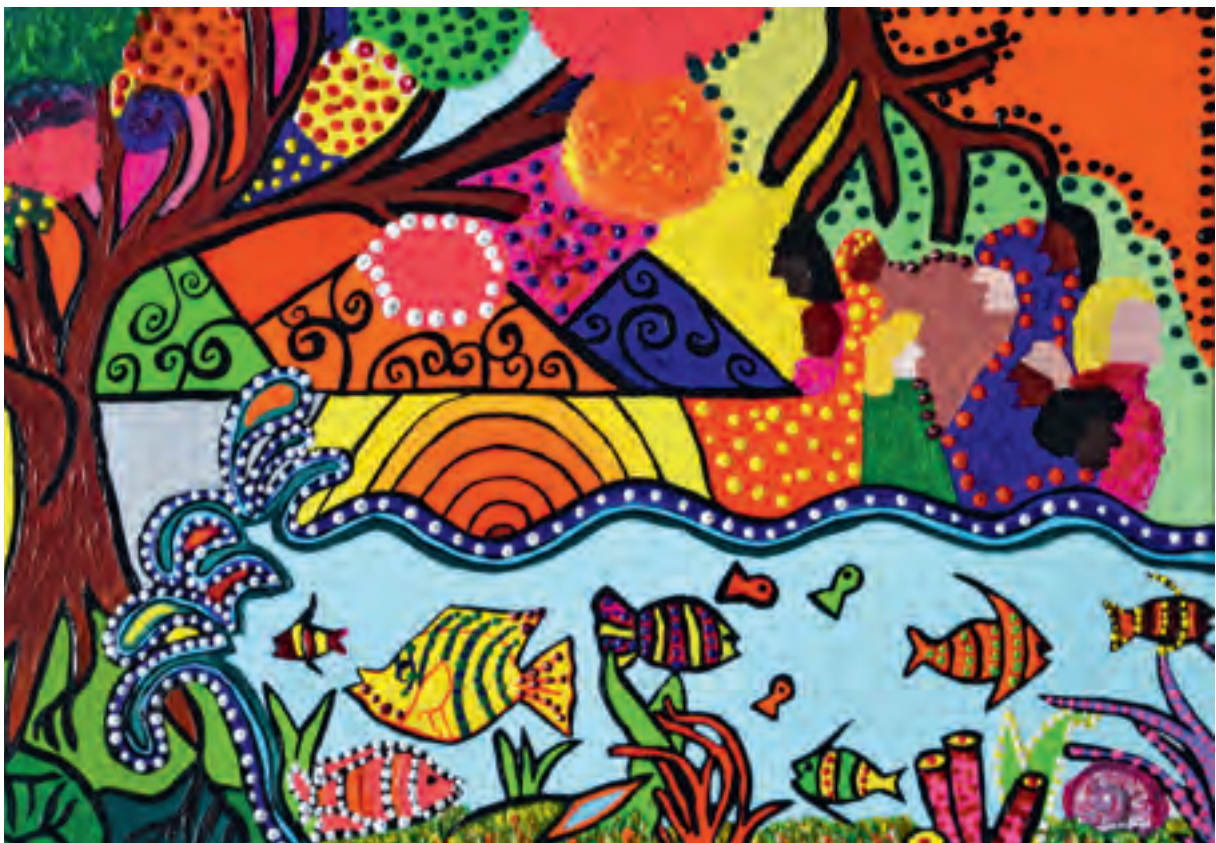
Le patrimoine indianocéanique porte également sur l'écologie et l'environnement naturel de cet espace océanique et insulaire, où se retrouvent des caractéristiques communes, où des espèces vivantes terrestres et sous-marines similaires ont migré, se sont développées, tout en gardant leurs spécificités locales.

*“L'Indianocéanie est un des 34 points chauds de biodiversité de la planète.”*

L'Indianocéanie est un des 34 points chauds de biodiversité de la planète, une zone géographique caractérisée par une grande richesse naturelle d'organismes vivants, une grande concentration d'espèces endémiques et particulièrement menacée par l'activité humaine. Ce sont des écosystèmes proches, fragiles par nature, connaissant une unicité de destin et marqués par des vulnérabilités communes.

Malgré la grande biodiversité de la région, le peuplement, l'activité humaine et la croissance démographique des îles de l'Indianocéanie ont rompu l'équilibre écologique de celles-ci, ont engendré la perte de nombreuses espèces endémiques. Cette pression sur les écosystèmes se poursuit compte tenu des défis que pose le développement économique et des choix qui ont été faits en la matière.

Il y a là un défi commun à relever et des opportunités à exploiter. La richesse de la biodiversité régionale, sa vulnérabilité, les risques naturels et l'interdépendance des écosystèmes de la région devraient amener à une harmonisation des politiques nationales et à l'adoption de mesures légales de gestion et de préservation des ressources naturelles au sein de l'espace indianocéanique. Cela permettrait à chaque Etat de la région d'agir en concordance, par exemple à travers la mise en place d'un système régional d'alerte environnemental portant sur les risques transnationaux.



1. R. Brunet (dir.), 1993, *Les mots de la géographie*, Paris/Montpellier : La Documentation française/Reclus, 518 p.



Des critères de bonne gouvernance prenant en compte les caractéristiques de l'espace indianocéanique devraient être établis en concertation avec toutes les parties prenantes. Ceux-ci permettront de capitaliser sur les acquis et les projets qui ont bien fonctionné, sur les leçons tirées des erreurs du passé et sur des expériences de gestion communes des écosystèmes. Par exemple, l'expérience acquise par la COI dans les projets de gestion des écosystèmes devrait davantage être utilisée et partagée.

### **VERS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'INDIANOCÉANIE**

Les peuples de l'Indianocéanie ont une trop faible conscience de la richesse du patrimoine culturel et naturel indianocéanique. Il est central de les sensibiliser à ces richesses patrimoniales et au fait qu'ils partagent un « bien commun ».

Pour cela il est important de mettre en évidence le tronc commun propre à l'Indianocéanie, de faire émerger et de souligner les éléments qui rassemblent, les liens existant entre les peuples de l'Indianocéanie tels que les écosystèmes proches et leur vulnérabilité partagée, leur histoire commune, les héritages similaires constitués d'éléments matériels (géographie, marqueurs identitaires patrimoniaux) et immatériels (cultures et traditions), les généalogies imbriquées, etc. Cela permettra de définir, délimiter et même de faire surgir une culture indianocéanienne, singulière et commune, qui ne soit pas une imitation des modèles dominants et qui soit le résultat d'un vivre ensemble dans la diversité.

*“Une meilleure connaissance de l'Indianocéanie passe par la recherche et par la diffusion de ces savoirs.”*

La connaissance de l'autre permet, non seulement, de se connaître soi-même, mais aussi de se reconnaître dans l'autre. Une telle démarche semble nécessaire pour que naisse une identité commune et que le peuple s'approprie l'Indianocéanie, pour qu'elle ne soit plus uniquement un concept, mais aussi un sentiment et, de cette façon, un tremplin pour l'avenir. De plus, une meilleure connaissance de l'autre permettra d'aller au-delà des représentations stéréotypées de « l'autre » qui se dressent comme des obstacles entre les peuples de la région.

Une meilleure connaissance de l'Indianocéanie passe nécessairement par la recherche, mais également par la diffusion de ces savoirs et leur vulgarisation.

Les recherches portant sur l'Indianocéanie existent, mais elles restent méconnues. Il est primordial d'encourager l'étude de ce socle et les publications portant sur l'Indianocéanie à une échelle régionale, pour une meilleure définition du socle commun. L'histoire de l'Indianocéanie devrait être revisitée et écrite par les Indianocéaniens. Mais au préalable, il semble indispensable de définir quelles sont les limites de l'Indianocéanie, dans une démarche spatiale, en cartographiant l'Indianocéanie.

Afin de définir le socle commun indianocéanique, mais aussi pour harmoniser les systèmes de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel dans la région, les inventaires du patrimoine existant au niveau national dans chaque île de la région devraient être consolidés et mis à jour. Ensuite, des inventaires harmonisés du patrimoine commun de l'Indianocéanie pourraient être élaborés et une base de données régionale réalisée autour d'une définition, de critères et de méthodes communes. Cet outil permettra de mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel indianocéanique en tant que patrimoine régional et non plus en tant que juxtaposition de patrimoines de cinq îles. Cela pourrait passer par la création d'un observatoire régional des patrimoines menant des recherches pour définir quel est ce fond commun à valoriser sous l'ombrelle de la COI.

Les projets et travaux qui existaient jusqu'alors fragmentés dans la région devraient être valorisés, mieux diffusés, pour leur donner une envergure régionale, afin d'accentuer la communication et la visibilité de l'Indianocéanie. Une base de données reprenant les travaux réalisés par la COI, ainsi que par les autres structures de la région, devrait être développée sur le site internet de la Commission, plateforme devant offrir un lien vers les ressources documentaires existantes afin de diffuser les informations sur ces travaux et leur donner une meilleure visibilité régionale.

Les réseaux de chercheurs ne sont pas assez structurés et dynamiques. Le développement de pôles de recherche et d'enseignement devrait être encouragé. La recherche au niveau régional devrait être favorisée par une plus forte coopération universitaire entre les îles, en intensifiant la collaboration et la communication entre les universités de l'Indianocéanie, les échanges de données, de connaissances, de techniques, ainsi que le partage des compétences et des bonnes pratiques. Un état des lieux des compétences dans chaque île devrait

être fait au préalable, afin de développer une collaboration ciblée, pour savoir où les échanges et les coopérations techniques peuvent se faire.

Cela pourrait passer par la création d'un centre de recherche indianocéanique, comme lieu de production et de diffusion de la connaissance regroupant un réseau de centres déjà existants, sous l'égide de la COI, basé sur son actuel réseau de coopération universitaire et de recherche. De plus, il existe des inégalités entre les pays de l'Indianocéanie. Il faudrait créer des laboratoires de recherche dans les universités n'en ayant pas encore. Il faudrait également valoriser le développement de nouveaux cursus universitaires portant sur des études indianocéaniques. Pourquoi ne pas repenser le projet d'Université de l'océan Indien en développant des diplômes indianocéaniques incluant l'ensemble des îles de l'Indianocéanie ?

Le développement d'une coopération régionale devrait également se faire au niveau des institutions nationales et du secteur privé. Il faudrait créer des formations professionnalisantes inter-îles, ou encore encourager la création d'une école du patrimoine régionale formant aux métiers du patrimoine.

Pour de tels projets de développement de la coopération régionale, de réseaux indianocéaniques, de structures et d'institutions de recherche ou encore de plateformes d'échange de données, la COI a un véritable rôle structurant de coordination à tenir.

### COMMUNIQUER ET ÉDUQUER

Le socle de l'Indianocéanie manque d'occasions pour s'exprimer. Afin de permettre la diffusion de ce socle il est important que l'Indianocéanie communique à l'intérieur de son espace comme vers l'extérieur, qu'elle favorise les échanges de connaissances, qu'elle encourage l'éducation et la vulgarisation de ces savoirs.

Mis à part dans les milieux de chercheurs et d'universitaires, les connaissances portant sur l'Indianocéanie ne sont pas assez diffusées et vulgarisées auprès des populations de la région. Un tel travail de diffusion et de vulgarisation devrait être mené par les chercheurs, conjointement avec la société civile, afin de favoriser le développement d'une Indianocéanie des peuples, pour que l'indianocéanien soit conscientisé, qu'il s'approprie ces biens communs et qu'il développe une identité pérenne.

La jeunesse, particulièrement, devrait être sensibilisée à l'Indianocéanie, notamment à travers l'éducation, dès le plus jeune âge, en développant par exemple une section indianocéanique dans le cursus éducatif visant une meilleure connaissance de cette entité régionale et incluant les aspects culturels, historiques et géographiques, mais aussi une approche de l'environnement et du développement de la région.

***“Il est central que l'Indianocéanie encourage l'appropriation du lien indianocéanien par les peuples des cinq îles.”***

Pour continuer à se construire ou se fortifier, il est central que l'Indianocéanie développe des ambitions communes et encourage l'appropriation du lien indianocéanien par les peuples des cinq îles en se basant sur des postulats forts, sur des symboles identitaires communs. Accentuer le développement d'une Indianocéanie des peuples et des jeunes amènera une meilleure appropriation et la pérennisation de l'identité régionale.

Le développement d'une identité commune et d'un sentiment d'appartenance à une même communauté devrait se forger en faisant émerger et en valorisant des référents identitaires, des témoins des histoires respectives, tels que des lieux de mémoire, des sites à valeur identitaire, des éléments patrimoniaux à valeur totémique, qui rassemblent et sont reconnus par tous.

La société civile, les institutions nationales, ainsi que la COI, ont un rôle à jouer dans le projet d'Indianocéanie. L'implication des populations locales et de la société civile devrait se faire à la fois dans les projets, le processus de planification, le processus décisionnel et la mise en œuvre des actions, telle que les projets de tourisme culturel, de gestion de l'environnement ou du patrimoine.

***“La COI n'a pas seulement un rôle de facilitateur, mais aussi de catalyseur, de fédérateur.”***

La COI n'a pas seulement un rôle de facilitateur, mais aussi de catalyseur, de fédérateur, devant fournir ces symboles, offrir des occasions de rencontre et d'expression pour accentuer ce sentiment identitaire. En créant des symboles identitaires communs et rassembleurs, comme un drapeau ou un hymne régional, la COI devrait favoriser le développement d'une identité régionale. De plus, à travers l'organisation d'événements fédérateurs, comme des journées de l'Indianocéanie, elle créera du lien et du liant culturel et politique entre les îles.

Nous pouvons souligner l'importance de l'industrie culturelle et créative comme outil potentiel de mise en valeur et vecteur de diffusion du patrimoine culturel commun de l'Indianocéanie. Le développement d'un pôle culturel qui soit fédérateur et serve de passerelle pour les échanges de savoir-faire culturels et de créativité indianocéaniques devrait être encouragé. Les productions culturelles et artistiques régionales communes, les rencontres et les échanges réguliers mériteraient d'être consolidés et stimulés par la COI, pour le développement de l'identité et de la culture indianocéanienne, mais aussi de la créativité et de l'innovation dans la région.

Les événements culturels et sportifs sont rassembleurs et facteurs d'identité. Il semble donc important de favoriser des rencontres sportives multinationales, notamment à travers la réédition des « jeux des villes » de l'océan Indien annoncée par le secrétaire général de la COI. Ou encore en incitant des rencontres artistiques, à travers des résidences d'artistes, pour qu'émergent des productions en commun, partageant un même langage artistique, dans la diversité des influences, comme l'a bien illustré le concert « *Vibrasyon Dezil* » organisé dans le cadre de ce colloque.

*“Pour mieux se connaître,  
il est crucial d'accentuer les  
échanges de savoirs et de  
savoir-faire entre les îles.”*

#### FACILITER LES ÉCHANGES

Pour mieux se connaître les uns les autres, il est crucial d'accentuer les échanges de savoirs et de savoir-faire entre les îles, de créer les conditions pour que les peuples de l'Indianocéanie se rencontrent et communiquent. Les problèmes de

mobilité et de connectivité dans la région ont été évoqués comme des points centraux sur lesquels se penche la COI.

Il est primordial de favoriser la mobilité des acteurs, des chercheurs, des artistes, des entrepreneurs et la circulation des étudiants dans la région. Cela pourra se faire, notamment en facilitant l'obtention de visas dans la région, de façon égale pour chaque Etat membre. Ou encore, en favorisant la mise en place de programmes d'échanges universitaires, artistiques ou professionnels, par exemple à travers des stages en entreprise entre les îles.



Porte swahili, témoignage de multiples influences : arabo-persane, africaine et indienne, en Indianocéanie.

Le développement de la mobilité des étudiants de la région pourrait passer par des échanges entre les îles, sur le modèle du programme Erasmus européen. Il a été proposé que celui-ci s'appelle Lislet Geoffroy, du nom de ce personnage qui a entrepris des voyages emblématiques entre les îles de l'Indianocéanie.

Mais la mobilité des peuples de l'Indianocéanie devrait également être favorisée par le développement d'une plus grande connectivité aérienne et maritime. Sans connectivité pas de rencontres, d'échanges, de tourisme, de relations entre les îles de la région.

La question de la connectivité numérique a également été abordée, considérant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les réseaux sociaux, les portails et les plateformes sur internet, les bases de données communes et une chaîne de télévision régionale, comme autant de moyens de valoriser la communication, la circulation de l'information et les échanges de savoirs et de savoir-faire dans la région.

La valorisation des NTIC devrait passer par un usage indianocéanien de ces moyens de communication modernes et non pas être une simple transposition des modèles existants et dominants. Celle-ci doit faire l'objet d'une réflexion et d'innovations. La mise en place d'une plateforme internet régionale (un Google océan Indien) ou encore l'instauration d'un forum virtuel pour continuer les échanges après les colloques, sont d'autres idées qui ont été émises pour répondre à ce manque de communication souligné au sein de l'Indianocéanie.

Le projet de développement d'une télévision régionale éditoriale, alternative, permettant de communiquer avec l'Indianocéanie et de toucher les populations de la région, est un projet qu'affectionne particulièrement la COI. De plus, des suggestions telles que la mise en place d'un système de coproduction de documentaires, la création d'un centre indianocéanique de la communication, d'une agence de presse de l'océan Indien, d'une université de la communication, ont également été émises.

Cependant, la question de la langue commune pour la communication dans le développement des réseaux sociaux indianocéaniens est ressortie et reste posée. Si le français semble être reconnu comme étant la langue de travail de la COI, les peuples de l'Indianocéanie pourront-ils échanger à travers ce médium, bien qu'ils aient des langues maternelles diverses ?

## L'INDIANOCÉANIE, TREMLIN DU TOURISME RÉGIONAL

Premier secteur d'activité de l'Indianocéanie, le tourisme repose sur le cachet paysager et culturel de la région, ou plutôt sur ce qu'il en reste. De fait, les économies insulaires de l'Indianocéanie sont menacées, à l'intérieur, par la dégradation de l'environnement, la dilution du patrimoine matériel et immatériel, et à l'extérieur, par une concurrence accrue.

Il est donc central de développer un tourisme régional durable, responsable et intégré, tenant compte de la réalité insulaire, mais qui se distingue également des autres, en développant une « marque » originale et une promesse authentique, apportant une valeur ajoutée à la destination, tout en faisant entrer l'Indianocéanie sur le marché mondial et en favorisant l'intégration régionale.

***“Le patrimoine peut constituer un atout indéniable pour le développement durable d'un tourisme responsable.”***

Un tel produit se retrouve dans le concept d'un tourisme patrimonial régional développé autour de la notion d'« indianocéanité ». A travers la mise en relation des sites identitaires et du patrimoine commun, l'histoire partagée de la région pourra être soulignée, ainsi que les patrimoines naturels et mémoriels de la région, formant un véritable parcours indianocéanique. Fil rouge liant les îles de la région, le patrimoine peut constituer un atout indéniable pour le développement durable d'un tourisme responsable pouvant donner une impulsion nouvelle, être vivificateur, révélateur, voir même conservateur de ce patrimoine.

Mais plus qu'un parcours d'une île en île, ce tourisme régional devrait passer par la mise en commun des savoir-faire, des ressources, des productions régionales de biens, que ce soit au niveau de la gastronomie, de la musique ou du théâtre.

Le « géotourisme » a été mentionné comme pouvant dynamiser le tourisme dans la région tout en contribuant au développement de l'Indianocéanie en terme identitaire. Ce tourisme adaptant le concept de développement durable au milieu du tourisme, tend à préserver et valoriser le carac-



tère géographique d'un lieu : son environnement, son patrimoine et sa beauté, mais aussi sa culture et le bien-être de ses résidents.

Un produit touristique de l'océan Indien, sous le nom des « Iles Vanille » a été imaginé au sein de la COI.

Le développement d'un tourisme responsable et de projets de patrimonialisation intégrés et durables nécessite une approche participative et globale, ne négligeant aucun acteur, permettant une implication à toutes les échelles : locale, nationale, régionale, internationale, et travaillant en complémentarité. Ainsi, les sites à valeur identitaire devraient être valorisés et préservés en accord avec les communautés locales impliquées dans le processus de patrimonialisation, pour une plus forte adhésion des peuples à ces projets de tourisme culturel.

Une telle approche du tourisme patrimonial contribuera à la protection du patrimoine et permettra la transmission des valeurs culturelles, tout en tenant compte de la réalité insulaire et des différents intérêts en présence. De plus, elle permettra de répondre aux nombreux défis qui existent autour du tourisme culturel et d'éviter la dégradation des sites et des écosystèmes, le risque de muséification, de non-adhésion de la population, de folklorisation et d'artificialisation.

Pourquoi ne pas créer un label du tourisme patrimonial régional, un « label indianocéanien », tel les sites classés par l'UNESCO au niveau international ou les sites classés au niveau national, pour développer un parcours indianocéanique du patrimoine à travers la région ?

L'idée d'une « charte indianocéanique du tourisme » a été émise, afin de développer des règlements régionaux, une politique commune du tourisme, un code de conduite, un label de qualité au niveau régional. Favoriser les échanges entre les îles de la région au niveau des expériences de chacun en matière de tourisme culturel et des bonnes et mauvaises pratiques, permettra d'apprendre les uns des autres et d'utiliser les leçons tirées du passé de chacun.

Il est également ressorti que les pays de la région devraient favoriser le développement d'un tourisme résident à l'échelle de la région, afin d'amener les peuples de l'Indianocéanie à visiter les autres îles de la région.

## QUE DOIT-ON RETENIR ?

Ce colloque a permis de mettre en avant le socle existant, les recherches et réseaux régionaux, les tremplins, les initiatives et les enjeux, mais également les manques et les défis à relever pour la construction, l'appropriation et le renforcement de l'Indianocéanie.

Le manque de connaissance et de communication a été soulevé. En effet, il est important de mieux connaître ce socle, d'en avoir une meilleure définition, et de diffuser celle-ci, afin que les peuples de l'Indianocéanie puissent s'approprier l'identité indianocéanique et s'identifier à cette entité régionale. Ce processus ne doit pas se faire uniquement au sein des cercles académiques, intellectuels et politiques, mais surtout au niveau du peuple, de la société civile, à commencer par les jeunes.

Pour passer du concept d'Indianocéanie, à son appropriation, d'un espace à un territoire indianocéanien, pour que l'Indianocéanie vive et fasse partie intégrante des peuples de la région, il est central de diffuser, vulgariser les recherches pour qu'elles touchent un plus grand nombre, de mettre en avant ce socle commun, de favoriser les contacts, les échanges, la mobilité, la connectivité dans la région, qu'elle soit physique ou virtuelle.

Pour en arriver là, l'Indianocéanie doit encore s'inventer, de façon originale, s'exprimer, dans son propre langage, avec ses spécificités issues d'un métissage historique, mettant en exergue les patrimoines communs, tout en préservant et valorisant les particularités de chaque île.

***“Une coopération régionale structurée et dynamique permettra de construire ensemble.”***

Une meilleure collaboration entre les acteurs et une coopération régionale structurée et dynamique permettront de construire ensemble, afin que ce socle soit un véritable tremplin pour l'avenir et l'intégration régionale. Il est central de développer des projets communs, tel qu'un tourisme régional responsable et intégré, mettant en valeur l'Indianocéanie à travers les patrimoines culturels et naturels de la région ; imaginer et valoriser des symboles identitaires ; organiser des

événements culturels et sportifs, afin de créer du lien entre les peuples et d'insuffler un sentiment d'appartenance identitaire à un territoire régional, à une entité indianocéanique.

Des projets répondant aux enjeux de l'Indianocéanie pour favoriser son tremplin et son développement devraient être mis en œuvre. La COI a déjà mis en place de nombreux programmes et stratégies au niveau régional qui viennent répondre aux défis soulevés lors du colloque. C'est le cas de la stratégie culturelle de la COI (2013-2017) ou encore du programme de coopération universitaire et de recherche.

Des idées ont émergé au cours du colloque. Nous reprendrons entre autres le projet de rassembler les connaissances géopolitiques sur la région dans un ouvrage écrit en commun par différents chercheurs de la région ; de sensibiliser la jeunesse à travers des outils pédagogiques ouvrant à la connaissance et la reconnaissance de l'autre, dans ses traits communs aussi bien que dans sa diversité ; ou encore d'établir un inventaire harmonisé du patrimoine régional commun devant servir à la connaissance, la valorisation et la préservation de ces patrimoines indianocéaniques, mais aussi d'outil de développement à de futurs projets touristiques culturels et patrimoniaux régionaux.







## Collection *Indian* **Océaniques**

L'Indianocéanie n'est pas un concept nouveau. S'il est apparu pour la première fois en 1961 dans « Les Cahiers littéraires de l'océan Indien », ce terme a tardé ensuite à s'imposer comme facteur d'identification des îles du sud-ouest de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion, Seychelles).

La Commission de l'océan Indien entend aujourd'hui s'appuyer sur cette indianocéanité reconnue et valorisée pour promouvoir l'intégration régionale. En effet, le développement d'une forte identité culturelle constitue une condition sine qua non de la construction de l'espace indianocéanique.

Les objectifs scientifiques du colloque de Mahébourg, en juin 2013, étaient de mieux définir la singularité de l'Indianocéanie dans un monde en mouvement et de contribuer à son processus de reconnaissance identitaire et patrimoniale pour l'aider à mieux appréhender les clés de son développement.

La participation à cet évènement de spécialistes de la région et l'implication de représentants des mondes politique, économique et culturel ont permis, non pas d'apporter une réponse uniforme à ces questions complexes, mais de dégager une vision de notre appartenance commune à l'Indianocéanie qui constitue le socle et le tremplin de l'intégration régionale.